Volume XXIX 3e Trimestre 1959

L'OISEAU

ET LA

REVUE FRANÇAISE D'ORNITHOLOGIE

(Revue Trimestrielle)



ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ ORNITHOLOGIQUE DE FRANCE

ET DE L'UNION FRANÇAISE

Rédaction : 55, rue de Buffon, Paris (Ve)

L'OISEAU

ET LA

REVUE FRANÇAISE D'ORNITHOLOGIE

fondée sous la direction de J. DELACOUR

Comité de Rédaction :

MM. J. BERLIOZ, R.-D. ETCHECOPAR
et M. LEGENDRE

Abonnement annuel : France, 2.300 fr. ; Etranger, 2.500 fr.

Toute correspondance concernant la Revue doit être adressée au Secrétariat : 55, rue de Buffon, Paris (V^e).

Tout envoi d'argent doit être adressé au nom de la « Société Ornithologique de France »

Compte Chèques postaux Paris 544-78.

AVIS IMPORTANT

L'incendie de Clères, en 1939, nous a privé de toutes nos archives et réserves, aussi nous est-il actuellement impossible de satisfaire aux nombreuses demandes qui nous sont envoyées par des membres désireux, soit de compléter leur collection, soit d'acheter la totalité des annuités antérieures.

Dans le but d'être utile à tous, nous vous proposons de centraliser toutes les demandes et toutes les offres concernant les annuités ; nous prions donc tous ceux d'entre nous qui ont des fascicules en double, ou des années dont ils voudraient se dessaisir, et notamment des années 1944, 1945 et 1948, de nous le faire savoir en nous indiquant leurs conditions.

Les auteurs sont priés d'envoyer leurs manuscrits dactylographiés, sans aucune indication typographique.

L'OISEAU

ET LA

REVUE FRANÇAISE D'ORNITHOLOGIE



SOMMAIRE



Vélin inédit de la collection du Muséum de Paris (tome 6(82), n° 14). Sans légende. Signé : « De Wailly f. nov. 1806 presque 1/5 d'après le vivant ». Dimensions du cadre : 251 × 372 mm.

LES EMEUS DE L'EXPEDITION BAUDIN

par Christian JOUANIN

Dans la galerie des Mammifères et des Oiseaux éteints du Muséum de Paris, l'attention des visiteurs ne peut manquer d'être attirée par la dépouille et le squelette montés d'un Ratite qui occupent la place d'honneur au centre de la pièce. L'oiseau est évidemment un Emeu, mais de petite taille, et la dépouille montée se distingue en outre de *Dromaeus Novae Hollandiae*, la grande espèce propre à l'Australie continentale dont toute ménagerie bien garnie possède quelques exemplaires, par la coloration très foncée de son plumage. Cet oiseau est connu sous le nom d' « Emeu noir » ; sa dépouille naturalisée est peut-être la pièce la plus précieuse des collections ornithologiques du Muséum de Paris, puisqu'elle est jusqu'à maintenant considérée comme unique au monde. Une brève notice indique que ces restes, auquel leur caractère de documents irremplaçables donne un prix inestimable, sont ceux de deux oiseaux rapportés vivants à Paris de l'île Decrès (1) par l'expédition du capitaine Baudin, en 1804, et ayant appartenu pendant un temps à l'impératrice Joséphine. La curiosité historique se conjugue ici à l'intérêt zoologique pour augmenter l'attrait de ces mystérieux spécimens dont l'espèce est éteinte depuis plus d'un siècle : de fait, la littérature ornithologique qui les concerne est déjà copieuse.

(1) L'île Decrès fut découverte par Flinders en mars 1802, quelques jours avant sa reconnaissance par Baudin. Bien que les résultats du voyage de Flinders aient été publiés plusieurs années après ceux de Baudin (et pour cause : Flinders fut retenu prisonnier à l'île de France par le général Decaen jusqu'en 1810 !), l'île Decrès, en vertu de la loi de priorité, porte sur toutes les cartes modernes le nom que le navigateur anglais lui donna : Kangaroo Island. Baudin, dans son journal de mer, ne l'appelle d'ailleurs pas autrement que l'île des Kangourous.
Située dans le sud-ouest d'Adelaïde, elle mesure 140 km de long sur 55 dans sa plus grande largeur ; elle a une superficie de 4.350 km², soit approximativement la moitié de celle de la Corse. Les Emeus, qui y étaient très abondants au moment de la découverte de l'île, en avaient déjà complètement disparu en 1836 lors de l'établissement des colons de la South Australian Company.

Florent Prévost, aide-naturaliste au Muséum de 1832 à 1870, prétend (1857, p. 572) qu'il avait toujours fait la différence, dans les galeries du Muséum, entre les dépouilles provenant de l'expédition Baudin et la grande espèce banale du continent australien, *Dromaeus Novae Hollandiae*. Mais la première publication où cette distinction est clairement exprimée est due au prince Charles Bonaparte (1856) que Florent Prévost aurait convaincu : les deux espèces d'Emeus qu'il définit alors correspondent aux deux espèces du genre *Dromaeus* que l'on reconnaît encore classiquement de nos jours. Bien avant Bonaparte, Vieillot, quand ces oiseaux vivaient encore à la ménagerie du Jardin des Plantes, avait noté leur taille exceptionnellement faible pour des Emeus adultes, mais il ne semble pas qu'il en ait tiré plus de conséquences que François Péron, zoologiste de l'expédition Baudin, ne le fit lui-même de l'observation suivante qu'il communiqua à Geoffroy Saint-Hilaire : « *Le Casoar de la Nouvelle-Hollande* (2) *est beaucoup plus fort, plus vigoureux et plus agile au milieu des régions plus chaudes et plus sèches du continent australien lui-même qu'il ne l'est au milieu des bois humides et froids de l'île King* (3) » (AJ[15] 592).

En 1893, fondant leur argumentation sur le « Voyage de découvertes aux Terres australes », récit officiel de l'expédition Baudin, et sur un catalogue manuscrit, conservé au Laboratoire d'Ornithologie du Muséum, Milne-Edwards et Oustalet indiquèrent que trois Emeus noirs vivants avaient été rapportés à Paris en 1804 et ils identifièrent à deux de ces trois spécimens la dépouille et le squelette conservés au Muséum. En 1900, Giglioli attribua au troisième sujet, dont Milne-Edwards et Oustalet n'avaient pas retrouvé trace, un squelette d'origine française indiscutable, conservé au Musée de Florence.

On trouvera une bibliographie et une iconographie à

(2) A l'époque on désignait du même terme de « Casoar » les oiseaux que la nomenclature moderne répartit dans les deux genres *Casuarius* (véritables Casoars ou Casoars à casque) et *Dromaeus* (en français de nos jours Emeus). Le déterminatif « de la Nouvelle-Hollande » (= Australie) permettait de distinguer sans ambiguïté les seconds des premiers, car on ignorait encore qu'un type de Casoar à casque habitait les forêts du nord du Queensland.

(3) L'île King, située à l'entrée occidentale du détroit de Bass, à peu près à mi-distance des côtes de l'Australie et de celles de la Tasmanie, fut également visitée par l'expédition Baudin. Sa superficie est beaucoup plus faible que celle de l'île des Kangourous : 1.120 km².

peu près complète de l' « Emeu noir » dans une monographie publiée en 1928 par Morgan et Sutton, où ces auteurs, après avoir rassemblé et résumé de manière critique la plupart des données publiées à cette date, étudièrent les ossements d'Emeus provenant des îles King et Kangaroo et conservés dans le South Australian Museum. Ils conclurent à l'identité ostéologique des populations d'Emeus qui existaient autrefois dans les deux îles. Disons cependant tout de suite qu'on ne saurait en déduire qu'il n'y eut pas entre ces deux populations des différences dans la livrée de nature à justifier une distinction subspécifique. Morgan et Sutton ont par ailleurs tenté d'innocenter de leur disparition les « chasseurs de phoques » qui sévirent dans ces îles au début du XIX[e] siècle (ils étaient déjà établis dans l'île King au moment du passage de Baudin ; ils s'établirent dans l'île des Kangourous en 1806) en en rejetant la responsabilité sur les feux de brousse. Leurs arguments ne nous ont pas convaincu. Bien entendu, le rôle des feux a certainement été néfaste, ne serait-ce qu'en privant les Emeus de ressources alimentaires. Néanmoins, il ne faudrait pas minimiser la puissance destructrice des « chasseurs de phoques ». Il ne nous paraît pas du tout improbable, comme à Morgan et Sutton, qu'ils aient visité plus qu'une petite partie de l'île des Kangourous : on a pour d'autres localités la preuve des trajets et des exploits sportifs dont ces hommes, même lourdement chargés, étaient capables. En outre, c'est Péron (1816, pp. 18-19) qui le raconte, ils avaient *« pour se procurer l'énorme quantité de viande qu'ils consomment ... dressé des chiens qui vont seuls battre les bois, et qui manquent rarement d'étrangler chaque jour plusieurs de ces animaux... Avec un seul de ces chiens chasseurs, nous prîmes en quelques jours un si grand nombre de gros Kangourous, qu'il nous parut probable qu'un petit nombre de tels chiens, abandonné sur l'île, aurait suffi pour détruire la race de ces animaux innocents »*. Lors de la visite de Péron, cinq ou six Emeus étaient suspendus à un croc de boucher dans l'entrepôt des « pêcheurs ». Péron lui-même a vanté la chair *« véritablement exquise »* de ces oiseaux et leurs œufs délectables. Est-il étonnant que les populations insulaires, forcément limitées en nombre, de ces « oiseaux de boucherie » n'aient pas résisté longtemps aux prélèvements quotidiens de chasseurs et de chiens se nourrissant à leurs dépens ?

Quoi qu'il en soit, de tous les travaux publiés sur l'Emeu

noir, il ressort que cet oiseau, au temps de sa survie, n'a jamais été collecté à des fins scientifiques que par la seule expédition du navigateur français Nicolas Baudin, qui fit un voyage d'exploration le long des côtes ouest et sud de l'Australie dans les toutes premières années du XIX[e] siècle.

Plus précisément il paraissait même bien établi que l'expédition Baudin avait rapporté à Paris trois « Emeus noirs », vivants, et trois seulement, ces trois sujets correspondant aux oiseaux dont parle en ces termes Péron dans ses souvenirs relatifs à l'île des Kangourous : « *Comme* [*les Casoars*] *sont très agiles à la course et que nous mîmes peu de soin à les chasser, nous ne pûmes nous en procurer que trois individus vivants* ».

Nous allons montrer qu'en réalité les choses sont loin d'être aussi simples !

L'Expédition Baudin
(octobre 1800 - mars 1804)

Pour la bonne intelligence de ce qui suit, il est sans doute utile de retracer brièvement les principales péripéties de l'expédition Baudin, en insistant sur les points de débarquement où les naturalistes purent récolter des animaux terrestres.

L'expédition quitta le Havre le 19 octobre 1800, sur deux corvettes baptisées pour la circonstance « Le Géographe » et « Le Naturaliste », ces deux noms évoquant suffisamment les ambitions du commandant en chef Nicolas Baudin. Elle emmenait parmi son personnel, sous le patronage du Premier Consul qui voulait donner à sa magistrature tout l'éclat de brillantes recherches scientifiques, « vingt-quatre savants et artistes ». Mais dix d'entre ceux-ci abandonnèrent le voyage à l'île de France (île Maurice) dès avril 1801 pour diverses raisons et six autres moururent au cours de l'expédition, notamment deux des trois zoologistes qui avaient poursuivi le voyage : Stanislas Levillain mourut en mer le 29 décembre 1801, René Maugé à l'île Maria (au large de la côte sud-est de la Tasmanie), le 21 février 1802. Par suite de ces tragiques incidents, les recherches zoologiques incombèrent au seul François Péron, anthropologiste engagé à la dernière minute, sous la protection de Cuvier, pour remplacer un naturaliste défaillant. Mais Péron s'était fait un ami et un collaborateur aussi dévoué que zélé en la personne de Char-

les Lesueur, embarqué comme timonier, qui se révéla un peintre d'histoire naturelle de grand talent. Aussi les deux noms de Péron et de Lesueur restent-ils associés dans les découvertes zoologiques que l'on doit à l'expédition Baudin.

Le premier contact de nos naturalistes avec l'Australie eut lieu dans la baie du Géographe au début de juin 1801. En la quittant, les deux corvettes furent séparées par un coup de vent et tandis que « Le Géographe » se dirigeait sur la baie des Chiens marins (Skark Bay) où son équipage explora l'île Bernier, « Le Naturaliste » visitait l'île Rottnest, la rivière des Cygnes (Swan River), puis à son tour Shark Bay. Maugé, Péron et Lesueur étaient embarqués sur « Le Géographe », Levillain sur « Le Naturaliste », que commandait le capitaine Hamelin.

Les deux vaisseaux se retrouvèrent à Timor pour une longue relâche jusqu'à la mi-novembre 1801. De là, ils gagnèrent sans escale la Tasmanie. C'est au cours de cette traversée de Coupang (Timor), au canal d'Entrecasteaux, que Levillain trouva la mort. Son collègue Maugé ne lui survécut que peu de temps. De la mi-janvier à la mi-février 1802, l'expédition explora la partie sud-orientale de la Tasmanie, faisant notamment un long séjour dans le canal d'Entrecasteaux. Puis, les vaisseaux se trouvant à nouveau séparés, « Le Géographe » fit une reconnaissance marine de la « Terre Napoléon » (dans le sud de l'Australie), passant en particulier devant l'île des Kangourous que Flinders avait découverte quelques jours plus tôt, pendant que « Le Naturaliste » explorait la côte nord de la Tasmanie. Ils se regroupèrent à Port-Jackson, où l'expédition hiverna pendant cinq mois. Là fut armée une goélette, « Le Casuarina », qui devait accompagner « Le Géographe » dans ses explorations ultérieures, tandis que « Le Naturaliste » rapporterait en France les collections et les documents déjà réunis.

La séparation définitive des deux corvettes eut lieu le 8 décembre 1802, « Le Naturaliste » laissant « Le Géographe » et « Le Casuarina » au mouillage dans la baie des Eléphants marins, à l'île King, pour regagner la France qu'il toucha au Havre le 7 juin 1803. Les caisses garnies de collections d'histoire naturelle qu'il rapportait étaient rendues au Muséum le 23 messidor an XI / 12 juillet 1803.

Du 10 au 24 décembre 1802, les naturalistes du « Géographe » séjournèrent à terre sur l'île King, dans de mauvaises

conditions de travail, puis du 6 janvier au 1er février 1803 sur l'île des Kangourous. Ils touchèrent ensuite à l'archipel de Nuyts et au continent voisin, firent aiguade dans le port du roi Georges (où se trouve la ville d'Albany), touchèrent en mars 1803 à la baie du Géographe et, après avoir longé l'Australie du nord-ouest, ils rallièrent une seconde fois Timor. Enfin, après une vaine tentative dans la direction de la terre d'Arnhem, l'expédition mit le cap sur l'île de France où elle séjourna trois mois et demi, où le capitaine Baudin mourut à son tour (16 septembre 1803) et où la conserve « Le Casuarina » fut désarmée. Au retour, « Le Géographe », placé depuis la mort de Baudin sous le commandement du capitaine Milius, s'arrêta au Cap de Bonne Espérance et il arriva en France le 25 mars 1804 dans le port de Lorient, où Etienne Geoffroy Saint Hilaire se rendit pour veiller au débarquement des collections et à leur bon acheminement vers Paris.

Combien de spécimens d'Emeus l'expédition Baudin rapporta-t-elle et qu'en fit-on ?

Le laboratoire d'Ornithologie du Muséum de Paris conserve encore un catalogue manuscrit, dressé par Louis Dufresne, aide-naturaliste au Muséum de 1793 à 1832, des oiseaux récoltés par l'expédition du capitaine Baudin : *« Oiseaux de la Nouvelle-Hollande et autres lieux recueillis par MM. Mauge, Lesueur et Levillain et Peron »* (1). Il nous faut commenter en détail ce manuscrit, car Milne-Edwards et Oustalet l'ont utilisé pour leur notice sur l' « Emeu noir » (1893), sans toutefois, à notre avis, l'interpréter correctement.

D'après ce manuscrit, l'expédition Baudin aurait rapporté à Paris 912 oiseaux qui se répartissaient ainsi : *« 803 au Muséum, 85 donnés à S. M. l'Impératrice, 5 donnés en troc à MM. Brongniart et Faujas, 19 vivants soit à Malmaison soit à la Ménagerie. »*

Le catalogue, malheureusement succinct, comporte soixante-treize rubriques correspondant grossièrement à des

(1) Au début du XIXe siècle, l'orthographe n'était pas fixée avec autant de rigueur que de nos jours. Pour éviter d'inutiles difficultés de lecture, nous n'avons pas respecté l'orthographe originale des manuscrits cités.

genres. Pour chaque rubrique, trois colonnes : la première est réservée au nombre d'espèces du genre représentées dans la collection, la seconde au nombre d'individus, la troisième à des observations diverses. C'est la dernière rubrique de la liste qui intéresse l'« Emeu noir ». Elle est ainsi rédigée : « *Rhea Casoar, 1 (espèce), 6 (individus), trois vivants dont deux à la Malmaison, les autres morts dont de différents âges* ». L'appellation de « Rhea Casoar », pour désigner des Emeus, est doublement inexacte, mais elle n'est pas dépourvue de valeur descriptive, car les Emeus, s'ils sont plus proches des Casoars (*Casuarius*) que de n'importe quel autre type de ratite, ont une pattern de plumage qui rappelle celle des Nandous (*Rhea*).

En réalité, dans la colonne relative au nombre de spécimens de « Rhea Casoar », Dufresne, avant de marquer « 6 », avait commencé par écrire « 9 ». Voici la raison de ce changement : dans un premier calcul, il avait inclus dans sa liste les sujets vivants, il a préféré ensuite les compter à part. L'expédition ayant rapporté trois « Casoars » vivants et six dépouilles, Dufresne a donc d'abord écrit 9, puis il a surchargé et porté 6. On trouve des ratures exactement comparables pour les mêmes raisons en d'autres points du catalogue.

Une copie de ce catalogue existe au Muséum d'Histoire Naturelle du Havre, dans le fonds Lesueur-Péron. Cette copie, propre et sans rature comme il se doit pour une copie, est de la main de Dufresne encore et signée par lui. La dernière rubrique est ainsi rédigée : « *Casoars 6 (individus), 1 (espèce) Différents âges et des œufs* » Dufresne ne mentionne plus ici que six individus, car il a définitivement écarté de son compte les vivants qu'il ne mentionne d'ailleurs plus en commentaires. Mais il parle d'œufs (5), dont il n'est nulle part ailleurs question. Autre précision utile : cette copie est datée, ce qui n'est pas le cas du brouillon de Paris : 7 messidor an XII / 26 juin 1804.

Aux Archives Nationales (AJ^{15} 592, séance du 8 messidor an XII) existe un état récapitulatif de tous les échantillons d'histoire naturelle rapportés par l'« Expédition Française de Découvertes ». Le « Tableau des Oiseaux » indique

(5) Nous n'en avons retrouvé aucun dans la collection du Muséum.

encore « *Casoars Nombre d'espèces 1 Nombre des individus : 6. Observations : Différents âges.* »

C'est évidemment en vue de contribuer, pour les pièces qui relevaient de sa chaire, à la rédaction de cet état, que Geoffroy Saint-Hilaire demanda à Dufresne le catalogue étudié ci-dessus.

Les sujets vivants

Ce document établit donc que *neuf* « Casoars », tant morts que vifs, ont été rapportés par l'expédition Baudin. Milne Edwards et Oustalet n'en ont retenu que la phrase suivante : « *trois vivants dont deux à la Malmaison* », sans remarquer pourtant qu'une question fort curieuse intervenait à ce propos même. Ils ont en effet méconnu une note publiée par Etienne Geoffroy Saint-Hilaire dès 1804 et relative aux animaux vivants rapportés par la corvette « Le Géographe ». Geoffroy Saint-Hilaire en donne la liste, qui ne comprend que *deux* « Casoars Emeus » (« *C'est le Casoar sans casque de la Nouvelle Hollande que le commodore Phillip nous a le premier fait connaître* »), mais en outre un « Casoar des Moluques ». Geoffroy Saint-Hilaire ajoute que les animaux reçus venaient de la Nouvelle Hollande ou qu'ils avaient été acquis au retour soit du général Decaen, capitaine général de l'Ile de France, soit de Janssens, gouverneur du Cap de Bonne Espérance.

On ne saurait mettre en doute les déterminations de Geoffroy Saint-Hilaire, d'autant qu'il connaissait mieux que quiconque les animaux vivants du « Géographe » puisque c'est à lui que revint le soin de veiller, de Lorient où ils avaient été débarqués, à leur expédition sur Paris. D'ailleurs, de nombreux documents de l'époque confirment sans doute possible sa publication. Nous savons par un « *Tableau général de tous les animaux vivants qui se trouvent à bord du Géographe* » (cf. ci-dessous, p. 187), tableau dressé par Péron, et par une lettre à ses « *chers et respectables collègues* » écrite de Lorient par Geoffroy Saint-Hilaire, nous savons que le « Casoar des Moluques » avait été acheté par le général Decaen, sur la demande du capitaine Milius (qui succéda au capitaine Baudin, après la mort de celui-ci, à la tête de l'expédition), à l'amiral « batave » Decker.

Comment expliquer, dans ces conditions, que Dufresne n'ait mentionné qu'une seule espèce à la rubrique « *Rhea Casoar* » de son catalogue ? Il est certain qu'il confondait en une seule, comme tout le monde à l'époque, les deux espèces d'Emeus que l'on distingue de nos jours, mais on ne peut admettre que ce naturaliste familier des collections du Muséum, qui connaissait déjà le Casoar à casque ou « Casoar des Moluques » (un exemplaire vécut à la Ménagerie du Jardin des Plantes d'août 1796 à mai 1801) (AJ^{15} 844) (6), l'ait confondu avec des Emeus. La confusion ne s'expliquerait que si Dufresne n'avait pas vu tout ou partie des sujets, c'est-à-dire si plusieurs d'entre eux, dont le Casoar à casque, avaient été livrés directement à Malmaison sans passer par le Muséum.

Ce fut en effet le cas. On sait que celle que l'on appelait pour quelques semaines encore Madame Bonaparte entretenait dans sa propriété de Malmaison une manière de petit parc zoologique où figurèrent des Lamas, des Autruches, des Kangourous, etc., et où notamment fut réalisée la première acclimatation en captivité des Cygnes noirs. A vrai dire, la ménagerie de Malmaison ne parvint jamais, par sa qualité scientifique et sa diversité, à la juste célébrité du jardin botanique et des serres de l'impératrice. Il est possible qu'en dépit d'une prodigalité qui lui fut souvent reprochée, l'impératrice Joséphine ait reculé devant la dépense nécessaire à l'entretien d'une ménagerie nombreuse, et elle s'en désintéressa assez vite par la suite. Mais au printemps de 1801 elle entendait se réserver une bonne part des récoltes du « Voyage de découvertes aux Terres Australes ». Ce n'est pas sans une pointe d'amertume que les Professeurs du Muséum durent se résigner aux désirs de Madame Bonaparte, que le Ministre de la Marine, le futur duc Decrès, transforma d'ailleurs en ordres péremptoires ! On trouvera le reflet de cette aimable querelle dans la correspondance adressée de Lorient par Geoffroy Saint-Hilaire à ses collègues, dans celle de Decrès aux Professeurs du Muséum, dans celle du Préfet maritime de Lorient, Thévenard, au Ministre de la Marine (AJ^{15} 592, BB^{4} 997).

Or, précisément, dans le choix sur lequel se mirent d'accord Geoffroy Saint-Hilaire et « l'oiseleur de Madame Bona

(6) C'est cet exemplaire qui est décrit et figuré dans l'ouvrage de Lacépède et Cuvier que nous citons en bibliographie. Il venait de la ménagerie du « ci devant Stathouder », au château de Loo en Hollande.

parte », les deux Emeus et le Casoar à casque échurent à cette dernière. Les animaux vivants furent répartis en un convoi de neuf voitures, marquées A ou B selon qu'elles devaient être conduites à Malmaison ou au Muséum, et c'est dans la quatrième, marquée A, que se trouvaient, avec dix-huit tortues, les deux Emeus et le Casoar destinés à Madame Bonaparte. Parties le 21 germinal (11 avril) de Lorient, les voitures roulèrent de conserve jusqu'à Versailles où elles arrivèrent le 9 floréal (29 avril) et où Brisseau de Mirbel pour Madame Bonaparte, et Frédéric Cuvier pour le Muséum, vinrent les prendre en charge.

Dufresne, quand il rédigea son catalogue (début de messidor an XII, c'est-à-dire fin juin 1804) n'avait donc pas vu personnellement ces « Casoars » ! Mais alors, pourquoi a-t-il écrit « *trois vivants dont deux à la Malmaison* » s'il est prouvé que les trois « Casoars » du « Géographe » furent envoyés à la Malmaison ? La phrase de Dufresne ne sous-entend-elle pas à l'évidence que l'un des trois fut remis à la Ménagerie du Jardin des Plantes ?

Il est exact qu'à cette époque un Emeu vivait à la Ménagerie du Muséum et qu'il provenait des récoltes de Baudin. Un « Casoar de la Nouvelle-Hollande » est mentionné dans un état de la Ménagerie annexé à la séance des Professeurs du 25 fructidor an XII (12 septembre 1804) (AJ^{15} 592). Il en est également question dans une « Notice des animaux vivants de la Ménagerie », petite brochure anonyme publiée en 1804, sous le nom de Casoar de la Nouvelle Hollande (p. 79) : « *Ce casoar est encore peu connu des naturalistes. Il vient de la Nouvelle-Hollande d'où il a été ramené par l'expédition du capitaine Baudin* ».

Cet Emeu était arrivé en France un an plus tôt que les trois « Casoars » de l'Impératrice. Il avait été amené par la corvette « Le Naturaliste » dont Baudin s'était séparé en décembre 1802 et qui parvint au Havre en juin 1803.

En renvoyant en France « Le Naturaliste » chargé des collections réunies pendant ses deux premières années de campagne, Baudin dressa un « *Etat général des objets de curiosité et d'Histoire Naturelle embarqués à bord du « Naturaliste », capitaine Hamelin, pour être débarqués au Havre, conformément aux ordres qui lui seront adressés par le Ministre de la Marine et des Colonies* ». On peut consulter cet état, écrit de la main de Baudin et signé par lui, dans le

fonds Muséum des Archives Nationales (AJ[15] 590). On y lit entre autres : *« Un grand Casoar ou Emiou. Trois petits »*. Baudin, qui s'intéressait personnellement et très vivement aux sciences naturelles, et qui tenait beaucoup aux collections réunies, ne manqua pas de chapitrer longuement le capitaine Hamelin sur les *« Moyens qui pourront contribuer à la conservation des Quadrupèdes, Oiseaux et Plantes vivantes embarqués à bord du « Naturaliste » et confiés aux soins particuliers du capitaine Hamelin »*. *« Les Emious »*, lui écrivit-il de Port-Jackson le 26 brumaire an XI (17 novembre 1802), *« demanderont plus de soins, ces oiseaux, sans être délicats, s'accoutument à tout, mais non pas facilement aux injures du temps ni à la malpropreté. Le riz cuit et le blé cru sont ce qu'ils paraissent aimer le mieux. Vous pourrez néanmoins les familiariser facilement avec le maïs concassé et bouilli. Si dans le principe ils n'en voulaient pas manger, il faudra prendre la peine d'en faire des boulettes et les leur faire avaler de la même manière qu'on pratique pour engraisser les Dindes. Ces oiseaux font une assez grande consommation d'eau et il est essentiel de ne pas les en laisser manquer »* (BB[4] 995/5).

En dépit de ces recommandations quasi maternelles les « trois petits Emious » périrent probablement en route, car ils ne figurent pas dans la liste que le capitaine Hamelin, rendu à destination, communique au Préfet maritime du Havre le 18 prairial an XI (7 juin 1803) : « J'apporte pour le Musée national *2 Cygnes noirs*, 1 Emeu, 3 *Wombats, 1 Tortue à long col, 2 Pigeons, 2 Chiens, 1 Bélier à 4 cornes, vivants. J'ai de plus deux Gazelles de l'Inde, deux Cailles, deux autres oiseaux, dont je vous dirai la destination »* (7).

Ceci est encore confirmé par une lettre à ses collègues, datée du 3 messidor an XI (22 juin 1803), de Thouin, professeur de Culture au Muséum, qui avait été accueillir au Havre les collections du « Naturaliste ». *« Les animaux vivants,* dont le nombre a diminué pendant la traversée, *m'ont paru assez bien portants, particulièrement les Cygnes noirs, les Opossums, la Biche du Gange, une très petite Tortue à long col,* le Casoar *et les Cailles du Port-Jackson »*.

Il n'en demeure pas moins vrai que le manuscrit de Dufresne est inexact quant au nombre de « Casoars » vivants

(7) Cette destination inexprimée était sans doute celle de Malmaison

rapportés en France par le Voyage de Découvertes. Si l'on incluait dans ce nombre le Casoar à casque, Dufresne aurait dû écrire quatre ; si par « Casoars » il entendait les Emeus exclusivement, il aurait dû faire une rubrique spéciale pour le Casoar à casque. Mais Dufresne n'avait en fait pas été chargé de dresser la liste exacte des animaux vivants, et il est facile, en jetant un coup d'œil sur l'ensemble de son catalogue, de vérifier qu'on ne peut lui accorder entière créance pour le décompte de ceux-ci.

Deux au moins des trois Emeus rapportés vivants à Paris par le « Voyage de Découvertes » vécurent longtemps en captivité. Leur mort, en 1822, est en effet mentionnée dans un journal, heureusement conservé, où Dufresne notait quotidiennement (8) les travaux effectués au laboratoire de Zoologie du Muséum — nous dirions plutôt de nos jours : l'atelier de taxidermie — et les événements sortant de l'ordinaire. On y lit à la date du 7 janvier 1822 : « *Un Casoar de la Nouvelle Hollande est mort à la ménagerie. Il y a vécu 22 années. La tête est donnée à l'Anatomie* (i. e. à la chaire d'Anatomie comparée). *Il sera monté de suite.* » Puis, le samedi 18 mai 1822 : « *Mort un Casoar de la Nouvelle Hollande. Le dernier.* »

Le second de ces oiseaux, c'est-à-dire celui que Dufresne mentionne comme étant le dernier survivant, correspond sans doute au squelette monté complet qui est actuellement conservé dans la galerie des animaux éteints et qui porte ces indications : « *3524. Casoar ♂ de la Nouvelle-Hollande mort à la ménagerie en mai 1822. De l'île King par Péron et Lesueur, expédition du capitaine Baudin* »

En ce qui concerne le spécimen mort en janvier 1822, on remarquera tout d'abord que la mémoire de Dufresne à son sujet était un peu défaillante, car il ne pouvait avoir vécu à la ménagerie 22 ans mais, tout au plus, 19. En outre, l'assimilation de cet oiseau à la dépouille montée naturalisée qui se trouve dans la galerie des animaux éteints laisse quelques doutes, car les indications du plateau ne correspondent pas à la note du journal de Dufresne. On lit en effet sous le plateau qui porte l'animal : « *15544A. Casoar de la Nouvelle-Hollande.* Casuarius australis *Latham, apporté vivant de*

(8) Non parfois sans humour ! Qu'on en juge par la note du samedi 19 janvier 1822 : « *Travaux ordinaires et pour extraordinaire Florent s'est marié* ». Il s'agit de Florent Prévost.

Port-Jackson par l'expédition du capitaine Baudin. Le squelette est au cabinet d'Anatomie. Mort en avril 1822 ». Mais en avril 1822, on ne trouve dans le journal de Dufresne la mention d'aucun Emeu mort à la Ménagerie. Est-il trop hasardeux d'admettre qu'il s'agisse bien en réalité de l'oiseau mort en janvier ? L'observation de Dufresne « *la tête est donnée à l'Anatomie* », observation invraisemblable puisqu'il a l'intention de faire monter l'animal, fait peut-être allusion aux éléments du squelette dont il est possible de disposer sans porter un trop grave préjudice au montage ; pourtant la dépouille naturalisée de la galerie des animaux éteints possède son crâne, nous l'avons vérifié par radioscopie.

On peut s'étonner que deux Emeus noirs soient morts à la ménagerie du Muséum alors qu'un seul y avait été déposé au retour de l'expédition de découvertes : en réalité les deux Emeus acquis par Joséphine au retour du « Géographe » ne firent qu'un bref séjour, moins d'un an, dans le parc de Malmaison. Dès le 28 pluviôse an XIII, 17 février 1805, Brisseau de Mirbel, qui fut de 1800 à 1806 intendant du domaine de Malmaison, écrivait en ces termes au directeur du Muséum : « *Leurs Majestés désirant faire jouir le public de la vue de plusieurs animaux rares qui font partie de la Ménagerie de Malmaison, viennent de me donner l'ordre de les faire transporter au Muséum d'Histoire Naturelle. Voici la liste de ces animaux* :

Un Pélican,
trois Autruches,
deux Casoars de la Nouvelle-Hollande,
un Casoar casqué.

Je vais prendre les mesures nécessaires pour que ces animaux vous parviennent sains et saufs » (AJ¹⁵ 593, séance du 1er ventôse an XIII). Et on lit, en effet, dans le plus ancien des catalogues qui sont conservés au laboratoire de la Ménagerie du Jardin des Plantes, la note suivante, datée du 8 ventôse an XIII (27 février 1805) : « *Casoars de la Nouvelle Hollande. Ces oiseaux, venus par le capitaine Baudin, ont été donnés par Sa Majesté l'Impératrice* ».

Pour que l'histoire soit complète, il faudrait l'acte de décès du troisième Emeu. Nous ne l'avons malheureusement pas retrouvé. Il ne faut pas perdre de vue que les archives de cette lointaine époque sont incomplètes. Ne citons qu'un

seul exemple bien fâcheux de ce défaut : chaque semaine on soumettait à l'assemblée des Professeurs du Muséum un état des travaux effectués au laboratoire de Zoologie et un autre sur les mouvements de la ménagerie. Ces états manquent pour l'année 1822, où cependant leur comparaison avec le journal de Dufresne eût peut être achevé de nous éclairer sur le destin des sujets morts cette année-là.

Il paraît certain en tous cas que l'Emeu du « Naturaliste » disparut du Jardin des Plantes beaucoup plus tôt que les autres. Nous avons déjà cité une petite brochure anonyme publiée en 1804 décrivant les animaux de sa ménagerie. Dans une brochure similaire et sans doute rédigée par le même auteur, publiée en 1809, il est question de deux Emeus *« dont l'un est male et l'autre femelle [qui] se sont accouplés cette année pour la première fois. Tout fait espérer que l'espèce se reproduira »*. En 1809 déjà, il ne restait donc plus que deux Emeus dans les collections vivantes du Muséum.

Remarquons incidemment que l'espoir de postérité du couple survivant fut sans doute déçu, car Florent Prevost, dans une note publiée en 1857, signale comme la première à Paris une reproduction d'Emeus au Jardin des Plantes, en 1851. Or Florent Prévost était employé au Muséum depuis 1808, il était le collaborateur direct de Dufresne, auquel d'ailleurs il succéda dans les fonctions d'aide-naturaliste en 1832. Si les Emeus de l'expédition Baudin s'étaient reproduits, il en aurait certainement eu connaissance et nous ne voyons pas pourquoi il l'aurait passé sous silence en 1857.

Enfin, une dernière observation : le spécimen qui disparut de la ménagerie avant 1809 était probablement l'Emeu du « Naturaliste » et ceux qui survécurent jusqu'en 1822 ceux du « Géographe », ceux de l'Impératrice, puisque Vieillot, en 1817, a remarqué leur petite taille. Celle-ci ne peut s'expliquer que si ces deux individus étaient des « Emeus noirs », et seule la corvette « Le Géographe » fut à même d'en rapporter. Nous reviendrons plus loin sur ce point.

Les dépouilles naturalisées.

Nous pensons avoir démontré qu'on ne peut suivre aveuglément Dufresne en ce qui concerne le nombre et la nature des oiseaux vivants rapportés par l'expédition Baudin. Mais il n'en est pas de même en ce qui concerne les spécimens

dépouilles. *Ceux-ci ont, en effet, tous passé par ses mains.* Nous avons rappelé qu'il avait les fonctions de chef du laboratoire de Zoologie. C'est à lui que revenait le soin de distribuer le travail aux taxidermistes du Muséum ; c'est lui qui était responsable du montage de toutes les pièces et de l'entretien des collections. Il consignait dans des registres, dont plusieurs nous ont été conservés, les opérations passées sous sa direction. Chaque semaine il soumettait à l'assemblée des Professeurs du Muséum une note sur les travaux du laboratoire de Zoologie, copie du registre des travaux journaliers. Grâce à ces documents on peut affirmer que l'expédition Baudin a bien rapporté au Muséum six dépouilles d'Émeus : on y lit, en effet, à la date du 2 thermidor an XI (21 juillet 1803), qu'il confia « *à Delalande de la part de M. Geoffroy vingt oiseaux de la Nouvelle Hollande pour être préparés pour le Muséum* » ; dans le nombre figure « *un jeune Emeu Casoar en bon état dépouillé par Maugé* ». Puis, du 17 au 24 prairial an XII (6-13 juin 1804), il a été monté « *cinq Casoars de la Nouvelle Hollande*, tous de volume et d'âge différents ».

Les dates de montage suggèrent à l'évidence que l'un des spécimens provenait des caisses du « Naturaliste » rentré en France en 1803, et les cinq autres, parmi lesquels figuraient certainement des jeunes puisque Dufresne a pris soin de noter qu'ils étaient de volume et d'âge différents, de celles du « Géographe » rentré en 1804.

De ces six individus montés en 1803-1804, deux se trouvent encore dans les galeries du Muséum :

Un poussin en livrée rayée dont le plateau porte comme inscription : « *Jeune Casoar Nouvelle-Hollande Capitaine Baudin an XI* ». D'après la date, an XI, c'est évidemment le sujet rapporté par « Le Naturaliste », qui fut monté en 1803 et que Dufresne désigne ainsi : « *Jeune Casoar en bon état dépouillé par Maugé* ».

Un jeune plus âgé que le précédent et dont le plumage ne présente pas de rayures. Les indications du plateau sont les suivantes : « *Remis sur plateau en février 1847. L'ancien plateau était sans renseignements* ». D'après son aspect il s'agit évidemment d'un spécimen très ancien en collection. Comme d'autre part cet oiseau n'est probablement pas un jeune *Dromaeus Novae Hollandiae* mais un jeune Émeu noir (cf. ci-dessous, p. 197), il est quasi certain qu'il s'agisse d'un des spécimens rapportés par « Le Géographe ». C'est la déter-

mination fortuite de ce sujet qui nous a amené à entreprendre les longues recherches historiques qui font l'objet de cet article : car d'où pouvait provenir cet Emeu noir méconnu puisque, d'après la tradition, trois seulement avaient été collectés ?

Il manque donc à l'appel quatre spécimens. Ceux-ci ont disparu des collections du Muséum avant 1867 puisqu'ils ne sont pas mentionnés dans l'ancien catalogue des oiseaux montés qui était rédigé à cette date. Dans les archives de la période antérieure, malheureusement moins strictement tenues que de nos jours et souvent incomplètes jusque vers les années 1840, deux indications de « sortie » nous ont paru particulièrement dignes d'intérêt.

En décembre 1825 un « *Casoar monté de la Nouv lle-Hollande, pris dans les Galeries* » a été donné à Florent Prévost en échange d'autres spécimens. Cet oiseau, désigné par ailleurs comme étant « *monté, sans squelette et en mauvais état* », est certainement l'un des Emeus de Péron et Lesueur, car en 1825 le Muséum n'en avait pas, à notre connaissance, reçu d'autres que ceux-là. Malheureusement Florent Prevost, outre ses fonctions d'aide-naturaliste pour la préparation des animaux, avait à son compte un commerce d'objets d'histoire naturelle. Il est donc probable que cet oiseau a été revendu ultérieurement par ses soins et seul un heureux hasard permettrait de découvrir dans quelle collection publique ou privée il a finalement échoué.

En décembre 1827 un « *Casoar de la Nouvelle-Hollande sans bec* », estimé à 60 francs, a été donné à M. Moricand, l'un des administrateurs du Musée de Genève. Or il existe dans ce Musée les restes d'un Emeu étiqueté « Dromaeus ater *Vieillot, ad. île Decres* ? ». Une fiche indique que l'inscription actuelle a été fondée sur une étiquette déchirée et peu lisible trouvée sur le socle en 1892 : un lambeau semblait indiquer Decrès comme provenance. Des spécimens de la collection Moricand existant encore au Musée de Genève, il paraît peu douteux que l'Emeu en question, très anciennement monté, et d'ailleurs sans bec, soit bien celui que M. Moricand avait acquis du Muséum de Paris en 1827. Qu'il provienne du voyage de Baudin nous paraît aussi peu douteux, car s'il est exact qu'en 1826, avec le retour de l'expédition de la « Thétis », les collections du Muséum de Paris se soient enrichies de quelques nouveaux Emeus, il est invraisemblable que l'on

ait cédé un matériel aussi récemment acquis. Il est beaucoup moins sûr par contre que l'Emeu du Musée de Genève corresponde bien à l'une des dépouilles naturalisées *montées en 1804* : il est possible que ce spécimen soit *la peau* de l'animal mort en mai 1822 et dont le squelette est conservé à Paris, ou encore qu'il soit la peau du spécimen rapporté en 1803 par « Le Naturaliste » et qui a disparu de la Ménagerie du Jardin des Plantes avant 1809. Nous reviendrons plus loin sur ce point difficile (cf. ci-dessous, p. 195).

D'autres sorties sont signalées dans les registres du laboratoire d'Ornithologie, mais à une époque beaucoup plus tardive (1860-62), alors que le grand Emeu du continent australien était devenu un hôte habituel de la ménagerie : nous avons vérifié que ces sorties concernaient la grande espèce banale et qu'aucune indication ne permettait de les mettre en rapport avec l'expédition Baudin.

Mais le Musée de Turin conserve un jeune Emeu étiqueté de la manière suivante : « Dromaeus ater *Vieillot* ? Casuarius Novae Hollandiae *Lath. Nuova Ollanda. Giovane individuo del viaggio di Peron alle Terre Australi* ». L'indication d'origine est cette fois très précise, elle désigne certainement l'un des sujets montés à Paris en 1801, mais la voie par laquelle il est parvenu à Turin n'est pas élucidée. Dans les registres de Turin, aucune date, aucun renseignement qui puisse nous renseigner. La cheville ouvrière de cette acquisition a peut-être été Bonelli, car ce célèbre ornithologiste fut en fréquents rapports avec le Muséum de Paris dans les trente premières années du XIXe siècle. Plusieurs échanges entre Bonelli et le laboratoire d'Ornithologie sont mentionnés dans les archives de ce dernier, mais leurs listes sont fragmentaires : un important échange, en 1812, est cité sans le détail des objets ; un jeune « Casoar » pouvait se trouver dans le lot, mais ceci est une pure supposition.

On voit que des six dépouilles d'Emeus rapportées à Paris par l'expédition Baudin, trois ou quatre sont encore accessibles, mais que deux au moins ont jusqu'à présent échappé à nos investigations : de ces dernières nous savons seulement que l'une fut donnée à Florent Prévost en 1825

D'OÙ PROVENAIENT LES ÉMEUS DE L'EXPÉDITION BAUDIN ?

Quelle était l'origine géographique de ces différents Emeus ? C'est la question la plus importante au point de vue de l'ornithologie, mais peut-on la trancher avec certitude ?

Les souvenirs publiés par Péron et Freycinet ne sauraient nous éclairer ; bien au contraire, ils ont induit en erreur les auteurs qui se sont précédemment occupés de l' « Emeu noir », comme l'a justement fait observer Whittell (1951, p. 68), auquel revient le mérite de s'être le premier référé au journal inédit de Baudin.

Péron et Freycinet, en rédigeant le « Voyage aux Terres Australes », ne se proposaient pas une relation zoologique détaillée de leurs aventures, et Péron, qui ne se remit jamais de ses fatigues, mourut prématurément avant même d'en avoir terminé avec la relation historique, sans que ses projets de publication purement zoologique aient pu voir un commencement d'exécution. On doit donc faire appel à d'autres sources.

Souvenons-nous tout d'abord que les collections de l'expédition Baudin sont parvenues en France en deux temps : un premier lot sur « Le Naturaliste » en juin 1803, comprenant un Emeu vivant adulte et une peau de poussin, un second lot sur « Le Géographe » en mars 1804, comprenant deux Emeus vivants adultes et cinq peaux (sans compter un Casoar à casque vivant !).

Aucun objet de l'île King, ni a fortiori de l'île des Kangourous, n'a pu figurer dans les collections du « Naturaliste » : ce navire quitta dès le 8 décembre 1802 l'île King, où les deux corvettes avaient laissé tomber l'ancre l'avant-veille ; or les naturalistes ne descendirent à terre que le 10 et le chargement des collections sur « Le Naturaliste » en partance pour la France s'était effectué à Port Jackson. Il semble donc vraisemblable que Baudin s'était procuré l'Emeu vivant confié au capitaine Hamelin et les « trois petits » qui moururent en route, dans cette ville où, s'il faut en croire Péron (1806, p. 416), Lesueur avait réuni une importante collection ornithologique. D'ailleurs, si le spécimen naturalisé actuellement conservé dans la galerie des animaux éteints du Muséum de Paris est étiqueté « Port-Jackson », ne serait-ce pas par suite d'une confusion de plateau ou d'étiquetage entre l'Emeu du « Naturaliste » et l'un de ceux du « Géographe » ?

Quant à la peau de poussin du « Naturaliste », Dufresne a pris soin de préciser qu'elle avait été préparée par Maugé : si l'indication est exacte, l'oiseau proviendrait d'Australie occidentale ou de Tasmanie. Encore le malheureux Maugé était-il en si mauvais état de santé lorsqu'il parvint en Tasmanie au début de l'année 1802, qu'il est assez peu probable qu'il ait pu s'y livrer à des travaux de taxidermie. Par ailleurs il ne semble pas, d'après les sources manuscrites et publiées que nous avons pu consulter, que l'expédition ait rencontré d'oiseaux « coureurs » en Australie occidentale. Il est possible que Dufresne, dans le généreux souci d'exalter la mémoire de son ami Maugé, lui ait attribué à tort la totalité des récoltes rapportées par « Le Naturaliste ». Quoi qu'il en soit, l'oiseau en cause, recouvert de duvet rayé, est en tous points semblable aux poussins de *Dromaius Novae Hollandiae*, sauf sous le rapport des teintes, mais son actuelle coloration jaunâtre est sans doute l'effet d'une trop longue exposition dans les galeries.

Les Émeus du « Géographe » sont certainement plus dignes d'attention, d'autant que l'origine géographique des deux sujets vivants est exprimée avec précision et sans ambiguïté dans des manuscrits contemporains de leur arrivée en France. On peut consulter aux Archives Nationales un « *Tableau général de tous les animaux vivants qui se trouvent à bord du Géographe* », daté du 4 germinal an XII (25 mars 1804) et certifié véritable par Péron, « naturaliste zoologiste du gouvernement ». Une copie de cet état, signée de Milius, capitaine de Frégate, commandant le « Géographe » depuis la mort de Baudin, et d'Henry de Freycinet, lieutenant en pied, est jointe au même dossier (AJ 592, 21 germinal an XII). Ce tableau donne les renseignements suivants :

« Casuarius Hollandiae Novae. *Lieu de l'embarquement : île de King. Nombre des individus : 2. Cet animal est incontestablement l'un des plus précieux de la Nouvelle Hollande ; la chair en est excellente ; il s'apprivoise aisément.* »

« C. molucanus. *Lieu de l'embarquement : île de France. Nombre des individus : 1. Apporté des Moluques par l'amiral batave Decker et donné par lui au général Decaen.* »

Au musée du Havre deux documents, dans le fonds Lesueur-Péron, donnent des renseignements analogues. Ce sont un « *Tableau général de tous les animaux vivants qui se*

trouvaient à bord du Géographe le 17 pluviôse an 12 de la Rép. fr. », ainsi rédigé :

« Casuarius Hollandiae Novae *2. Ile King. Donnés par l'anglais Cowper.* »

« C. molucanus. *1. Ile de France. Donné par le général Decaen.* »

et une manière de petit carnet, portant la même date (17 pluviôse an XII / 7 février 1804) qui, nous le supposons d'après sa rédaction plus désordonnée et plus succincte, dût servir de brouillon pour l'établissement du tableau précédemment cité. Ce pittoresque carnet nous apprend que les cages des « Casoars » étaient placées sur le gaillard d'arrière du côté de tribord : on n'a pas de peine à se représenter Péron, le carnet à la main, parcourant le navire pour faire l'inventaire des animaux dont il avait la charge.

Ainsi donc, s'il faut suivre Péron lui-même, le célèbre « Emeu noir de l'île Decrès » ne viendrait pas de l'île Decrès [1] Nous croirions à une de ces distractions auquel il était sujet (l'état que nous venons de citer est daté de la rade de Paimbœuf alors qu'il se trouve à Lorient [2]), s'il n'avait pris soin de noter que ces Emeus vivants avaient été donnés par l'Anglais Cowper. Le détail ne peut s'inventer par étourderie Cowper était le chasseur de phoques qui lui offrit l'hospitalité lorsque ses compagnons et lui-même eurent à souffrir du mauvais temps durant leur séjour sur l'île King.

Pourtant l'indication, si elle est exacte dans son sens général, ne l'est pas dans le détail. Donnons la parole à Nicolas Baudin, le chef de l'expédition, dont le journal manuscrit est conservé aux Archives Nationales (Marine, 5JJ 39) :

« *3 nivôse an XI* / 24 décembre 1802.

Dans la matinée le maître qui préside l'établissement des pêcheurs anglais dans cette anse vint à bord pour être remplacé des provisions qu'il avait fournies à nos savants pendant mon absence, et par ce moyen j'appris qu'ils n'avaient pas plus souffert de la faim que nous, ce qui me fit beaucoup de plaisir. Je donnais à ce pêcheur qui s'appelle Cowper cinquante livres de biscuit, une dame-jeanne de rhum, vingt livres de sucre, trois livres de thé et dix bouteilles de vin rouge. J'achetai aussi de ses gens quelques Emious ou Casoars, *un kangourou mâle bien privé et trois wombats.* »

« *8 nivôse an XI* / 29 décembre 1802.

Je fus dans la matinée de très mauvaise humeur en apprenant que cinq des hommes que j'avais mis à terre sur l'île King étaient revenus à bord. Comme cela me faisait des consommations extraordinaires, j'ordonnai qu'ils seraient nourris aux dépens des canotiers qui avaient été envoyés à terre pour le service du bâtiment, étant persuadé que c'étaient eux qui leur avaient fourni les moyens de revenir à bord en les embarquant dans leurs canots. Cet ordre fut révoqué le même jour, ayant eu la preuve du contraire et étant assuré qu'ils avaient été ramenés par les embarcations des pêcheurs qui vinrent plusieurs à bord sous prétexte de nous vendre des Emious, Wombats et Kangourous qu'effectivement j'achetai d'eux. »

Ainsi les Emeus de l'île King n'avaient pas été donnés par Cowper, comme le dit Péron, mais sans doute achetés à ses acolytes. Plutôt que ce détail insignifiant nous aurions préféré lire dans le journal de Baudin le nombre exact d'Emeus qu'il se procura dans ces conditions. On peut seulement affirmer qu'il y en eut au moins trois, sans quoi l'expression « *quelques Emious* » ne se justifierait point.

Quelques jours plus tard, l'expédition s'arrêta à l'île que Flinders avait nommée Kangaroo Island et que les rédacteurs du « Voyage aux Terres Australes » rebaptisèrent Decrès en l'honneur du ministre de la Marine du premier Empire. Péron et Freycinet ont mentionné dans leurs textes l'abondance des Emeus qu'ils y ont aperçus et ils ont fait allusion à leurs difficultés pour en attraper. Le journal de Baudin confirme ces deux points mais non pas le nombre d'Emeus finalement capturés :

« *21 nivôse an XI* / 11 janvier 1803

Sur les quatre heures de l'après-midi, le citoyen Ranson revint de la mission dont il avait été chargé sans avoir rien trouvé de bien intéressant et pas une seule goutte d'eau. Il vit dans cette course beaucoup de Casoars *et de Kangourous...* »

« *1er pluviôse an XI* / 21 janvier 1803.

Le grand canot que j'avais fait partir la veille avec deux jours de vivres sous le commandement du citoyen Bonnefois,

pour aller nous couper les espars propres pour la mâture de nos embarcations, revint à bord sur les 7 heures du matin. J'avais aussi fait embarquer le citoyen Lesueur dans cette embarcation pour nous procurer quelques Emous vivants en ce qu'il y en a beaucoup dans les environs de l'endroit où le canot était allé, mais on ne voulut pas lui donner le temps nécessaire pour en faire la chasse avec les chiens qu'il avait embarqués exprès. »

« *11 pluviôse an XI* / 31 janvier 1803.

Le canot chargé de pourvoir à notre consommation d'eau nous apporta à son retour deux jolis Emous vivants qu'ils prirent avec le secours des chiens. Malgré toutes nos tentatives nous n'avions pu jusqu'alors parvenir à les approcher, malgré que les lieux qu'ils fréquentaient nous fussent connus. *Cette capture heureuse me fit moins regretter la perte de la journée que je venais de passer pour attendre le Casuarina.* »

Ainsi, c'est deux et non pas trois Emeus que l'expédition captura à l'île des Kangourous. Nous croyons Baudin, de préférence à Péron, car le premier écrivait le soir même des événements, tandis que le second rédigea le « Voyage aux Terres australes » après que plusieurs années eussent estompé ses souvenirs.

Baudin se souciait beaucoup de rapporter vivants en France les animaux capturés. Il en parle souvent dans son journal, indiquant les précautions qu'il prend à leur égard, les soins qu'il leur donne quand ils paraissent mal en point. Le bien être de ses animaux le préoccupait plus que celui des « savants » embarqués à son bord, ceux-ci lui en gardèrent rancune. Parce que les Kangourous parqués sur le pont souffraient de la pluie et de la brume, n'imagina-t-il pas de leur donner les chambres de ces messieurs, ne se ménageant d'ailleurs pas lui-même.

« *9 ventôse an XI* / 28 février 1803.

Aussitôt l'arrivée de la chaloupe, on embarque les plantes vivantes ramassées par le citoyen Guichenot, notre jardinier, au nombre de soixante-et-dix espèces. Elles furent placées en différents endroits du bâtiment et dans ma chambre afin de différer encore de quelques [jours] les lamentations que j'au-

rais à entendre quand il faudra absolument prendre les chambres de ceux qui en occupent encore *pour placer les autres objets d'histoire naturelle que nous pourrons recueillir pendant la suite de la campagne.* »

A cette date il y avait au moins cinq Emeus vivants sur « Le Géographe », dont deux provenaient de l'île des Kangourous et les autres de l'île King. La suite du voyage fut malheureusement fatale à la plupart d'entre eux :

« *24 ventôse an XI* / 15 mars 1803.

Pendant la journée il nous mourut un de nos Kangourous et un de nos Emious. *C'était pour la seconde fois que cet accident nous arrivait et nous en imputâmes la cause au grand mouvement du bâtiment qui, n'ayant que peu de voile pour conserver « Le Casuarina », était agité de toute manière par l'action de la mer qui n'était ni commode ni belle.* Ces animaux furent empaillés afin d'en conserver les dépouilles. »

On ne peut pas conclure de la première phrase que nous soulignons que c'était le deuxième Emeu mort à bord, car Baudin fait peut être allusion à des Kangourous morts à bord le 15 pluviôse précédent. Quoi qu'il en soit, dans une lettre écrite de Timor à l'attention de Jussieu (Bibl. du Muséum, Ms 2082), Baudin ne mentionne que *quatre* Emeus vivants. Le voyage n'était hélas ! pas terminé.

« *13 messidor an XI* / 2 juillet 1803.

Le treize, le ciel, quoique toujours chargé de nuages et couvert, prit dans la matinée une meilleure apparence et il semblait que nous allions avoir un changement en notre faveur. Nous en avions d'autant plus besoin que le temps qu'il faisait depuis quatre jours occasionnait au bâtiment des mouvements si violents que tous nos bestiaux que je désirais si fort conserver pour l'utilité de la France en étaient fort incommodés et particulièrement les Emious qu'il fallait faire manger par force pour qu'ils ne mourussent pas de faim. La perte de ces oiseaux ne sera sûrement pas remplacée par le peu de connaissance géographique qu'il paraît que nous pourrons avoir sur la partie de la côte qu'il nous reste à visiter et je suis décidé, si le temps ne se met pas au beau après la pleine lune, à faire route pour l'île de France plutôt que de les perdre en entier. »

« *18 messidor an XI* / 7 juillet 1803.

Dans la matinée je fus informé que plusieurs de nos quadrupèdes et des Emious étaient bien malades. Nous ne pûmes en attribuer la cause qu'aux mouvements violents et multipliés de la grosse mer qui ne leur laissait pas un instant de repos. Cette nouvelle me fut d'autant plus désagréable que je me voyais à la veille de les perdre après un soin qui aurait dû leur mériter un sort plus heureux. Comme les Emious refusaient de manger nous les fîmes prendre de la nourriture par force en leur ouvrant le bec et en leur introduisant dans l'estomac des boulettes de pâte de riz. On leur donna, de même qu'aux Kangourous qui étaient indisposés, du vin et du sucre, et quoique je fus très dépourvu de ces mêmes objets pour moi je serai bien content de m'en être privé pour eux s'ils peuvent contribuer à les ramener en santé. »

« *19 messidor an XI* / 8 juillet 1803.

Comme on s'était aperçu la veille que le vin au sucre donné à nos animaux malades leur avait fait du bien et qu'ils avaient repris un peu de force on continua à leur en donner la même quantité deux fois par jour. »

« *30 messidor an XI* / 19 juillet 1803.

Nous eûmes le désagrément de perdre ce jour un de nos Emious mort sans aucun signe de maladie. Cette perte était d'autant plus grande qu'en le dépouillant pour l'empailler on reconnut que c'était une femelle et que dans les trois qui nous restent il ne s'y en trouve peut-être pas. »

« *14 thermidor an XI* / 2 août 1803.

Nous perdîmes ce jour un de nos Emious qui fut empaillé pour le Muséum. C'était le second depuis que le gros temps nous accompagnait qui en fût devenu la victime. Malgré le désagrément je me croirai fort heureux si je parviens à conserver les deux de cette espèce qui me restent. »

Ces deux Emeus qui restaient résistèrent, nous le savons, aux sept mois de voyage ultérieur, au débarquement à Lorient, au transport à Paris. Ils furent l'un des ornements du parc impérial de Malmaison au temps de son plus brillant éclat, ils vécurent ensuite dix-sept ans au Jardin des Plantes et ce sont bien leurs restes qui comptent parmi les pièces les plus

précieuses du Muséum de Paris. Malheureusement c'est Baudin qui ne survécut pas aux fatigues du voyage et qui ignora toujours la valeur des deux spécimens que son obstination valait aux collections nationales. Tel que nous le connaissons à travers son journal et ses lettres, cette seule perspective l'eût consolé de tous les déboires rencontrés au cours d'une expédition dont il attendait pourtant, lorsqu'il l'entreprit, la plus grande gloire !

Le journal de Baudin établit donc sans discussion possible que les collections du « Géographe » comptaient des Emeus provenant de l'île King et deux autres de l'île des Kangourous, mais il ne fournit aucune indication, parmi ces deux origines, sur celle qui était propre aux deux sujets survivants. On voudrait être sûr que Péron ne fit pas de confusion entre l'origine géographique des défunts et celle des rescapés. Avait-il un moyen de distinguer les uns des autres ? Baudin tenait « *le citoyen Péron pour le plus irréfléchi et le plus imprévoyant* » de ses compagnons de bord, mais Baudin, qui n'avait jamais pu se faire à son esprit frondeur et indiscipliné, détestait cet « observateur de l'homme » qui, selon lui, passait le plus clair de son temps à ramasser des coquilles brisées !

Ne disposant d'aucune autre source d'information, nous sommes tenus de faire crédit à François Péron pour l'origine géographique des Emeus arrivés vivants en France sur « Le Géographe », non sans remarquer qu'il paraissait attacher la plus grande importance à la provenance de ses spécimens. Il l'affirme du moins dans une lettre adressée à Geoffroy Saint-Hilaire où il le supplie de faire grande attention aux numéros d'ordre qu'il a placés sur ses caisses et ses colis et de l'attendre pour les ouvrir :

« *29 germinal an XII* / 19 avril 1804.

Les résultats de mes observations étaient inscrits sur mes journaux, toutes les collections soigneusement étiquetées portaient avec elles un n° correspondant à celui de ses observations. De cette manière non seulement il n'est aucun échantillon dont la patrie ne puisse être rigoureusement assignée, *mais encore il n'est aucune grande coupure du continent austral, reconnue par nous, dont les productions ne puissent être appréciées en raison des grandes différences de température et d'exposition.* »

Remarquons enfin la gratuité de l'origine classiquement attribuée à l'Emeu noir. Le squelette de la galerie des animaux éteints est étiqueté comme provenant de l'île King (ce qui serait la vérité), l'oiseau naturalisé comme provenant de Port Jackson (ce qui est faux mais a pour cause probable une confusion avec l'Emeu du « Naturaliste »). L'île Decrès n'est mentionnée à propos de ces spécimens, pour la première fois, que dans le texte déjà cité de Florent Prévost. Mais à la même époque, le biographe de Péron, M. Girard (1857, p. 125-126), qui eut certainement accès au laboratoire d'Ornithologie du Muséum et qui signala avec vérité qu' « *outre un grand nombre de dépouilles, Péron* [*avait rapporté*] *vivants deux Casoars sans casque ou émous* », écrivait sans plus de précision : « *les plus beaux individus rapportés viennent de l'île Decrès* » (9), ce qui ne s'applique pas nécessairement aux spécimens vivants. Ces deux publications ayant passé inaperçues des commentateurs de l' « Emeu noir », est-il trop hasardeux de supposer que sans le raisonnement controuvé que Milne-Edwards et Oustalet ont déduit hâtivement d'une phrase du « Voyage aux Terres Australes », nul n'aurait songé à l'île Decrès ?

Conclusions ornithologiques

Résumons cette histoire compliquée. En juin 1803, le vaisseau « Le Naturaliste » rapporte en France un Emeu vivant adulte et une dépouille de poussin, provenant sans doute l'un et l'autre de la région de Sydney. L'Emeu vivant disparut assez tôt et nous n'avons pas d'indication sur ce que l'on fit de sa dépouille, mais le poussin existe toujours dans les collections du Muséum de Paris.

En mars 1804, « Le Géographe » rapporte à Paris deux Emeus adultes vivants provenant vraisemblablement de l'île King et cinq dépouilles provenant les unes de l'île King, les autres de l'île des Kangourous. Les Emeus vivants vécurent en captivité jusqu'en 1822 ; le Muséum de Paris conserve le squelette de l'un d'eux et la dépouille naturalisée de l'autre. Des cinq peaux, le Muséum de Paris en conserve une, le Muséum de Turin une autre.

(9) Nous savons qu'il y en avait deux dans le nombre.

Par ailleurs, il existe au Musée de Florence un squelette incomplet d'adulte et au Musée de Genève une peau d'adulte montée mais très soigneusement désossée.

Contrairement à ce qui fut souvent allégué, la dépouille naturalisée d'Emeu noir adulte du Muséum de Paris et le squelette du Musée de Florence correspondent incontestablement à deux individus différents. Nous nous sommes assurés par radioscopie que l'Emeu noir de Paris avait été monté selon l'usage le plus courant, c'est-à-dire en conservant le squelette des pattes et celui de la tête. Les os des doigts, le tarsométatarsien, le tibiotarse, le crâne et les os de la main sont présents sous la peau de l'Emeu noir de Paris. Or si le squelette du Musée de Florence n'est pas complet (Giglioli, 1901, p. 8), certains os manquants ayant été remplacés par des fac-similés en bois, les os des membres postérieurs sont, à l'exception de trois phalanges distales, véritables ainsi que toute la partie supérieure et postérieure du crâne.

Le squelette de Florence, s'il est exact qu'il provienne de l'expédition Baudin, n'entre pas dans le décompte du matériel rapporté en 1804, tel que nous avons pu le récapituler. Il faut donc supposer qu'outre les animaux vivants et les oiseaux en peaux, les naturalistes de Baudin ont encore rapporté au moins un squelette, qui correspond peut-être à l'une des peaux de 1804. Péron était anatomiste (lors du départ, quand les effectifs de l'expédition étaient au complet, il avait été plus spécialement chargé de l'Anatomie comparée). Il n'y aurait rien d'étonnant à ce qu'il ait tenu à préparer à la fois le squelette et la peau de l'un des Emeus morts en route. Nous savons d'ailleurs que l'oiseau monté cédé à Florent Prévost en 1825, et malheureusement maintenant inaccessible, n'avait pas de squelette (cf. ci-dessus, p. 184).

Tel est également le cas de l'oiseau monté conservé au Musée de Genève. La manière dont cette peau, dépourvue de tout élément squelettique, a été montée indique sans doute possible que le squelette a été prélevé en vue d'un montage anatomique : mais ses dimensions sont trop grandes pour convenir au squelette du Musée de Florence. On sait que les mesures que l'on peut prendre sur un animal monté sont aléatoires ; à plus forte raison quand le spécimen a été monté dans les conditions particulières que nous venons d'évoquer. Néanmoins, d'après les dimensions externes des pattes, on peut évaluer la longueur du tarsométatarsien à 28 cm environ.

Il n'est donc pas impossible que le squelette du Muséum de Paris, dont les tarses mesurent 29 cm, et la peau de Genève représentent un seul et même individu. L'idée mérite en tous cas d'être retenue à titre d'hypothèse.

Tel que l'Emeu de Genève se présente de nos jours, après avoir été démonté en 1925 puis tout récemment remonté, il mesure 116 cm de hauteur totale, la hauteur du dos étant de 78 cm. Ces dimensions sont sensiblement inférieures à celles des Emeus ordinaires, mais elles dépassent largement celles de l'Emeu noir naturalisé de Paris, pour lequel les mensurations équivalentes donnent 86 et 66 cm.

La pattern de la peau de Genève — le seul des Emeus de l'expédition Baudin qui fut étiqueté « île Decrès » : on ne sait malheureusement pas quelle était l'ancienneté de l'étiquette, d'ailleurs difficilement déchiffrable, la pattern de la peau de Genève est singulièrement troublante, car loin de ressembler à celle de l'Emeu noir naturalisé de Paris, elle est au contraire très voisine, sinon identique, à celle de *Dromaeus Novae Hollandiae*.

L'Emeu de Genève ne présente pas la coloration extrêmement foncée, brun noirâtre, qui est si caractéristique de tout le plumage cervical de l'Emeu de Paris. Comme chez *Dromaeus Novae Hollandiae*, le jabot, garni de longues plumes souples de teinte claire, tranche avec la partie supérieure du cou revêtu de plumes courtes et foncées. Mais cette zone distale noirâtre en dessous de la tête est beaucoup plus étendue que chez les Emeus ordinaires que nous avons eu l'occasion d'examiner. A cet égard on ne peut manquer d'être frappé de la ressemblance entre la peau de Genève et une aquarelle peinte par de Wailly en novembre 1806 « d'après le vivant », qui se trouve dans la célèbre collection des vélins du Muséum. Ce vélin ne peut être tenu pour une interprétation un peu fantaisiste de la réalité lorsqu'on a examiné comparativement l'oiseau de Genève. Il est inédit, aussi avons-nous cru utile d'en publier une photographie pour illustrer cet article, encore que l'identité de l'oiseau figuré nous laisse perplexe au même titre que celle de l'oiseau de Genève qui lui servit peut-être de modèle voici plus d'un siècle et demi.

Que représente ce mystérieux oiseau ? Un sexe différent de la dépouille montée adulte de Paris (une ♀ selon la tradition) ? Une phrase déjà citée (ci-dessus, p. 192) du journal de Baudin semble indiquer que ses naturalistes n'avaient pas

repère de différences dans le plumage des deux sexes des Emeus embarqués, à quoi on peut évidemment rétorquer qu'ils n'avaient guère mieux su distinguer les « Emeus noirs » des Emeus du continent ? Cependant on ne connaît pas de dimorphisme sexuel dans le pattern des *Dromaeus Novae Hollandiae* et on a quelque peine à admettre que pour ce caractère les Emeus des îles King et Decrès en aient été nettement différents. S'agirait-il tout simplement d'un spécimen de taille particulièrement faible de *Dromaeus Novae Hollandiae* ? En d'autres termes, serait-ce la dépouille de l'Emeu rapporté vivant par « Le Naturaliste » et dont le destin après 1804 est inconnu ? Ou bien l'Emeu de Genève représenterait-il une race ou une espèce insulaire différente de l'Emeu de Paris, serait-ce lui le véritable Emeu de l'île Decrès (comme l'indique son étiquette), l'Emeu de Paris beaucoup plus pigmenté étant l'Emeu de l'île King, dont le climat est plus humide et plus froid ?

Les documents actuellement accessibles ne permettent pas, nous semble-t-il, de trancher définitivement dans ces suppositions diverses.

Il nous reste à décrire les deux jeunes Emeus noirs retrouvés à Paris et à Turin qui correspondent à la phase de plumage figurée dans l'atlas du Voyage aux Terres Australes (pl. XXXVI) sous la rubrique « jeune Casoar de cinq semaines environ ».

Tel qu'il est monté, la hauteur totale du jeune Emeu de Paris est de 52 cm. Son plumage est brun, blanchâtre sur les flancs, sur le ventre, sur la gorge. Par comparaison avec de jeunes Emeus ordinaires, on se rend compte aisément qu'il représente une espèce sensiblement plus petite : il se trouve en effet à un stade de croissance des plumes plus avancé que tel poussin de *Dromaeus Novae Hollandiae* auquel nous l'avons comparé, alors qu'il est de stature nettement plus faible. Son plumage ne présente pas les raies claires si caractéristiques des poussins de *Dromaeus Novae Hollandiae*, le plumage mesoptyle est entièrement poussé, le plumage téléoptyle a fait son apparition et pourtant le tarse de cet oiseau ne mesure encore que 136 mm, le doigt médian (sans la griffe) 54 mm, l'arête culminale 34,5 mm, le bec selon la commissure 62 mm.

Le jeune de Turin est encore plus petit (45 cm de hauteur) et cependant il est déjà impossible de distinguer dans son

plumage des rares, bien que des traces de duvet soient encore présentes à l'extrémité des plumes. Le tarse mesure 100 mm ; le doigt médian (sans la griffe) 40, l'arête culminale 23, le bec selon la commissure 56. L'aspect général de l'oiseau est très voisin du précédent, mais son état de conservation est encore moins bon.

Pour terminer, voici en récapitulation la liste des restes, squelettes ou peaux naturalisées, actuellement accessibles, d'oiseaux provenant de l'expédition Baudin et pouvant être attribués aux populations d'Emeus qui vivaient autrefois dans l'île King et dans l'île des Kangourous au sud de l'Australie.

A) Un oiseau adulte naturalisé, monté de la manière habituelle (c'est-à-dire avec le squelette de la tête et des pattes), sans indication de sexe (ce serait une ♀ d'après la tradition). Au Muséum de Paris.

B) Un squelette complet d'adulte, étiqueté ♂, au Muséum de Paris.

C) Un squelette d'adulte incomplet (on trouvera dans le travail de Giglioli déjà cité la liste des os manquants), étiqueté ♂, de taille intermédiaire aux deux précédents. Au Musée de Florence.

D) Une peau d'adulte à laquelle ne reste attaché aucun élément squelettique ni corné, sans indication de sexe, de la même taille semble-t-il que le spécimen *B*. Au Musée de Genève.

E) Un jeune spécimen naturalisé, monté, sans indication de sexe, au Muséum de Paris.

F) Un jeune spécimen naturalisé, monté, sans indication de sexe, au Musée de Turin.

L'espoir n'est d'ailleurs pas vain de voir cette liste s'allonger. En effet, des cinq dépouilles montées au Muséum de Paris à la fin du printemps de 1804, deux au moins (trois peut-être si les spécimens B et D ne font qu'un) ont disparu. Il n'est pas impossible qu'elles soient conservées dans quelque collection européenne sous un étiquetage défectueux masquant leur véritable identité.

On aura remarqué que, tout au long de ce récit, nous avons évité de désigner les oiseaux qui en faisaient l'objet par une dénomination latine ; ç'eût été en effet préjuger quelque peu de la conclusion que de suivre l'usage actuel.

Les premiers auteurs qui distinguèrent l'Emeu noir de Paris l'appelèrent, non sans logique, *Dromaius ater*, selon un terme spécifique proposé par Vieillot en 1817. Mais si Vieillot a bien noté la petite taille des Emeus de la ménagerie du Jardin des Plantes qu'il cite nommément dans sa description, il s'est inspiré tout autant de la description du *Casuarius australis* Latham qu'il indique lui-même en synonymie. *D. ater* Vieillot 1817, terme composite, doit donc être rejeté.

A la suite de Mathews, les auteurs modernes ont utilisé *D. diemenianus* Jennings 1828. Mais la description originale de Jennings repose entièrement sur un texte de Latham qui s'appuie lui-même sur des oiseaux inconnus (sans doute *D. Novae Hollandiae*) qu'il aurait vus à Londres et, en y ajoutant une *terra typica* de son cru, sur la planche XXXVI de l'Atlas du Voyage aux Terres Australes dont nul ne sait au juste combien elle représente d'espèces ni lesquelles ! *D. diemenianus*, terme composite également, doit être écarté au même titre que *D. ater* Vieillot.

Dromaius Peroni Rothschild 1907, dont le type est indiscutablement la dépouille naturalisée adulte de Paris, pourrait être retenu pour désigner l'Emeu noir, si nous n'avions pas montré que cet oiseau venait de l'île King plutôt que de l'île des Kangourous. Or Spencer en 1906 a donné le nom de *D. minor* aux ossements d'Emeus découverts dans cette île et conservés au South Australian Museum (*D. Bassi* Legge 1907, fondé sur le même matériel, en est un pur synonyme) : *D. minor* est le terme le plus ancien s'appliquant exclusivement et sans ambiguïté aux Emeus qui peuplaient autrefois l'île King.

Mathews en 1910 a proposé le nom de *D. parvulus* « Gould » pour l'Emeu de l'île des Kangourous : mais la planche qui accompagne son texte est une copie de celle publiée par Milne-Edwards et Oustalet en 1893. Le type de *D. parvulus* est donc encore la dépouille naturalisée adulte de Paris et ce nom est un synonyme de *D. Peroni*.

D. Spenceri Mathews 1912 est un nom nouveau pour l'oiseau figuré sur la planche de « Birds of Australia » sous le nom de *D. minor*. Cette planche est une copie du Casoar de la Nouvelle Hollande ♂ », figuré par Lesueur dans l'Atlas du « Voyage aux Terres Australes » (Pl. XXXVI), que Mathews tenait pour l'Emeu de l'île King à cause de sa poitrine claire bien différente de celle de l'Emeu noir. On a déjà beaucoup

épilogué sur l'identité des oiseaux représentés par Lesueur qu'on relise à ce sujet le long article écrit par Brasil pour réfuter la thèse de Mathews. Nos recherches ne laissent pas subsister grand chose non plus des arguments de Brasil. Lesueur ayant eu la possibilité et le loisir, sur « Le Géographe » et à Paris, de dessiner des Emeus d'origine variée (Australie, île King, île Decrès)[1]. En réalité il est impossible de savoir ce que Lesueur a réellement représenté et, contrairement à ce que d'aucuns ont jugé, les qualités documentaires de la planche ne nous paraissent pas mériter les longs commentaires dont elle fut honorée. Nous voudrions seulement suggérer à ce propos une hypothèse à laquelle il semble que personne n'ait encore songé : le prétendu ♂ de la planche de Lesueur ne serait-il pas tout simplement l'Emeu du continent australien, *D. Novae Hollandiae* ? Lesueur en eut un sujet vivant sous les yeux à Paris...

C'est donc le nom de *D. minor* qui doit être retenu pour désigner l'Emeu de l'île King. Ce nom s'applique à la dépouille naturalisée montée du Muséum de Paris, si telle est bien la véritable origine de ce spécimen.

Mais dans la nomenclature zoologique, comment alors désigner le spécimen de Genève ? Si l'on admet qu'il vienne de Kangaroo Island, comme paraissait l'indiquer son étiquetage, aucun des noms latins précédemment énumérés ne lui convient, puisque tous se ramènent en définitive à l'Emeu de l'île King. La logique imposerait donc d'imaginer à son usage une dénomination latine nouvelle. Cependant, en considération des inconnues qui subsistent dans l'incroyable puzzle que nous avons tenté de débrouiller, nous n'avons pas voulu faire courir à la nomenclature déjà trop encombrée du genre *Dromaeus* le risque d'un synonyme de plus. Il est possible que dans l'avenir la découverte de documents d'archives ayant échappé à notre enquête ou mieux encore celle des spécimens dont la trace est actuellement perdue, éclaire définitivement le problème des Emeus nains : c'est notre souhait en terminant ce travail qu'il induise des recherches susceptibles d'aboutir à la découverte de spécimens méconnus d'Emeus éteints.



Cette étude a été grandement facilitée par l'obligeance de M. E. Dottrens, conservateur du Musée de Genève.

M. A. Maury, conservateur du Muséum d'Histoire naturelle du Havre, du Pr L. Pardi, directeur du Musée de Zoologie de Turin : qu'ils trouvent ici l'expression de notre gratitude pour l'aimable accueil que chacun d'eux nous a réservé. Tous nos remerciements vont encore à MM. A. Simonetta de l'Institut de Zoologie de Florence, P. Géroudet et V. Aellen, du Musée de Genève, pour les nombreux renseignements qu'ils nous ont aimablement communiqués, au Pr J. A. Serra, directeur du Musée d'Histoire naturelle de Lisbonne, à MM. A. Couturier et R. Watrinet, de la Société d'Histoire naturelle de Colmar, qui ont bien voulu répondre à nos questions concernant des spécimens d'Émeus donnés autrefois par le Muséum de Paris, à M. R. Crouzy, Assistant au Laboratoire de Physique appliquée du Muséum grâce auquel nous avons pu examiner aux rayons X l'« Emeu noir » naturalisé adulte de Paris. Nous remercions vivement aussi Mme G. Duprat, M. Denizet et M. Deprat qui ont facilité nos recherches à la Bibliothèque du Muséum, au Service Historique de la Marine et aux Archives Nationales ; M. A. C. Townsend, du British Museum, qui nous a adressé avec diligence la copie d'une référence bibliographique introuvable à Paris. Enfin nous sommes très reconnaissant envers Mme M.-G. Madier, bibliothécaire au Muséum de Paris, qui, avec une inlassable patience, nous a fait profiter de son expérience d'archiviste.

BIBLIOGRAPHIE

Publications

Anonyme. (1804). — Notice des Animaux vivans de la ménagerie, leur Origine et leur Histoire dans cet Établissement. 1 vol., pp. I-XVI, 1-84. Paris, éd. Levrault, Schœll et Cie.

Anonyme. (1809). — Notice sur les Animaux vivans de la ménagerie du Muséum d'Histoire Naturelle. 1 vol., pp. I-XVI, 1-66. Paris, éd. Gabriel Dufour et Cie.

Baudin, N. (1804). — Lettres du capitaine Baudin, commandant en chef l'expédition des découvertes, au citoyen de Jussieu, Professeur au Muséum. *Ann. Mus. Nat. Hist. nat.*, **3**, pp. 475-476.

Bonaparte, C. (1856). — Conspectus Ineptorum et Struthionum. *C. R. Acad. Sci.*, **43**, pp. 840-841. Additions et corrections aux Tableaux paralléliques de la deuxième sous-classe des Oiseaux, Praecoces ou Autophages. Ordre XII. *Id.*, pp. 1026-1027.

Brasil, L. (1913). — L'Emeu de l'île King. *Bull. Soc. Linn. Normandie.* 6), **6**, pp. 76-97.
[Version anglaise *in* : *Emu*, **14**, pp. 88-97 (1914).]

Faivre, J.-P. (1953) — L'expansion française dans le Pacifique 1800-1842. 1 vol., pp. 1-550. Paris, éd. Nouvelles Éditions Latines.
[On trouve dans cet important ouvrage historique une docu

mentation considérable, largement puisée à des sources inédites, sur les expéditions navales de la France pendant la première moitié du XIXe siècle. L'expédition Baudin y est longuement étudiée, et le rôle de Baudin lui-même, qui fut tant dénaturé par ses détracteurs — au premier rang desquels François Péron — y est rétabli dans sa vérité.]

Freycinet, L. (1815). — Voyage de découvertes aux Terres Australes, exécuté sur les corvettes « Le Géographe », « Le Naturaliste » et la goëlette « Le Casuarina » pendant les années 1800, 1801, 1802, 1803 et 1804, sous le commandement du capitaine de vaisseau N. Baudin. Navigation et Géographie, 1 vol. pp. I-XVI, 1-576. Paris, éd. Imprimerie Royale.

Geoffroy Saint-Hilaire, E. (1804). — Note sur les animaux vivans venus à bord du « Géographe ». *Ann. Mus. Nat. Hist. nat.*, **4**, pp. 171-172.

Geoffroy Saint-Hilaire, E. (1822). — Composition des appareils génitaux, urinaires et intestinaux à leurs points de rencontre dans l'Autruche et dans le Casoar. *Mém. Mus. Hist. nat.*, **9**, pp. 438-456, pl. 21.

[Malgré son sujet particulier, ce travail doit figurer dans une bibliographie complète de l' « Emeu noir ». D'après la date, il est en effet évident que le matériel étudié par Geoffroy St-Hilaire provenait des « Emeus noirs » morts à la ménagerie en 1822.]

Giglioli, H. (1901). — On a specimen of the Extinct *Dromaeus ater* discovered in the Royal Zoological Museum, Florence. *Ibis*, (8), **1**, pp. 1-10.

Girard, M. (1857). — F. Péron, naturaliste, voyageur aux terres australes. Sa vie. Appréciation de ses travaux. 1 vol., pp. 1-278. Paris, éd. Baillière et Fils, et Moulins, éd. Enaut.

Lacépède et Cuvier (1801). — La Ménagerie du Muséum national d'Histoire naturelle, ou description et histoire des animaux qui y vivent ou qui y ont vécu. 1 vol. Paris, éd. Miger.

[Ouvrage réédité dans d'autres formats en 1804 et en 1817.]

Lesueur et Petit (18..). — Voyage de découvertes aux Terres Australes exécuté par ordre de S. M. l'Empereur et Roi. Atlas. 1 vol., 42 planches et cartes color.

[Ce sont les planches 36 et 41 qui concernent les Emeus. En voici les légendes : Pl. XXXVI : Nouvelle-Hollande : île Decrès. Casoar de la Nouvelle Hollande. (*Casuarius novae Hollandiae* Lath.) 1. Casoar mâle. 2. Casoar femelle. 3. Jeune Casoar de 5 semaines environ. Les deux individus marqués de bandes longitudinales sont âgés de 20 à 25 jours. — Pl. XLI : Nouvelle-Hollande : île Decrès. Détails du Casoar de la Nouvelle Hollande. 1. Bec 1/2 grandeur naturelle. 2. Une Plume du dos grandeur naturelle. 3. Extrémité de l'aile armée de son piquant 1/2 gr. naturelle. 4. Une jeune Plume du Croupion. 5. Une Plume parfaite du Croupion 2/3 de gr. naturelle. 6. Plume du dos d'un très Jeune Casoar gr. naturelle.]

Milne-Edwards, A., et Oustalet, E. (1893). — Notice sur quelques espèces d'oiseaux actuellement éteintes qui se trouvent représentées dans les collections du Muséum d'Histoire Naturelle ; l'Emeu ou Emou noir. Volume commémoratif du centenaire de la fondation du Muséum d'Histoire Naturelle, pp. 246-252, pl. 5.

Milne-Edwards, A., et Oustalet, E. (1899). — Note sur l'Emeu noir (*Dromaeus ater* V.) de l'île Decrès (Australie). *Bull. Mus. Hist. Nat.*, **5**, pp. 206-214.

[Il nous a été impossible de retrouver à la Bibliothèque du

Muséum les trois croquis de Lesueur dont il est fait mention dans cet article. Ces dessins doivent malheureusement être considérés comme perdus.]

MORGAN, A. M., et SUTTON, J. (1928). — A Critical Description of Some Recently Discovered Bones of the Extinct Kangaroo Island Emu (*Dromaius diemenianus*). *Emu*, **28**, pp. 1-19, pl. 2-16.

PÉRON, F. (1807). — Voyage de découvertes aux Terres Australes, exécuté par ordre de Sa Majesté l'Empereur et Roi, sur les corvettes « Le Géographe », « Le Naturaliste » et la goélette « Le Casuarina », pendant les années 1800, 1801, 1802, 1803 et 1804 Historique, tome premier. 1 vol., pp. I-XV, 1-496. Paris, éd. Imprimerie Impériale.

[Relation du voyage jusqu'au départ de Port Jackson, 18 novembre 1802.]

PÉRON, F., et FREYCINET, L. (1816). — Voyage de découvertes aux Terres Australes, exécuté sur les corvettes « Le Géographe », « Le Naturaliste » et la goelette « Le Casuarina », pendant les années 1800, 1801, 1802, 1803 et 1804. Historique, tome second. 1 vol., pp I XXXI, 1 471. Paris, éd. Imprimerie Royale.

Ce volume est l'œuvre de Peron jusqu'au chapitre XXX inclus, soit pour les événements antérieurs au 27 mars 1803

PRÉVOST, F. (1857). — De l'acclimatation et de la reproduction du Casoar de la Nouvelle-Hollande (*Dromaius Novae Hollandiae*). *Bull. Soc. imp. zool. d'Acclimatation*, **4**, pp. 571-577.

SIMONETTA, A. (1957). — Osservazioni sulla meccanica del cranio degli uccelli dromeognati. *Atti della Soc. Tosc. Scienze Naturali*, (B), **64**, pp. 140-167.

WHITTELL, H. M. (1954). — The Literature of Australian Birds : a History and a Bibliography of Australian Ornithology. 1 vol., pp. I XI, 1-788. Perth, éd. Paterson Brokensha.

MANUSCRITS

Laboratoire de Zoologie (Mammifères et Oiseaux) du Muséum National d'Histoire Naturelle : catalogues et registres des travaux journaliers.

Laboratoire de la Ménagerie du Jardin des Plantes : catalogues.

Bibliothèque du Muséum National d'Histoire Naturelle : Ms 2082 (9 lettres de Baudin).

Muséum d'Histoire Naturelle du Havre : fonds Lesueur Péron.

[A sa mort, Péron légua toutes ses notes a son ami Lesueur : avec les dessins et les manuscrits de ce dernier, elles furent acquises par le Muséum d'Histoire Naturelle du Havre. Cet ensemble exceptionnel de documents, heureusement mis à l'abri pendant la seconde Guerre Mondiale, échappa à la destruction qui ruina le bâtiment du Muséum et ses collections.]

Archives Nationales :

Archives du Muséum National d'Histoire Naturelle : série AJ^{15}

Voyages et missions : 569 (Baudin et ses compagnons).

Minutes des procès-verbaux des assemblées des Professeurs et pièces annexes : 590 et la suite.

Ménagerie 1794-1801 : 844.

Archives de la Marine (service général, campagnes) : série BB4.

Voyage aux Terres Australes : 995-997.

Archives du Service hydrographique de la Marine : série 5JJ.

Journal de mer de Baudin : 35 à 40B

NOTES SUR LA BIOLOGIE DE LA MÉSANGE A MOUSTACHES (*PANURUS B. BIARMICUS* L.)

par G. GUICHARD

Habitat et biotope

Depuis un siècle les effectifs de la Mésange à moustaches n'ont fait que s'amenuiser en France.

Déjà, en 1867, Degland, bien placé pour connaître l'avifaune septentrionale de notre pays, puisqu'il était conservateur du Musée d'Histoire Naturelle de Lille, disait textuellement, dans son *Ornithologie européenne* (T. I, p. 574 : « Quelques couples se reproduisent en France dans les fossés de Saint Omer et les vastes marais de Péronne. Il y a quinze ou vingt ans, un grand nombre de ces oiseaux se propageaient dans les Moëres de Dunkerque, mais un hiver rigoureux, des oiseaux de proie, une chasse mal entendue, le desséchement de ces marais, en ont détruit une grande partie et fait émigrer le reste. »

Plus récemment, en 1932, notre collègue M. Legendre, dans sa *Monographie des Mésanges d'Europe* (p. 108 et suiv.), expose le résultat des recherches effectuées par lui, à cette date, pour établir le statut de l'espèce dans le Nord de la France, et aboutit à la conclusion qu'un petit nombre de sujets subsistaient encore dans quelques marais des environs d'Amiens, sans pouvoir cependant donner la preuve d'une nidification.

En tout cas, aucun record précis n'est venu depuis lors, confirmer la survivance, en ces régions, d'une espèce qui doit malheureusement y être considérée, sans doute, comme éteinte aujourd'hui.

Par contre, la Mésange à moustaches qui paraît, à l'heure actuelle, avoir effectué un repli général vers le Sud — où subsistent les grands marais que des travaux d'asséchement ont, peu à peu, fait disparaître du Nord en majeure partie — con-

tinue à y être fort bien représentée dans les milieux adéquats et spécialement en Camargue.

C'est, en effet, dans le delta du Rhône qu'elle trouve par excellence le biotope qui lui convient et qui est constitué par les vastes et luxuriantes roselières. La phragmitaie pure a ses préférences, et, en particulier, celle qui est formée du phragmite géant (*Phragmites gigantea* Gay), là où le degré élevé de salinité du sol favorise la croissance de cette plante. On se trouve alors en présence d'une sorte de maquis impénétrable où la densité des tiges et l'accumulation, sur le sol, des débris de roseaux secs rendent la marche très pénible. Il y règne, en outre, une chaleur étouffante favorisant la pullulation des moustiques, mais c'est dans ce domaine que la Mésange à moustaches vit à son aise, se cantonnant dans les zones les plus épaisses et ne faisant de temps à autre une escalade, par petits bonds, des hampes de roseaux, que pour effectuer un court vol rasant et sautillant, au bout duquel elle se laisse brusquement tomber dans le fouillis végétal.

A défaut de ce lieu d'élection, l'oiseau saura pourtant se contenter du marais, fort répandu en Camargue, constitué par une association phragmite-scirpe (*Phragmites communis* Trin. — *Scirpus maritimus* L.), mais à la condition que la densité végétale y soit très forte et que le phragmite y soit de haute taille.

Pour compléter cette description du biotope, il faut mentionner enfin la présence nécessaire de l'eau sur le sol, celle-ci devant être de faible hauteur et pouvant même se réduire à une mince pellicule exsudant à la surface du terrain. Ces exigences correspondent au mode de vie de la Mésange à moustaches, qui se tient moins volontiers que les différentes espèces de Rousserolles dans les parties hautes des roseaux et descend, au contraire, fréquemment vers le sol pour y chercher sa nourriture dans les amas humides de phragmites brisées recouvrant la surface liquide.

ÉTHOLOGIE

Oiseau sédentaire, la Mésange à moustaches n'a cependant nullement souffert des grands froids ayant marqué le début de l'année 1956 et qui ont fait tant de ravages chez beaucoup d'autres espèces. Cela tient, évidemment, à son régime alimentaire qui est composé, durant l'hiver, en partie de graines

de toute nature, et mi-partie des œufs et des larves de très nombreux insectes cachés dans de petites logettes à l'intérieur des hampes de phragmites que l'oiseau sait décortiquer habilement à la façon des Mésanges ; il est certain que le froid n'est pas un agent destructeur de ce genre de nourriture, qui demeure donc toujours à la portée des hivernants.

La Mésange à moustaches est d'observation facile, car elle se montre pleine de familiarité vis à vis de l'homme. Elle fait preuve, du reste, d'une curiosité toujours en éveil : le cheminement bruyant du visiteur qui écrase les roseaux secs de la phragmitaie l'attire aussitôt, et elle tourne un bon moment autour de lui, agrippée aux hautes tiges à la façon du Bruant des roseaux, sans cesser de faire entendre un cri de rappel doux, flûté et musical, très caractéristique : « Tî, eupp — Tî, eupp ».

C'est seulement si on s'approche trop près de son nid que l'intonation de ce cri se durcit pour donner la note d'alerte, une sorte de : « Kieurr — Kieurr », ressemblant très curieusement au cri d'entretien de la Guifette moustac (*Chlidonias h. hybrida* Pall.).

Quant à ce qu'on appelle le chant du ♂, et qui ne se compose que de quelques notes décousues, il ne doit pas se produire fréquemment, car je ne l'ai pas encore noté en Camargue.

Ainsi observée dans son domaine de roseaux, la Mésange à moustaches, aux rectrices allongées, offre une ressemblance d'allure avec la Mésange à longue queue, d'autant mieux que, comme chez cette dernière, les oiseaux du couple se déplacent toujours fidèlement de conserve, mais lorsqu'elle escalade une tige de phragmite pour se balancer à sa pointe mollement recourbée sous son poids, elle s'apparente bien davantage à un Bruant des roseaux. En vérité, sa place dans la nomenclature, au moins lorsque celle ci se limite aux oiseaux de notre pays, est malaisée à préciser de façon tout à fait satisfaisante.

Nidification

J'ai trouvé le 6 mai 1953, dans la région à l'ouest de l'Etang de Consécanière, un nid de Mésanges à moustaches que les jeunes venaient d'abandonner, à en juger par les démonstrations d'inquiétude des adultes circulant autour de moi dans les roseaux. Il s'agissait de la première couvée de

l'année et la ponte initiale remontait, par conséquent, vers la fin de la première quinzaine d'avril.

D'autre part, en 1958, dans la même région, j'ai observé deux nids renfermant respectivement :

le 4 juin : 5 œufs en léger début d'incubation ;

le 13 » : 6 œufs également peu incubés.

Ces couvées représentaient évidemment des secondes pontes, de sorte qu'on peut en déduire que la Mésange à moustaches effectue en Camargue sa première ponte à la mi-avril et sa seconde ponte durant la première quinzaine de juin.

Le nid de cet oiseau est placé très bas : à 20 cm. du sol qui était recouvert de quelques centimètres d'eau, dans le premier des cas ci-dessus, et à quelques centimètres seulement de la terre humide et spongieuse dans les deux cas suivants. Cette pratique habituelle de la Mésange à moustaches ne laisse pas de mettre le nid en grave danger de noyade lorsque le niveau de l'eau hausse brusquement. C'était le cas, notamment, en Hollande, où, à la suite de l'exécution de travaux divers, les oiseaux de l'île de Kampen — principal centre de nidification de la Mésange à moustaches — voyaient leurs couvées régulièrement détruites dans une proportion telle que la disparition de l'espèce était à redouter. D'intelligentes mesures de protection, imaginées par Arn van den Berg, comportant l'aménagement de plates-formes artificielles au-dessus du niveau des plus hautes eaux, et faisant fonction de nichoirs, ont pu parer à ce danger pressant (*Nos Oiseaux*, 1955, p. 129).

Mais en Camargue la situation est tout autre. Sans doute d'une année à l'autre, la hauteur des eaux du Vaccarès, qui se répercute dans toute l'étendue du delta, peut maintenant varier de façon très sensible depuis que les rizières y ont pris une grande extension. Seulement les variations de niveau n'ont lieu que lentement, de sorte que la Mésange à moustaches a toujours le temps d'élever sa couvée avant l'atteinte de son nid par les eaux. Aussi les populations camarguaises de l'espèce sont-elles prospères et m'ont-elles même paru en voie d'augmentation très nette depuis une dizaine d'années.

Le nid de cet oiseau, évidemment difficile à trouver, étant donné l'inextricable fouillis végétal où il se trouve, est encastré dans l'épais faisceau de tiges, sèches ou vertes et plus ou moins brisées, d'un pied de phragmite, réalisant, par les matériaux qui le constituent, une homochronie parfaite avec le milieu qui l'entoure.

Voici la description d'un nid du 4 juin 1958, renfermant une ponte de 5 œufs.

Construction en coupe profonde, à parois épaisses dont les matériaux de nature grossière sont sommairement enchevêtrés, de sorte que la texture générale est très lâche. Seule la coupe est soigneusement arrondie et témoigne d'un certain effet artistique, bien que le rebord n'en soit pas ourlé.

Couches externes et médianes confondues exclusivement composées de grosses feuilles sèches de phragmites disposées en lits successifs dont les éléments, au lieu de s'arrondir, comme il est de règle générale, en cercles horizontaux, sont placés dans des plans verticaux, de sorte que les extrémités de toutes les feuilles employées sont relevées vers le haut du nid et donnent à celui-ci une apparence hirsute caractéristique. Ce genre de construction paraît exclusif à l'espèce.

Couche interne uniquement formée de panicules sèches de phragmites garnissant en un seul lit l'intérieur de la cuvette. 28 petites plumes (de Foulque, Râle d'eau, Héron butor, Aigrette garzette et Mésange à moustaches), 2 brins de duvet et 2 petits cocons blancs sont répartis dans l'épaisseur de cette couche et n'apparaissent qu'en faible partie. La présence de plumes, dont le nombre peut être réduit à quelques pièces seulement, ne fait jamais défaut et authentifie le nid de l'oiseau.

A titre indicatif, voici les dimensions du nid considéré :

hauteur : 9 cm. ; grand diamètre : 10 × 10,5 cm.
cuvette : diamètre supérieur : 6 cm.
profondeur : 5,7 cm.

Par son aspect extérieur, le nid de la Mésange à moustaches offre beaucoup d'analogies avec celui de la Locustelle luscinioïde (*Locustella l. luscinioides* Savi), mais outre qu'il est toujours placé bien plus près du sol, les petites plumes et les épillets soyeux de l'inflorescence du phragmite, utilisés à l'intérieur, suffisent à éviter toute confusion entre eux.

Les œufs du nid ci-dessus, au nombre de 6, offraient les caractéristiques suivantes :

Poids : 1,5 g. à l'état frais. Forme ovoïde très courte. Fond blanc légèrement nuancé de crème, faiblement semé de points et de petits traits courts et déliés de teinte gris noirâtre et offrant la pattern « pattes de mouche » tout à fait caractéristique de l'espèce.

Dimensions moyennes : 17,71 × 13,98 mm.
Maxima : 18 × 14,2 mm.
Minima : 17 × 13,7 mm.

Il y a d'ailleurs de fortes différences de taille d'une ponte à l'autre. Certaines pontes présentent aussi un fond blanc pur et le nombre des œufs est tantôt de 5, tantôt de 6, exceptionnellement de 7 ; au delà de ce chiffre, il est probable qu'on doive attribuer la ponte à deux ♀♀.

Un fait singulier, que j'ai d'ailleurs relevé à propos de la ponte ci-dessus, marque parfois la disposition des œufs dans le nid. Il n'est pas très rare de trouver l'un de ces œufs placé sous les autres, complètement encastré dans un alvéole de la cuvette, et plus ou moins masqué par de légers matériaux. JOURDAIN (*Handbook of british birds*, vol. I, p. 270) a déjà signalé ce curieux trait de mœurs de la Mésange à moustaches, sans qu'il ait paru possible jusqu'ici d'en donner une explication plausible.

J'ai encore noté que l'incubation commence, en général, avant la fin de la ponte et que le ♂ y prend sa part durant la journée, laissant la ♀ seule pendant la nuit, tandis qu'il va, souvent fort loin, gagner son perchoir nocturne. Naturellement, ♂ et ♀ participent de façon égale au nourrissage des jeunes, mais ces derniers restent très peu de temps au nid. Bien avant de savoir voler, ils abandonnent leur demeure et se glissent comme des souris dans le labyrinthe des plantes palustres où il est parfaitement inutile de chercher à les retrouver, en dépit des cris d'alerte et des manœuvres inquiètes des parents, qui vous renseignent ainsi sur la présence de leur invisible progéniture.

UN CURIEUX CAS D'ASSOCIATION ENTRE PERDRIX ROULROUL ET SANGLIER DE BORNÉO

par Pierre PFEFFER

Il existe un certain nombre d'exemples d'associations entre Oiseaux et grands Mammifères ; les mieux connus sont les associations entre Pique bœufs (*Buphagus*), Héron garde bœufs (*Bubulcus ibis*), Aigrettes (*Egretta*), Oiseau buffle (*Bubalornis albirostris*) ou autres Insectivores et divers grands Herbivores africains ou asiatiques : Eléphants, Rhinocéros, Buffles, Girafes, Antilopes...

De même H. HEDIGER (1) a vu, en Afrique, le Corbeau à col blanc (*Corvultur albicollis*) se percher fréquemment sur les Buffles, et l'Ombrette (*Scopus umbretta*) sur les Hippopotames.

Dans les rizières de l'Inde et dans les prairies bordant les routes de ce pays, nous avons aussi souvent remarqué juchés sur la croupe des Buffles domestiques, des Zebus ou des Chèvres, des Corbeaux (*Corvus macrorhynchus*) et des Drongos (*Dicrurus macrocercus*).

Il est à noter que tous les cas d'associations Oiseaux Mammifères connus jusqu'à présent concernent des espèces vivant en savane ou dans les espaces découverts.

Bien d'autres Oiseaux, sans être réellement associés avec de grands herbivores, se plaisent à suivre les troupeaux, capturant les Insectes attirés par ces animaux ou picorant les débris alimentaires non digérés de leurs déjections. L'attirance exercée par le bétail européen sur les Moineaux, les Etourneaux ou les Bergeronnettes est bien connue, et nos Poules domestiques s'intéressent tout particulièrement aux grands animaux de la ferme. Il en serait de même, d'après le Dr HEDIGER, des Gallinacés africains qui courent entre les jambes du bétail indigène pour capturer les innombrables insectes dont il est toujours couvert.

1) Observations sur la Psychologie animale dans les Parcs Nationaux du Congo Belge. *Institut des Parcs Nationaux du Congo Belge*. Bruxelles 1951.

Il ne nous semble pas, cependant, que des exemples d'associations entre Gallinacés non domestiques et animaux sauvages aient été signalés. Aussi pensons-nous que les deux observations suivantes, effectuées à Bornéo et concernant la Perdrix roulroul (*Rollulus roulroul*) et le Sanglier blanc (*Sus barbatus*), peuvent présenter un certain intérêt, d'autant plus qu'elles seraient en même temps le premier exemple d'association entre grand Mammifère et Oiseau forestier.

La première observation date de décembre 1956. Un jour, marchant dans la grande forêt primaire qui borde les rives du Bahau (Bornéo Est), nous voyons devant nous trois de ces petites Perdrix, dont un mâle bien reconnaissable à sa couronne de soies rouges, courant dans tous les sens, apparaissant et disparaissant à tour de rôle derrière le tronc d'un grand arbre. C'est alors que nous remarquons un Sanglier de taille moyenne, mangeant des fruits sur le sol pendant que les Roulrouls s'agitent autour de lui, picorant devant son groin sans qu'il y prête la moindre attention. Malheureusement le vent change de direction et le Sanglier, nous ayant sans doute éventés, s'éloigne doucement en reniflant l'air avec suspicion et les Perdrix le suivent en piétant.

Pensant que la présence simultanée de ces Oiseaux et du Sanglier au pied d'un arbre porteur de fruits n'était que le résultat d'une coïncidence, nous n'en tirons aucune conclusion.

Cependant, une observation ultérieure devait nous remettre en mémoire cette rencontre et nous suggérer que ce rassemblement n'était nullement fortuit.

Un matin de mai 1957, dans la région montagneuse centrale de Bornéo limitrophe du Sarawak, les *Lithocarpus* (Cupulifères voisins de nos Chênes) étant en fructification, nous décidons de nous mettre à l'affût près d'un groupe de ces arbres afin d'observer les animaux qui ne manqueraient pas d'y venir.

Les premiers visiteurs, vers 7 heures, sont un couple de Cerfs muntjaks (*Muntiacus muntjak*), puis un mâle isolé de la même espèce et quelques Oiseaux (*Aceros undulatus*, *Chotorhea chrysopogon*, *Treron* sp.). Il est 9 heures lorsque nous distinguons dans la végétation la silhouette allongée d'un grand Sanglier mâle s'avançant à petits pas dans notre direction.

C'est alors que nous remarquons à nouveau la présence de quelques Roulrouls courant autour de l'animal et le précédant parfois de quelques mètres. Petit à petit le Sanglier se rapproche et visite l'un après l'autre le pied des arbres, croquant les glands qui jonchent le sol en grande quantité. Nous avons ainsi la possibilité d'observer pendant près d'une demi-heure ce groupe d'animaux, distant par moments de quelques pas à peine de l'écran de branchages qui nous dissimule plutôt mal que bien.

Le groupe de Roulrouls comprend quatre femelles et deux mâles ; pendant tout le temps de l'observation, les Oiseaux s'affairent autour du Sanglier, ramassant les débris de fruits qui tombent au cours de sa mastication. A plusieurs reprises même ils se dressent sur leurs pattes pour cueillir les fragments collés sur les lèvres mêmes du Suidé qui n'y prend absolument pas garde. L'une des Perdrix se perche sur l'échine de l'animal et y picore quelque chose, sans doute un Tique.

Malheureusement, au moment où tout le groupe est près de l'affût, une des Perdrix mâles nous aperçoit et s'enfuit en courant avec un petit cri. Aussitôt le Sanglier, qui ne pouvait nous voir ni nous sentir (le vent étant favorable), part au galop sans essayer même de se rendre compte des raisons de cette frayeur et il est suivi, toujours sur le sol, de tous les Oiseaux.

Ce comportement nous semble dénoter une véritable association entre la Perdrix Roulroul et le Sanglier de Bornéo : celui-ci permet aux Oiseaux d'absorber des fragments de fruits trop grands et trop durs pour être avalés en entier, et les Perdrix jouent un rôle de sentinelle, suppléant ainsi à la médiocre vision du Suidé dont elles consomment, en outre, probablement les ectoparasites.

Il ne s'agit évidemment pas d'une association stricte, les Roulrouls étant parfaitement capables de s'alimenter par eux-mêmes, mais d'une association qui ne doit cependant pas être exceptionnelle puisque, dans la région où nous avons séjourné pendant un an, les deux seules fois où nous avons pu observer ces Perdrix elles étaient en compagnie d'un Sanglier et que, par contre, nous n'avons jamais noté d'exemples d'association de ces Suidés avec d'autres Oiseaux.

Le petit nombre d'observations que nous avons pu effectuer à ce sujet provient certainement, d'une part, de la répartition limitée du Roulroul à Bornéo, et d'autre part de la difficulté d'étude en région de grande forêt.

On sait que les *Babouins* (qui ne forment pas non plus une association stricte avec les grands Herbivores puisqu'on les rencontre souvent isolés), demeurent attachés au même troupeau qu'ils retrouvent tous les matins, même s'ils passent la nuit dans des arbres situés à de grandes distances (plusieurs kilomètres) des pâturages. Les Sangliers sédentaires ayant des habitudes très régulières, il n'est nullement impossible qu'il puisse se produire une association durable avec une compagnie de Roulrouls, pendant tout le temps au moins où le Mammifère demeure dans le même secteur de forêt.

QUELQUES OBSERVATIONS EN GRÈCE

par R. D. ETCHÉCOPAR

Désireux d'assister aux débats de la VIe Assemblée générale de l'U. I. C. N. qui se tint à Athènes et dont nous parlons par ailleurs (v. *Bull. de la S. O. F.*, 1959, p. V), Jean Dorst et moi-même en profitâmes pour prolonger notre séjour en Grèce du 10 au 29 septembre 1958, afin de nous familiariser avec l'avifaune de la péninsule. Je dois dire tout de suite que l'expérience fut sur ce point (mais sur ce point seulement) plutôt décevante.

Certes, cette époque de l'année n'est jamais favorable aux observations ornithologiques dans la zone méditerranéenne, puisqu'il ne pouvait être question de nous fixer en un point afin de noter méthodiquement tous les passages et d'apporter ainsi quelques éléments nouveaux à l'étude des migrations dans les Balkans, seul domaine où il reste beaucoup à faire. Nous fûmes cependant surpris par la pauvreté de la faune (sédentaire ou de passage) et cela non seulement aux abords de la grande cité d'Athènes qui, de nos jours, s'étend pratiquement sans discontinuer jusqu'au Pirée, à douze kilomètres à l'est, mais encore dans le reste du pays, que nous avons tout de même plus qu'entrevu puisque nous sommes allés au nord de la Macédoine jusqu'aux portes de l'Albanie (Metzovon) et qu'ensuite nous avons traversé le détroit de Corinthe pour vivre plus d'une semaine dans le Péloponnèse, sans oublier une délicieuse échappée sur l'île d'Hydra, dont le petit port typiquement méditerranéen offre toutes les joies que peut exiger un touriste même blasé... mais non ornithologue !

Le nombre des chasseurs est-il la cause de cette pauvreté ? Il est vrai que partout nous avons vu des individus armés en quête d'un « gibier » que nous n'hésiterions pas à qualifier de problématique si, par ailleurs, nous n'avions vu sur les marchés quelques brochettes de cailles. Il semble d'ailleurs que ce soit le seul oiseau de véritable intérêt cynégétique, sans doute parce qu'étant de passage il ne peut être entièrement massacré. Ce qui n'est pas l'avis de l'autochtone, pour qui

tout oiseau mérite un coup de fusil ; j'ai même vu quelques Loriots chez un marchand de volaille ! Ce n'est pas sans raison que la Grèce avait été choisie pour siège de ce congrès. Malgré les efforts d'une petite phalange de « protecteurs » convaincus, il faut reconnaître que la sauvegarde des richesses naturelles ne semble pas le souci dominant des habitants de ce pays au sol incontestablement très dégradé. La faune n'est hélas ! pas mieux traitée.

Alors que nous étions encore à Athènes, il nous fut possible d'apercevoir du haut de l'Acropole des vols migrateurs importants, notamment d'Hirondelles (de fenêtre et rustiques) et de Tourterelles. Nous avons aussi noté quelques Aigrettes et des Rolliers.

Notre passage dans le Péloponnèse, quoique prolongé pendant plus d'une semaine, ne nous permit aucune observation digne d'être rapportée ici, et toutes les joies incontestables qui nous furent offertes dans le Sud ne le furent jamais par un oiseau quelconque. Même les espèces banales étaient rares. A part quelques Sittelles des rochers, dont nous parlerons plus bas, et un vol de Guifettes tournant autour du château fort de Bourdzi (vieille sentinelle médiévale, aujourd'hui transformée en somptueux hôtel, au beau milieu de la baie de Nauplie) rien ne réussit à capter sérieusement notre attention pourtant constamment en éveil.

Dans le Nord nous fûmes un peu plus heureux. C'est ainsi qu'à Jannina (petite ville sur les bords du lac portant le même nom, situé non loin de la côte Ouest), nous avions décidé de nous rendre sur un îlot riche en souvenirs historiques et pittoresques datant de l'occupation ottomane. Au retour nous eûmes la surprise de voir subitement s'élever au-dessus de la ville un véritable nuage de Crécerelettes, alors que rien ne trahissait les raisons qui avaient provoqué cette silencieuse et subite envolée. Nous étions là un petit groupe d'ornithologistes habitués aux décomptes de vols migratoires et, chose remarquable, nous tombâmes tous d'accord dès la première évaluation sur le chiffre de 500. Contrairement à ce que j'avais souvent observé, tant en Espagne que dans le Sud de la France et l'Afrique du Nord (à une autre époque il est vrai !), ce vol était silencieux. Les oiseaux tournaient en rond et, tout au long de cet amusant carrousel, ils n'émirent que de très rares cris ; peut-être était-ce une réaction d'alerte ?

Sur le lac il y avait de nombreuses Guifettes, mais leur

plumage d'éclipse ne fit que susciter de longues discussions sur leur identité, discussions qui n'eurent pas de conclusion car les oiseaux refusèrent de s'approcher d'un de leurs nombreux observateurs.

Les seules émotions ornithologiques que nous éprouvâmes au cours de ce voyage nous furent offertes à Delphes. Pourtant, la majesté du site sur lequel règne le minuscule village et la beauté des ruines fameuses auraient suffi à nous combler. Non sans raison les organisateurs de la réunion avaient fixé la séance de clôture dans l'enceinte du théâtre antique, mais la nature ne voulut pas être en reste : ne s'agissait-il pas d'une réunion de ses défenseurs les plus convaincus ? Aussi avait-elle animé le décor en plaçant, au sommet des falaises qui dominent les ruines, une importante colonie de Vautours fauves. Partout éclatait le chant de la Sittelle des rochers *Sitta Neumayeri*, espèce commune dans les parages. Nullement farouche, celle-ci se laissait observer de tout près. La description qu'on en fait couramment nous a paru excellente. Si elle ressemble beaucoup à la nôtre, quoique de teinte plus effacée, son comportement, par contre, est très caractéristique. Comme son nom l'indique, elle demeure très attachée à tout ce qui est surfaces rocheuses, même si ce n'est qu'une modeste pierre émergeant de la terre. C'est ainsi qu'au cours des trois heures d'observation que nous lui avons consacrées, et malgré la présence de nombreux oliviers, je ne l'ai vue qu'une seule fois courir sur un tronc d'arbre. Sa voix la différencie également de notre espèce : moins flûtée, elle est plus éclatante, plus directe, et, dans l'ensemble, l'oiseau nous a paru beaucoup plus bruyant que le nôtre, appelant constamment dès qu'il est posé, fait d'autant plus frappant que nous étions dans un mois où les oiseaux sont généralement plus silencieux.

Alors que nous étions ainsi en contemplation de la Sittelle, nous eûmes quelques secondes sous les yeux une Mésange à tête noire qui nous fit immédiatement penser à la Mésange lugubre. Malheureusement notre patience ne fut pas récompensée et, malgré de longues et prudentes investigations dans la rocaille buissonneuse abritée d'oliviers, où elle nous était apparue, il nous fut impossible de l'observer plus longuement.

Sans doute la nature ne voulait-elle pas nous laisser sur une telle déconvenue. Alors que toutes les jumelles fouillaient les buissons en quête de cette mystérieuse Mésange, soudain

jaillit du fond de la vallée un Gypaète en beau plumage d'adulte. Celui-ci, conscient de ses devoirs envers une telle assemblée d'admirateurs compétents (et inoffensifs par surcroît !) nous survola pendant plus de dix minutes à distance à peine respectueuse, au point qu'à l'œil nu on pouvait distinguer les moindres détails du plumage et notamment sa « barbe » bien typique. Il s'en alla comme à regret vers les falaises abruptes au sommet desquelles s'affairaient une vingtaine de Vautours fauves. Cette vision fut une véritable aubaine pour beaucoup d'entre nous, car rares étaient ceux qui avaient eu jusqu'ici l'occasion de voir ce Vautour et, même parmi ces privilégiés, il en était peu qui avaient eu la possibilité de l'admirer dans d'aussi bonnes conditions.

PEUPLEMENT ET NIDIFICATION DES GRANDS RAPACES DANS LES PYRENEES ORIENTALES

par Georges BASSOULS et René de NAUROIS

L'étude ci-dessous fait suite à celle publiée par l'un de nous en collaboration avec Emile VIREBAYRE sur l'Aigle Royal en Lozère et s'inscrit ainsi dans le projet d'une contribution à la connaissance des grands Rapaces en France. Nos recherches furent poursuivies de 1953 à 1956, avec l'appui de la Fédération des Chasseurs et de ses gardes. Elle fut rendue difficile par l'ambiguïté des renseignements fournis par nombre d'observateurs de bonne volonté mais trop peu avertis. Elles portèrent sur l'Aigle Royal (*Aquila chrysaetos*), le Circaète Jean-Le-Blanc (*Circaetus gallicus*), le Balbuzard fluviatile (*Pandion haliaetus*) et le Pygargue à queue blanche (*Haliaëtus albicilla*).

AIGLE ROYAL. — Cet oiseau peut encore être aperçu — de plus en plus rarement, hélas ! — dans le ciel de la région haute où il séjourne de mars à septembre. Nous eûmes l'occasion, à la fin d'avril 1955, de voir planer, au Nord du village de Taurinya (versant N-E du Canigou), deux couples comprenant un immature. Un autre immature fut aperçu au Nord de Dorres (base Sud du Massif du Carlitte).

Deux aires furent observées par nous-mêmes en 1956 dans les escarpements des pentes S-E du Massif de Madres. Situées à 2 kilomètres l'une de l'autre, installées dans des parois rocheuses face à l'Est, entre 1 400 et 2 000 mètres d'altitude, ces aires appartiennent sans doute à un même couple. Quelques indications nous furent fournies sur deux autres aires situées l'une dans la région Nord d'Olette (Massif des Madres), l'autre dans les contreforts S-E du Canigou. Des jeunes provenant de l'une ou l'autre de ces aires furent capturés par des chasseurs et nous pûmes les examiner : une nichée de deux aiglons prise en 1954 ; une nichée de trois aiglons prise en 1955 : les tailles étaient échelonnées mais

l'un des oiseaux était notablement plus petit que les deux autres).

Une nichée fut detruite en 1956 dans la region du Canigou, mais aucune précision de lieu ne put être obtenue. Une autre fut massacrée la même annee dans une aire située sur le flanc S.-E. du Canigou. S'agit il bien de deux nichees distinctes ? Les renseignements ne permettent pas de l'affirmer

Une aire existe sans doute dans les hautes murailles de la vallée d'Eyne (Cerdagne) : un jeune aigle capturé à Osseja en 1955 pourrait en provenir. Une autre aire nous fut signalee dans la vallee voisine de Llo mais nos recherches n'abou tirent qu'à la decouverte d'une aire qui nous parut aban donnée. Nous n'obtînmes que des renseignements insuffisants sur la presence de Royaux nicheurs dans le massif de Carença (au S. de la haute vallée de la Têt) et dans la vallee de la Galbe (confins du plateau du Capcir et du département de l'Ariège).

Il semble, en résume, qu'il existe encore de quatre à six couples d'Aigles Royaux nicheurs dans les Pyrenées-Orien tales.

CIRCAÈTE JEAN LE BLANC. — Deux aires de cet oiseau nous sont connues sur le flanc N. E. du Canigou, à faible altitude placees sur des arbres. Il est particulièrement regrettable que des rapaces particulièrement inoffensifs et dont la ponte n'est que d'un seul œuf tombent souvent victimes d'une chasse intempestive.

PYGARGUE ET BALBUZARD FLUVIATILE. — Ces deux rapaces pêcheurs sillonnent souvent le ciel à l'epoque de la migration Seul le Pygargue serait susceptible de nicher dans la region Aucune aire n'a été signalée.

Nous tenons, en terminant, à lancer un cri d'alarme. Si des mesures énergiques de protection ne sont pas prises sans delais par les pouvoirs publics, nous assisterons dans un avenir de 5 à 10 ans à la DISPARITION TOTALE de nos plus belles especes de rapaces. La destruction de gibier occasionnee par leur présence sur les territoires de chasse est loin d'atteindre l'importance qu'on lui attribue. L'Aigle Royal con somme peu de proies et le Circaète ne se nourrit que de reptiles et de batraciens. Malheureusement, sur le reglement permanent concernant la police de la chasse dans les

Pyrénées-Orientales figurent encore, au nombre des espèces à détruire en tout temps, l'Aigle Royal, le Pygargue et le Balbuzard Fluviatile.

P. S. — Cette note n'ayant pu être livrée à la publication à la fin de 1956, nous y ajoutons quelques données recueillies en 1957 et 1958.

Une aire d'Aigle Royal fut occupée, en 1957, à 1.500 mètres d'altitude, dans le Massif de Madres ; la ponte (deux œufs) eut lieu dès le 15 ou 20 mars. L'observation ne put être reprise en 1958. Deux adultes furent abattus en février 1958 dans la vallée de Valcebollère (Cerdagne française). Deux autres furent capturés : l'un dans la région de Galamus (venant sans doute du Massif de Madres), l'autre côté de Latour de Carol (Cerdagne). Un autre adulte fut apporté au Laboratoire de Banyuls-sur-Mer. Un immature fut tué, à La Preste (haute vallée du Tech), dont on mesura l'envergure : 2,20 m., et la longueur : 0,96 m. Un jeune fut tué dans le même district. Un autre fut capturé en un lieu qui ne fut pas précisé (Pyrénées-Orientales ou Andorre). C'est donc huit ou neuf Aigles Royaux au moins qui furent détruits en moins d'un an dans les Pyrénées-Orientales.

OBSERVATIONS ORNITHOLOGIQUES AU MAROC

(*suite et fin*)

par W. H. BIERMAN

Pie-grièche grise — *Lanius excubitor* L. (*suite*).

Le 13, cinq au total, entre Ksar es Souk et Tinerhir ; le 14, un individu avant Skoura.

Le 15 avril, trois individus au Sud de Marrakech, de couleur de nouveau plus foncée, mais avec les parties inférieures blanches : *L. e. dodsoni* Whitaker.

Très nombreux dans le Sous : quatorze sur 60 kilomètres, le 17 avril, avant Taroudant ; aussi le lendemain, et près de Menizla, avec des petits. Le 21, huit sur 70 kilomètres au Nord d'Agadir ; le 22, assez fréquent au Nord de Mogador.

Hartert (1923), Lynes (1925), et Meinertzhagen ont parlé de la distribution des trois sous-espèces, auxquelles Etchécopar et Hüe (p. 149) ont appliqué la règle de Hesse relative aux pontes.

Pie-grièche à tête rousse — *Lanius senator* L.

Certainement un des oiseaux les plus souvent observés pendant ce voyage. Selon Payn, les migrateurs arrivent à Tanger le 25 et le 15 mars ; Chaworth Musters vit le premier à Taddert au 2 avril. Comme nous, Dorst et Pasteur les virent en pleine migration en avril 1951. Déjà, le 4 avril, des dizaines se tenaient sur les fils entre Casablanca et Rabat ; cet oiseau reste insociable, chaque individu à quelque distance de ses semblables (Dorst).

Selon Heim de Balsac (1949-1950, p. 218), le Sahara occidental voit passer un contingent important de Pies-grièches à tête rousse. On peut compter deux mois et demi d'échelonnement pour la traversée du Sahara. Toutefois, pour des voyageurs comme nous, il est impossible de déterminer lesquels de tous ces oiseaux sont de passage, et lesquels sont nidificateurs.

Nous les avons vus (car ils se laissent particulièrement bien observer) partout le long de notre route de Casablanca

jusqu'au Moyen Atlas, au Sud de Fès. L'espèce disparut dès les premières montagnes. Puis un petit nombre d'individus se montrèrent au Sud de Midelt, une sur Tizi n'Talrhemt, et des nombres croissants, suivant l'Oued Ziz à Ksar es Souk et par le désert au Tafilalet, où plus de cent spécimens furent notés. Sur 60 kilomètres à l'Ouest de Ksar es Souk, trente individus furent dénombrés ; à Goulmima des dizaines, probablement des centaines. Ces observations se poursuivirent plus loin le long de la piste, à Tinerhir, Boumalne, Skoura et Ouarzazate ; sur 12 kilomètres au Nord de cette dernière ville, plus de vingt-cinq oiseaux. Dans le Grand-Atlas, un plus petit nombre d'observations ; près de Marrakech, du 15 au 17, l'espèce était peu nombreuse. Très commune dans le Sous : soixante dix sur 65 kilomètres, aussi nombreuse après Taroudant, jusqu'à Menizla, mais peu nombreuse dans l'extrémité S. W. de l'Atlas, quoique présente. Très commune d'Agadir à Tamri (plus de cinquante sur 70 km.) le 21 avril, et près de Mogador le 22. Dès que la route s'écarte de la côte, comme entre Tamri et Mogador, puis jusqu'à Safi, et de Mazagan à Casablanca, et enfin dans la zone espagnole, l'espèce était absente, ou presque. L'explication la plus probable de ce phénomène me semble que les oiseaux, atteignant la côte en leur migration vers le Nord, donnent lieu à une concentration comme si la migration se faisait selon une voie étroite, tout comme le font les Pinsons, en Hollande, en migration postnuptiale (Dorst, 1956, p. 204).

Tschagra à tête noire — *Telephonus senegalus* (L.)

Une seule Tschagra fut observée par nous, près d'Agadir, le 20 avril. Déjà Lynes (1925) la trouva aux portes mêmes de cette ville, dans le maquis à Euphorbes, au pied de l'Atlas (Heim de Balsac, 1954).

Troglodyte — *Troglodytes troglodytes* (L.)

Assez nombreux à Ifrane, le 9 avril. Partout dans le Moyen Atlas (Snow) et indifférent à l'altitude et aux associations végétales (Heim de Balsac, 1948, p. 92).

Grive draine — *Turdus viscivorus* L.

Le 10 avril, environ dix individus entre Tizi n'Tretten et Mischliffen. Espèce nidificatrice au Moyen Atlas (Lynes,

Snow), pouvant atteindre de grandes altitudes (2 700 m) dans les peuplements assez fournis de Genévriers thurifères (Heim de Balsac, 1948, p. 89).

Grive musicienne — *Turdus philomelos* Brehm.

Le 4 avril, plusieurs de ces Grives, qui ne chantaient pas, à l'Oued Mellah, près de Rabat, et aux environs de Mehdia. Le soir du 5, une assez forte migration au dessus de Rabat. Le 6 avril, une à Rabat le 7, une à l'Oued Beth, le 18, une seule à Taroudant. En plus un couple, le 9 avril, à Ifrane, dont le mâle chantait, donnant l'impression d'oiseaux nidificateurs.

Hartert (1923) donne comme dernière date le 2 avril, selon Heim de Balsac (1951, p. 29) la migration atteint l'extrême Sud-Ouest du Maroc. N'a jamais été trouvée comme nidificatrice.

Merle noir — *Turdus merula mauritanica* Hart.

Oiseau commun au Maroc, rencontré en nombre considérable dans la région de Rabat, aussi à Moulay Idriss, à Ifrane, dans la palmeraie le long de l'Oued Ziz, comme à Ksar es Souk, près d'Erfoud et même dans le Hammada, vers le Sud. Nombreux à Goulmina, puis observé à Tinerhir, à Taddert, comme dans la région de Marrakech. Commun dans le Sous et dans la basse montagne d'Agadir ou Anzizen ; observé à Argana, Imouzzer, près de Tamanar, au Sud de Safi, à Mazagan, près du Cap Blanc et entre Casablanca et Mehdia. La voix est bien différente de celle de la race européenne (Heim de Balsac, 1924, p. 385). Les femelles, au Maroc, sont presque aussi noires que les mâles fait frappant, les femelles rencontrées dans l'extrémité du Grand Atlas, à Agadir ou Anzizen, étaient nettement brunes : comme les nôtres.

Merle de roche — *Monticola saxatilis* (L.)

Un seul individu fut observé, le 14 avril dans les gorges du Todra. Migrateur classique, il niche çà et là dans les montagnes (Heim de Balsac, 1951, p. 30 ; 1948, p. 89).

Merle bleu — *Monticola solitarius* (L.)

Un mâle avant Ksar Jidd (Ziz) le 12, un couple au Todra, Tinerhir, le 14, puis un couple au Tizi n'Tichka, le 15 avril. Migrateur local qui hiverne dans le Sahara occidental, localement distribué au Maroc (Heim de Balsac, 1948, p. 99, 1951, p. 30 ; 1954, p. 170).



Traquet motteux — *Oenanthe oenanthe* (L.)

Heim de Balsac (1951, p. 32) donne de nombreux détails sur la migration et écrit : « Le Motteux est un migrateur classique traversant le Sahara médian en grand nombre, mais sa migration dans la zone occidentale l'emporte en ampleur, en durée et en variété. » Il observa cette migration du 28 janvier jusqu'au 23 mai. Payn vit les premiers à Tanger le 29 mars, Chaworth Musters le dernier hivernant le 1[er] avril. En octobre, Meinertzhagen trouve l'espèce commune à Marrakech.

Grâce aux lignes télégraphiques, les Traquets, comme les Pies-grièches, sont généralement faciles à observer. Nous avons rencontré le premier Motteux à Moulay Idriss, le 8 avril ; le 11 avril, une dizaine furent observés entre Midelt et Foum Tillicht (Ziz), le 12, l'espèce était très commune entre Ksar es Souk et la région au Nord du Tafilalet ; puis nous l'avons observée régulièrement entre Ksar es Souk et Ouarzazate, du 13 au 15 avril. Enfin, au 25 avril, les Motteux furent assez nombreux de Port Lyautey jusqu'au delà de Larache.

Traquet du Groenland — *Oenanthe oenanthe leucorrhoa* (Gm.)

La race du Groenland fut identifiée par deux individus près de Ksar es Souk, un autre à Meski, le 12 avril, puis un autre à l'Est de Ksar es Souk, le 13 avril. Ce traquet doit être régulier dans le Sahara médian, mais toujours en petit nombre. Il est bien mieux représenté dans le Sahara occidental (Heim de Balsac 1951, p. 32). Meinertzhagen le trouva commun près de Marrakech en octobre.

Traquet de Seebohm — *Oenanthe oenanthe seebohmi* (Dixon)

Nous avons observé ces beaux Traquets par dizaines sur les hauts plateaux dans les environs d'Ifrane, des deux côtés de Tizi n Tretten, puis au-dessus d'Aïn Leuh, près de Bordj Doumergue et près de l'Aguelmane de Sidi Ali. Lynes et Hartert rapportent la nidification dans le Moyen-Atlas à une altitude d'environ 1 800 mètres. En hiver l'oiseau descend dans le désert, qu'il doit même traverser (Heim de Balsac, 1948, p. 91). Nous avons rencontré un Traquet à gorge noire à l'Ouest de Tinerhir, dans le désert, le 14 avril, comme d'ailleurs Bannerman le 7 mars. La migration est plus tardive que celle des autres races, et les oiseaux préfèrent se tenir sur les touffes végétales, tandis que les autres Motteux se posaient sur

les pierres ou le sol nu. Pourtant, en ses lieux de ponte, il est accoutumé à se percher sur les végétaux en coussinets (Heim de Balsac, 1951, p. 33).

Traquet oreillard — *Oenanthe hispanica* (L.)

Nous l'avons rencontré pour la première fois, au moins une centaine, dans la plaine aride entre le Moyen et le Grand Atlas, le 10 avril. L'espèce était commune au Sud de Midelt, puis en plus petit nombre tout le long du Ziz, jusqu'au Tafilalet, le 10 et le 11 avril, ensuite à El Kelaa, trois individus migrateurs le 14 ; puis à Ouarzazate, avant Telouet et dans la plaine de Marrakech, le 15 ; dans le Grand Atlas plusieurs individus, en migration sans doute, le 17, deux près d'Argana, le 20, et enfin plusieurs au Nord d'Agadir, le 21, comme au Nord de Mogador, le 22 avril.

Niche seulement près de Taroudant dans le Sous selon Lynes (1925), mais aussi au delà de l'Anti Atlas (Heim de Balsac, 1951, p. 170). Migrateur classique à travers le Sahara, en plus grand nombre à l'Ouest qu'au Sahara médian (Heim de Balsac, 1951, p. 36).

Traquet du désert — *Oenanthe deserti* (Temm.)

Selon Bannerman (1953 a, p. 31), un des Traquets les plus communs dans la région d'Ouarzazate et l'espèce la plus répandue de son genre. D'après Heim de Balsac (1951, 37), espèce caractéristique du Sahara septentrional à migration de faible amplitude.

Nous n'avons rencontré ce Traquet qu'aux environs d'Erfoud du Tafilalet, de Ksar es Souk, de Goulmima, d'Imiter, El Kelaa, Skoura et Ouarzazate, puis au Nord jusqu'à la montagne, du 12 au 15 avril.

Traquet rieur — *Oenanthe leucura* (Gm.)

Le 11, environ cinq individus dans les gorges du Ziz ; le 12, deux près de Ksar Jdid (Ziz), puis en montant le Grand-Atlas, le 15, à quelques kilomètres au Sud d'Amerzgane, et à Tizi n'Tichka. Le 17, un entre Ijoukak et Tizi n'Test, et un après ce col, puis deux au Sud d'Argana, et deux près d'Imouzzer. Habitant exclusif des terrains montagneux et rocheux (Heim de Balsac, 1924) qui se complaît sur les pentes, au milieu des amoncellements de rochers (Dorst et Pasteur, 1954 a, p. 258).

Traquet à tête blanche — *Oenanthe leucopyga* (Brehm).

Cet oiseau, ainsi appelé en dépit du dimorphisme de la couleur de la tête, ne montre pas la même prédilection pour les rochers que le Traquet rieur (Dorst et Pasteur, 1954 a, pp. 255 et 258) ; il demeure, selon Heim de Balsac (1954, p. 172), le test idéal du milieu désertique déjà accentué. D'après Etchécopar et Hüe, cette espèce est la mieux adaptée aux conditions climatiques du désert.

Nous avons rencontré cet intéressant Traquet au Sud de Ksar Jidd (Oued Ziz) près d'Erfoud comme de Rissani, au centre du Tafilalet, puis à l'Est comme au Nord d'Ouarzazate, au Sud de Tizi n'Test, en descendant dans le Sous, et au Sud d'Imouzzer, en descendant vers Agadir. Ce qui nous a particulièrement frappé est le fait que cet oiseau ne fut jamais rencontré avec le Traquet rieur, mais toujours plus bas — et plus au Sud — pendant ce voyage.

Traquet à tête grise — *Oenanthe moesta* (Licht.)

Le 14 avril, une femelle et un mâle entre Imiter et Boumalne. Espèce véritablement désertique, qui utilise des terriers pour nicher (Etchécopar et Hüe, p. 141), rare et localisée (Bannerman, 1952, p. 660) les vit exactement au même endroit que nous.

Traquet deuil — *Oenanthe lugens* (Licht.)

Le 14 avril, un seul mâle, près d'Imiter. Oiseau rare, propre aux terrains montagneux et accidentés (Heim de Balsac, 1924, pp. 243 et 390, qui ne les trouva pas dans le Sud Ouest marocain en 1942 et 1947). Meinertzhagen trouva ce Traquet dans les environs d'Ouarzazate, comme Hüe ; Bannerman ne parvint pas à le découvrir.

Traquet pâtre — *Saxicola torquata* (L.)

En assez grand nombre dans les environs de Rabat, d'Aïn el Aouda, de Meknès, de Fès et de Moulay Idriss, du 1 au 9 avril. Le 22 avril, un solitaire près de Mazagan ; par contre en grand nombre de Port Lyautey au Rharb, dans le Rif, comme au delà de Larache, le 25 avril. Ne semble pas dépasser les pays berbères au cours de sa migration postnuptiale (Heim de Balsac, 1951, p. 97).

Traquet tarier — *Saxicola rubetra* (L.)

Migrateur classique du Sahara médian, mais aussi dans le Sahara occidental (Heim de Balsac, 1951, p. 39), qui n'hiverne qu'au delà de la Gambie et ne niche pas au Maroc. Payn vit le premier à Tanger au 12 avril.

Nous avons rencontré le Tarier le 11 avril, dans les gorges du Ziz, comme à Ksar es Souk (en assez grand nombre), puis, le 12, un au Sud de Ksar es Souk, le 13, deux à l'Est de cet endroit, le 14, plusieurs à Tinerhir, le 15, deux près de l'Oued Mellah ; le 17, deux près de Taroudant ; enfin, le 25, deux dans le Rharb.

Le 30 avril, la migration durait encore dans les Pyrénées.

Rouge-queue de Moussier — *Diplootocus moussieri* (Olphe-Galliard)

Oiseau caractéristique de la basse et moyenne montagne, à peine migrateur (Heim de Balsac, 1948, 1951 et 1954), nicheur abondant dans le Sous, où Lynes (1925) trouva les premiers jeunes à la mi-mai, mais la plupart bien plus tard. Snow (p. 494) décrit les manifestations vocales de l'espèce.

Nous avons trouvé ce charmant oiseau dans le Moyen-Atlas près d'Aïn Leuh, dans le Grand Atlas au pied de Tizi n'Tafrhemt, et aussi sur la route de Telouet, à Agadir ou Anzizen, et d'Argana jusqu'aux environs d'Agadir, aussi à la citadelle de cette ville, puis plus vers le Nord, et à Tamri, à Tamanar et près de Mogador. Ces oiseaux étaient abondants dans le Sous ; le 18 avril, il y avait déjà beaucoup de jeunes, soit à une date plus précoce que ne l'avait suggéré Lynes.

Rouge-queue à front blanc — *Phoenicurus phoenicurus* (L.)

Cette espèce, qui niche entre autres dans le Moyen Atlas (Lynes, Snow), est un des migrateurs les plus fréquents à travers le Sahara oriental et médian. La zone occidentale voit défiler un contingent très important de ces oiseaux (Heim de Balsac, 1951, p. 97, qui observa la migration du 19 mars au 30 avril, avec des migrateurs exceptionnels en mai).

Nous avons rencontré ce Rouge-queue dès le 5 avril dans une forêt de chênes lièges aux environs de Rabat ; un seul individu fut observé à Khemisset, le 7, le 11, quelques uns à Midelt et au Nord de Ksar es Souk, puis au moins une trentaine, mâles et femelles, dans les jardins de Ksar es Souk ; le

12, un seul plus au Sud, le 13, une femelle avant Goulmina, et au moins dix individus à Goulmina ; le 14, plus de huit à Tinerhir et plusieurs à El Kelaa et à Skoura. Le 15 avril et le lendemain plusieurs oiseaux aux environs de Marrakech, comme dans cette ville ; enfin, le 16 et le 17, quelques observations près de Taroudant de mâles et de femelles. Probablement tous les oiseaux observés par nous étaient encore en migration.

Rouge-queue noir — *Phoenicurus ochruros* (Gm.)

Une femelle le 13 avril, à 10 km à l'Est de Ksar es Souk. Le 14 avril, un mâle qui chante dans les gorges du Todra, où Bannerman trouva l'espèce le 6 mars 1952, et Hue, même en mai, le pensait encore en hivernage. Il me semble peu probable qu'un oiseau puisse s'y reproduire car il ne niche en général que de 2 300 à 3 500 mètres d'altitude ; c'est un oiseau essentiellement rupicole (Heim de Balsac, 1948, p. 91) qui se reproduit en terre africaine au Maroc seulement et cela dans le Grand Atlas et à grande altitude. Ces Rouge-queues hivernent en grand nombre jusqu'à la bordure du Sahara, que certains individus traversent (Heim de Balsac, 1951, p. 98).

Rossignol philomèle — *Luscinia megarhynchos* Brehm.

Cet oiseau, qui niche au Maroc, emprunte probablement de préférence la voie du Sahara occidental, au moins pour sa migration prénuptiale. L'arrivée à Tanger fut signalée par Payn au 15 mars et au 15 avril. Bannerman ne vit qu'un seul Rossignol, le 26 mars 1952.

Dès notre arrivée au Maroc, le 4 avril, les Rossignols chantaient en nombre considérable à l'Oued Mellah, puis le 5 avril à Aïn el Aouda, à Sidi Yahia, à Rabat, comme le 7 à l'Oued Beth. Ensuite nous n'avons observé le Rossignol qu'à Goulmina le 13, à Marrakech le 15, à Asni et à Ljoukak le 17. Ensuite un seul à Taroudant le 19, puis un ou deux à Tamanar le 21, et quelques-uns en plein chant, entre Casablanca et Rabat, le 24 avril.

Rouge-gorge — *Erithacus rubecula* (L.)

Très nombreux à Ifrane, le 9 avril, le 10 avril, dans les cèdres comme dans les chênes verts près de Tizi n'Tretten, près d'Azrou et plus haut qu'Aïn Leuh. Commun dans le

Moyen Atlas selon Lynes et Snow ; hiverne en très grand nombre en Berbérie (Heim de Balsac, 1951, p. 99).

Bouscarle de Cetti — *Cettia cetti* (Temm.)

Signalé par nous à l'Oued Mellah et à Sidi Yahia dans la région de Rabat, près de Taddert et à l'embouchure de l'Oued Sous. Espèce très sédentaire. Cependant certains individus se livrent à de petits mouvements migratoires (Heim de Balsac, 1949, 1950 b, p. 221).

Rousserole turdoïde — *Acrocephalus arundinaceus* (L.)

Grand migrateur, mais les individus signalés en migration à travers le Sahara restent toujours rares (Heim de Balsac, 1951, p. 21). Nous n'avons observé qu'un seul individu qui, dans un dattier à Ksar es Souk, le 11 avril, donnait l'impression d'être un peu en dehors de son milieu !

Phragmite des joncs — *Acrocephalus schoenobaenus* (L.)

Le 11 avril, plus de huit se tenant dans les palmiers à Ksar es Souk. Dans le Sahara médian cette espèce a été signalée en nombre beaucoup plus important que la précédente, du 24 mars au 4 juin (Heim de Balsac, 1951, p. 22).

Hypolaïs pâle — *Hippolais pallida* (Hemprich et Ehrenberg)

Le 4 avril, plusieurs chantant près de l'Oued Mellah ; le 16, un ou deux à Marrakech ; le 17, plusieurs à Taroudant, comme le 21 ; le 21 avril, plusieurs à l'embouchure du Sous et encore davantage à Tamri.

Lynes (1925) ne vit pas encore l'arrivée au Sous pendant le mois d'avril. Les populations ibérique et berbère sont migratrices et vont hiverner dans la partie occidentale de l'Afrique (Heim de Balsac, 1951, p. 24).

Fauvette orphée — *Sylvia hortensis* (Gm.)

Le 7 avril, un mâle à Rabat ; le 16, un mâle à Marrakech. La migration prénuptiale à travers le Sahara médian est moins manifeste que dans le Sahara occidental (Heim de Balsac, 1951, p. 21), qui constata une migration du 21 février au 10 mai). On peut compter sur une migration de trois mois à travers le désert.

Fauvette à tête noire — *Sylvia atricapilla* (L.)

Heim de Balsac (1951, p. 25) écrit « Si la Tête noire hiverne en masse en Europe et en Berbérie, un contingent non négligeable franchit le Sahara occidental et pousse... jusqu'au Golfe de Guinée » Ces oiseaux, très frugivores, se réfugient dans les cultures irriguées.

Le 4 avril, des mâles et des femelles fréquentaient les bords de l'Oued Mellah, ne chantant pas ; le 5, un près d'Aïn el Aouda et un couple à Sidi Yahia ; le 6, un mâle chantant à Rabat, comme le 7, aussi à l'Oued Beth ; le 8, un mâle à Mouley Idriss, une femelle à Meknès ; le 9, plusieurs à Ifrane, qui chantaient.

Au Sud de l'Atlas une femelle, le 13, à Tinerhir et un mâle, le 15, à Ouarzazate.

Puis plusieurs à Marrakech le 16, une femelle à Agadir ou Anzizen le 19, et un mâle à l'embouchure de l'Oued Sous, le 21 avril.

Fauvette des jardins — *Sylvia borin* (Bodd.)

Le 11 avril, une dans les gorges du Ziz et deux à Ksar es Souk ; le 13, deux ou trois à Goulmina ; le 14, une à Tinerhir ; le 20, une dans l'extrémité du Grand Atlas près d'Imouzzer ; le 21, deux à l'embouchure de l'Oued Sous.

Grand migrateur, qui traverse le Sahara occidental en avril et en mai (Heim de Balsac, 1951, p. 25). Geyr von Schweppenburg remarqua le comportement différent, comparé aux autres Fauvettes, de cet oiseau se cachant dans la végétation épaisse près du sol dans le désert (1918, p. 157). Payn constata l'arrivée à Tanger au 3 avril.

Fauvette grisette — *Sylvia communis* Latham.

Ce migrateur arrive à Tanger au 23 mars, selon Payn, et doit nicher dans le Grand Atlas (Chaworth Musters, Heim de Balsac, 1954, p. 165) comme dans le Moyen-Atlas (Snow). Dans le Sahara occidental, Heim de Balsac (1951, p. 26) n'a observé que fort peu de Grisettes. Cependant, pour nous, c'était un des migrateurs les plus nombreux au Sud de l'Atlas.

Nous avons observé cette Fauvette chaque jour du 11 au 21 avril, par dizaines à Ksar es Souk et ses environs, souvent donnant l'impression de voyager par couples, jusqu'à Erfoud, puis les dizaines, et probablement des centaines, entre Ksar es

Souk el Goumima, comme à ce dernier endroit, puis à Tinejdad, et en nombre plus considérable à Ouarzazate, à Marrakech, dans le Sous, quoiqu'en petit nombre, puis des solitaires à Imouzzer et à l'embouchure du Sous, enfin deux dans le Rharb le 25 avril.

Fauvette babillarde — *Sylvia curruca* (L.)

Cette Fauvette paraît être rare dans les régions marocaines. Pendant son voyage dans le Sahara médian, Geyr von Schweppenburg n'en rencontra pas une seule (1917 a, pp. 52, 56 et 64), ce qui lui fit penser à une migration exclusivement orientale. Hartert (1923) ne savait rien sur cette espèce au Maroc. Cependant nous avons fait trois observations de la Fauvette babillarde : un oiseau au Sud de Meski (Ziz), le 12 avril, puis un à quelque 40 km. à l'Ouest de Ksar es Souk, et enfin plusieurs près d'Ouarzazate, le 15 avril. Il y a donc une migration dans le désert au Sud de l'Atlas.

Fauvette mélanocéphale — *Sylvia melanocephala* (Gm.)

Oiseau sédentaire selon les données classiques, mais la traversée du Sahara se trouve démontrée (Heim de Balsac, 1951, p. 26). Cet oiseau doit être assez commun au Maroc et même extrêmement commun dans le Sous (Heim de Balsac, 1951, p. 165). Aussi nous ne comprenons pas pourquoi Bannerman n'en ait vu que deux individus (1953 a, p. 27).

Nous avons identifié un couple à l'Oued Mellah et plusieurs à Mehdia, le 4 avril, tout comme le 6. Le 15 avril, une au Sud de Marrakech, le 16 dans cette ville. Nombreuse près de Taroudant le 18 et le 19, et dans la montagne à Agadir ou Anzizen le 19 et le 20, aussi près d'Argana. En grand nombre à l'embouchure du Sous et plus vers le Nord ; plusieurs à Mogador et en route pour Casablanca et à Mehdia de nouveau.

Fauvette passerinette — *Sylvia cantillans* (Pall.)

Migrateur parmi les plus fréquents dans l'Ouest du grand désert (Heim de Balsac, 1951, p. 27). Trois mois de migration prénuptiale, du 14 février au 20 mai, d'après Heim de Balsac, Geyr et Hartert.

Nous avons identifié cette Fauvette le 4 avril à l'Oued Mellah, le 12, à Ksar Jidd (un couple et deux individus solitaires), le 14 avril, un mâle à Tinerhir et une femelle près d'El Kelaa, puis encore une femelle à Ouarzazate, le 15 avril.

Fauvette à lunettes — *Sylvia conspicillata* Temm.

Le 11 avril, un mâle au pied de Tizi n'Talrheimt et une femelle à Ksar es Souk ; le 20, un mâle près d'Imouzzer ; puis, le 21 avril, une femelle à Agadir et plusieurs à l'embouchure de l'Oued Sous.

Heim de Balsac (1951, p. 28) a découvert une zone d'hivernage dans le Sahara occidental, jusqu'à 25° de latitude au moins, pour cette Fauvette, considérée jusqu'ici comme sédentaire en Berbérie.

Fauvette naine — *Sylvia nana* (Hemprich et Ehrenberg

Espèce du Sahara septentrional (Heim de Balsac 1954, p. 166). Nous avons cru reconnaître comme une Fauvette naine l'oiseau très petit, à gorge très blanche, rectrices extérieures blanches et pattes très jaunes, dans un buisson au pied de Tizi n'Talrheimt côté Nord, puis un oiseau semblable au Sud de Ksar es Souk, se reposant à côté de quelques Fauvettes grisettes.]

Dromoïque — *Scolocerca inquieta* (Cretschm.)

Un couple dans le Sous, à peut-être une dizaine de kilomètres au Sud de Taroudant, dans des petits buissons, le 18 avril. Pour citer Etchécopar et Hüe : « Les buissons qui, pour être maigres et rares, n'en constituent pas moins un moyen de défense appréciable car, en plus d'une relative fraîcheur, il y règne une atmosphère plus humide » (p. 142). En 1954 (p. 167) Heim de Balsac écrivit : « Ce n'est qu'au delà de l'Anti-Atlas qu'apparaît cette Fauvette ». Notre observation étend le domaine de cette espèce vers le Nord.

Agrobate roux — *Agrobates galactotes* (Temm.)

Nous avons observé un de ces oiseaux à Ksar es Souk, le 11, puis deux dans le désert près de Meski, et plusieurs qui chantaient près d'Erfoud, le 12. Le 14 avril, un près d'Imassine et un près d'Ouarzazate ; le 16, plusieurs à Marrakech. Nombreux dans le Sous du 17 au 19 avril ; le 20, plusieurs, y compris un parfait albino, près d'Argana ; enfin plusieurs près de l'embouchure du Sous et à Tamri, le 21, et un seul au Nord d'Allal Tazi dans le Rharb, le 25 avril. Charmant oiseau, très confiant, avec sa queue étagée, marquée de taches blanches et noires, contrastant avec son plumage roux, qu'il tient

souvent relevée (Dorst et Pasteur, 1954 a, p. 260). C'est un migrateur classique à reproduction tardive, ce qui rend difficile à distinguer les couples reproducteurs (Heim de Balsac, 1951, p. 21) des migrateurs

Cisticole des joncs — *Cisticola juncidis* (Rafin.)

Au commencement d'avril nous n'avons observé qu'une seule Cisticole, qui ne chantait pas, à Mehdia, le 6 avril. A notre arrivée à l'embouchure du Sous, le 21 avril, ces oiseaux étaient en plein chant, ce qui rendit facile d'en observer un grand nombre le long de la côte, à Djorf el Youdi, aux salines d'Oualidia et du Cap Blanc, de Mazagan à Casablanca, Rabat et Mehdia, et davantage encore tout le long de la route de Port Lyautey à Tetuan. En observant une telle espèce sédentaire on ne pourrait que trop facilement se tromper en pensant à des migrateurs récemment arrivés.

Pouillot véloce — *Phylloscopus collybita* (V.)

Le 4 avril, deux à l'Oued Mellah ; le 6, un individu ressemblant à la race *abietinus* Nilsson, à Chella (Rabat) ; le 12 avril, trois spécimens au sud de Meski (Ziz) ; le 13, un à 30 km de Ksar es Souk et plusieurs à Goulmima ; le 18, un près de Taroudant ; enfin, le 21 avril, un individu à l'embouchure du Sous.

Le Pouillot véloce hiverne en grand nombre au Maroc, et dans toute la région méditerranéenne, mais franchit le grand désert plus souvent qu'on ne le pensait (Heim de Balsac, 1949/1950 b, p. 219). Payn vit le premier à Tanger au 27 mars, ce qui me paraît assez tard.

Pouillot fitis — *Phylloscopus trochilus* (L.)

Grand migrateur, traverse en masse le Sahara. Le moindre buisson, un chétif arbrisseau suffisent à l'attirer et à le faire atterrir, comme écrit Heim de Balsac (1949/1950 b, p. 219). En avril 1954, Dorst et Pasteur les trouvèrent parmi les migrateurs les plus abondants. Selon Payn, les premiers arrivent à Tanger autour du 15 mars.

Quoique nous n'ayons jamais vu le Fitis en grand nombre, ce Pouillot était un des migrateurs régulièrement observés. Le 5, plusieurs observations à Rabat comme à Sidi Yahia ; le 6, quelques uns à Rabat, un à Mehdia ; le 11, un à Aït

Labbes, au Sud de Tizi n'Talrhemt, et un à Ksar es Souk, le 12, quatre entre Ksar es Souk et Ksar Jidd, le 13, quelques uns en route et plusieurs à Goulmina, le 14, un à Tinerhir, et six en migration (à pied!) dans la partie la plus étroite des gorges du Todra, le 15, six à Ouarzazate et un à Taddert, le 16 un à Marrakech, puis, le 21, un individu à l'embouchure de l'Oued Sous. Jamais nous n'avons entendu de chant au Maroc.

Pouillot siffleur — *Phylloscopus sibilatrix* (Bechst.)

Le 21 avril trois individus, venant boire près de l'estuaire du Sous. Heim de Balsac (1949-1950 b, p. 221) n'en observa pas, en dépit de son attention, et se demande si ce Pouillot siffleur et le Pouillot de Bonelli n'éviteraient pas la partie la plus occidentale de l'Afrique. Notre observation contredit cette supposition. Payn date l'arrivée à Tanger de cette espèce au 16 avril.

Pouillot de Bonelli — *Phylloscopus bonelli* (V.)

Migrateur régulier dans le Sahara médian, jamais observé par Heim de Balsac dans le désert occidental (1949-1950 b, p. 221). Mais Dorst et Pasteur (1954 a, p. 252), l'ont observé, toutefois en très petit nombre. Ce Pouillot niche au Maroc (Hartert, 1923 ; Snow, p. 491).

Le premier Pouillot de Bonelli fut signalé par nous du côté Sud de Tizi n'Talrhemt, le 11 avril ; le 13, nous en observâmes au moins huit à Goulmina ; le 15, trois ou plus à Ouarzazate, et enfin plusieurs, le 21 avril, à l'embouchure du Sous. Ce Pouillot est donc aussi migrateur dans la partie la plus occidentale de l'Afrique. Payn vit les premiers à Tanger le 24 mars.

Cratérope fauve — *Argya fulva* (Desfont.)

Espèce caractéristique des plaines du Sud. Son existence semble liée à celle des grands buissons épineux de jujubier (*Zizyphus*). Le grégarisme est une règle absolue (Heim de Balsac, 1924, p. 383 ; 1951, p. 168), et on voit des oiseaux en perpétuel mouvement (Dorst et Pasteur, 1954 a, p. 257).

Nous avons signalé deux fois trois spécimens de cet intéressant oiseau entre Ksar es Souk et Goulmina, le 13 avril

Roitelet triple bandeau — *Regulus ignicapillus* (Temm.

Le 9 avril, au moins trois couples à Ifrane en plein chant le 10, plusieurs dans les cèdres, vers Michliffen, comme dans les chênes entre Ifrane et Azrou.

Snow (p. 190) donne des détails sur la nidification dans le Moyen Atlas.

Gobe-mouches gris — *Muscicapa striata* (Pall.)

Migrateur classique, traverse le Sahara, sa migration prénuptiale est tardive (Heim de Balsac, 1949 1950 b, p 218 Payn vit les premiers à Tanger au 22 avril Chaworth Musters à Taddert au commencement de mai Geyr von Schweppenburg observa le premier dans le Sahara médian au 19 avril, Snow le 27 avril dans le Moyen Atlas L'espèce niche au Maroc, et en nombre considérable dans le Sous après le 21 mai, selon Lynes (1925).

Nous avons vu les premiers à Goulmima, le 13 avril, où il y en eut déjà plusieurs, comme à Marrakech, le 16, et à Taroudant le 17 et le 18 avril. Un seul fut observé à Safi le 22, puis un autre entre Casablanca et Rabat le 24 avril

Gobe-mouches noir — *Muscicapa hypoleuca* (Pall.)

Un beau mâle, le 8 avril, près de Meknès, et encore un près de Tinerhir, le 14 avril, sont nos seules observations de cette espèce, qui est également un migrateur tardif les mâles précédant les femelles de quelques jours (Heim de Balsac, 1949 1950 b, p 218 Niche entre autres dans le Moyen Atlas (Snow). Arrivée à Tanger le 16 mars (Payn), à Taddert après le 15 avril (Chaworth Musters)

Mésange charbonnière — *Parus major* L.

Signalée en nombre considérable dans les forêts près de Rabat, près de Fès, de Moulay Idriss et de Dayet Aoua, à Ifrane comme dans les cèdres de Michliffen et les chênes près d'Azrou et dans les environs d'Ain Leuh, dans les environs de Marrakech, à Ijoukak, près de Taroudant, à Agadir ou Anzizen et au Sud d'Argana - en somme près de la côte comme au Nord du Moyen Atlas et du Grand Atlas, et dans ces deux chaînes de montagnes, aussi dans le Sous.

Mésange bleue — *Parus caeruleus ultramarinus* Bonap.

Une à Fès, le 8 avril ; plusieurs à Ifrane, le 9 ; dans les gorges du Todra où Bannerman les avait signalées, plusieurs, le 14. Encore le 15, en route pour Telouet, et le 17 avril entre Asni et Tizi n'Test. Monte jusqu'à la limite des arbres (Heim de Balsac 1948, p. 89). Snow (p. 489) donne une description des manifestations vocales.

Mésange noire — *Parus ater atlas* Meade-Waldo

Observée dans les cèdres près de Michliffen et au Sud du Col du Zad, le 10 avril. Chantait au Nord d'Imouzzer dans les *Juniperus*. En somme : dans le Moyen et le Grand Atlas. Snow (p. 489) nous donne une description de la voix, différente de celle de *P. a. ater*.

Sittelle torchepot — *Sitta europaea* L.

Seulement observée le 10 avril, dans les chênes près d'Azrou et au delà d'Aïn Leuh. (Cf. Hartert, 1923, Lynes et Snow.)

Grimpereau des jardins — *Certhia brachydactyla* Brehm

Nombreux à Ifrane, toujours par couples, le 9 avril. Aussi dans les cèdres vers Michliffen le 10 avril. Comme dans cette région (Lynes, 1920, Snow).

Bruant proyer — *Emberiza calandra* L.

Très nombreux du 1 au 9 avril de Casablanca à Rabat, Mehdia, N'Kheila, Sidi Yahia, Meknès, Fès, et en nombre plus réduit au Sud de Fès. Le 10, seulement à Azrou, pas plus haut dans la montagne. Nous ne revîmes les Proyers qu'à Ouarzazate, où ils chantaient, le 15 avril, en petit nombre.

Assez nombreux dans la plaine de Marrakech, tandis que le 17, un seul individu fut observé dans le Sous. Absent à Agadir, il réapparut à Tamanar, le 21 avril, puis près de Mogador, d'Oualidia, du Cap Blanc, de Casablanca. Spécialement nombreux de Port Lyautey à Allal Tazi, dans le Rharb, près de Ouedadra et de Larache.

Il est curieux que Dorst (1951, p. 299) les vit partout dans le Moyen Atlas, tandis que Lynes (1920) n'en vit pas, et nous seulement quelques uns à Azrou. Dans le Sous, Lynes (1925) ne les observa que près de Taroudant, comme nous d'ailleurs.

Les observations au Sud du Grand-Atlas, comme la nôtre à Ouarzazate, semblent être rares.

Bruant zizi — *Emberiza cirlus* L.

Le 4 avril, un mâle en plein chant au lac de Sidi Bou rhaba, Mehdia. Le 20, un mâle chantant près des cascades à Imouzzer.

Bruant ortolan — *Emberiza hortulana* L.

Selon Geyr von Schweppenburg (1917 a, p. 44) un des rares granivores qui franchissent le désert. C'est un grand migrateur qui hiverne en Afrique intertropicale. Personne n'a pu encore le rencontrer au Sahara médian, sauf au Fezzan. Mais plus à l'Ouest nous connaissons désormais sa présence. L'Ortolan est un migrateur tardif dont la période de migration est peut-être courte et condensée (Heim de Balsac 1949-1950, p. 209). Payn les vit arriver à Tanger au 12 avril.

Nous avons huit observations d'Ortolans : la première près de Ksar es Souk, deux oiseaux, le 11 avril ; le 12, plusieurs individus près d'Erfoud ; le 14 avril, un à Tinerhir, un près d'El Kelaa, quatre un peu plus tard, puis deux avant Imassine ; le 17, un seul près de Taroudant ; enfin une bande de plus de trente spécimens, le 18 avril, dans le Sous, non loin de Taroudant.

Bruant fou — *Emberiza cia* L.

Le 11 avril, un seul à N'Zala et un à Aït Labbes ; le 15, deux individus à l'Est de Telouet ; le 17, au moins six dans les environs d'Asni ; le 19 avril, très nombreux près d'Agadir ou Anzizen, comme le 20, aussi au Nord d'Argana et près d'Imouzzer. Ce qui veut dire que nous n'avons pas signalé le Bruant fou que dans le Grand Atlas, mais aussi partout où nous avons pénétré dans cette chaîne.

Bruant striolé du Sahara — *Emberiza striolata* (Licht.)

Ce commensal de l'homme d'une singulière familiarité (Dorst et Pasteur), fut observé depuis Ksar es Souk, le 12 avril, à Ksar Jdid, à Rissani (Tafilalet), Tinerhir, dans les gorges du Todra, à Boulmane, à Ouarzazate et El Mdint, comme à Marrakech, à Taroudant et ses environs, à Agadir ou Anzizen, à Imouzzer, à Agadir et environs, à Mogador et en

grand nombre au Nord de cette ville, puis à Safi, et — dernière observation — au Cap Cantin. Bannerman ne le vit même pas au Nord de Tamri.

Pinson des arbres — *Fringilla coelebs africana* (Levaill.)

Nombreux dans les bois autour de Rabat, observé dans la région de Fès Louelja Moulay Idriss. Dans le Moyen Atlas, à Dayet Aoua, et en grand nombre à Ifrane, comme dans les cèdres de Michliffen, les chênes verts près d'Azrou et près d'Aïn Leuh. De nouveau signalé à Midelt.

Au Sud du Grand-Atlas, quelques Pinsons à Goulmina, le 13 avril.

Dans le Grand Atlas, à Taddert, Tizi n'Ait Imguer, Asni, Ijoukak, Agadir ou Anzizen, Argana et Imouzzer. Dans les plaines de Marrakech et du Sous en nombre considérable, puis le long de la côte depuis Agadir, à Tamanar, près de Mogador et entre Casablanca et Rabat.

Nous avons cru remarquer que la tête d'un mâle à Tamanar était beaucoup plus noire que la tête des mâles dans le Grand Atlas. Bannerman pensait aussi voir des têtes plus noires à Marrakech (1953 a, p. 18). Snow (p. 187) nous donne des détails sur la voix, très différente de celle des Pinsons européens.

Verdier — *Chloris aurantiiventris* (Cab.)

Le Verdier nous semblait beaucoup plus commun que Bannerman ne le supposait (1953 a, p. 16). Des mouvements migratoires affectent au moins certaines populations (Heim de Balsac, 1949/1950 b, p. 208).

Nous avons signalé le Verdier à plusieurs endroits dans les environs de l'Oued Mellah, de Rabat et Aïn el Aouda, Monod, Meknès et Fès.

Le 11 avril, une dizaine de Verdiers à Ksar es Souk. Le 16, à Marrakech, le 17 et le 18, dans le Sous ; le lendemain, aux environs d'Agadir et de Tamri, enfin, à l'Oued Nefifikh, le 21, et le 25 avril, à Merdja Zerga, qui n'est certainement pas un biotope pour lui.

Chardonneret — *Carduelis carduelis* (L.)

Devient, comme le Verdier, un commensal obligatoire de l'homme (Heim de Balsac, 1954, p. 151).

Le Chardonneret est un oiseau des plus communs au Maroc, aussi l'avons nous observé chaque jour de notre voyage, de Casablanca à Fès, dans le Moyen Atlas, à Midelt, le long du Ziz, puis dans la région désertique au Sud du Grand Atlas (à l'opposé de Bannerman), de Ksar es Souk jusqu'au centre du Tafilalet, le long de la piste à Ouarzazate, à Taddert, à Marrakech, à Asni comme dans la vallée du Sous, mais pas le long du parcours de Menizla à Argana et via Imouzzer à Agadir. Enfin le long de toute la côte d'Agadir à Larache. Semble seulement manquer dans la montagne.

Linotte mélodieuse — *Carduelis cannabina* (L.)

Plusieurs à Rabat, le 5 comme le 7 avril. Le 10, dans le Moyen Atlas, à Aïn Leuh et l'Aguelmane de Sidi Ali, puis le 11, à Midelt et environs. Le 15 quatre spécimens à 65 km au Nord d'Ouarzazate. Le 19 et le 20, dans l'extrémité du Grand Atlas entre Agadir ou Anzizen, Argana, Imouzzer et Agadir, en plusieurs endroits. Le 23 et le 24, à Mazagan ; enfin, le 25 avril, au-delà de Larache.

Bannerman ne vit pas la Linotte dans le Grand Atlas, ou au Sud de cette chaîne (1953 a, p. 17). Heim de Balsac (1948, p. 83) la trouva même dans la très haute montagne marocaine.

Serin cini — *Serinus serinus* (L.)

Très nombreux dans les environs de Casablanca, de Rabat, de Medhia, de Meknès et de Fès. Nombreux dans le Moyen Atlas dans la région d'Ifrane et d'Azrou, puis à Midelt, à Ksar es Souk et le long du Ziz jusqu'au delà d'Erfoud, aussi à Goulmina, près du Todra, dans la vallée du Dadès, à Ouarzazate, dans la région de Marrakech, à Asni et dans le Sous, dans le Grand-Atlas de Menizla à Argana, puis à Agadir et l'embouchure du Sous, et encore à Tamanar et à l'Oued Nefifikh.

Bouvreuil githagine — *Bucanetes githagineus* (Licht.)

Le 11, un couple près du Ziz au Nord de Ksar es Souk ; le 12, une petite bande au Nord de Ksar Jdid (Ziz), enfin le 15 avril, deux individus au nord de Ouarzazate.

Rhodopechys sanguinea (Gould)

Nous avons eu la chance d'observer une cinquantaine de

ces Fringillidés remarquables entre Tizi n'Test et Telouet, le 15 avril. Les premiers individus du Maroc venaient de Telouet, ce qui a attiré les ornithologistes, comme Hartert en juillet 1930, pour accroître nos connaissances sur cet oiseau considéré comme extrêmement rare. Enfin Heim de Balsac (1948, p. 83) parvint à étudier cette espèce de très haute montagne et à nous donner beaucoup de détails intéressants.

Moineau domestique — *Passer domesticus* (L.)

Observé partout où l'homme habite, excepté dans les montagnes au-delà d'une certaine altitude.

Moineau espagnol — *Passer hispaniolensis* (Temm.)

Ne fut jamais observé par notre petite compagnie. Doit être local et rare (Bannerman, Dorst et Pasteur). Hartert (1925, p. 272) n'en trouva pas non plus, malgré ses efforts, ce qui nous console un peu.

Moineau soulcie — *Petronia petronia* (L.)

Observé une seule fois, sur le haut plateau entre Ifrane et Tizi n'Tretten, le 10 avril, en nombres considérables. Quoique Hartert (1926 b. considère les Soulcies du Maroc comme appartenant à la race *petronia*, et non à la race *barbara* Erl. d'Algérie, ce qui nous frappa est que les taches jaunes de la gorge des oiseaux du Maroc étaient de beaucoup plus pâles et indistinctes que celles des oiseaux observés dans les Pyrénées sur notre route du retour.

Etourneau unicolore — *Sturnus unicolor* Temm.

Le 9 avril, quelque quatre individus à Fès, le 22, un certain nombre à Djorf el Youdi, comme à Oualidia et près de Mazagan. Le 21, des oiseaux de cette espèce près du Cap Blanc et dans la région de Casablanca.

Loriot — *Oriolus oriolus* (L.)

Le premier chante à Mazagan, le 23 avril. Le 24, un mâle passant au vol à Mehdia ; le 25, une assez forte migration, toujours de mâles : quatre dans le Rharb, trois près de Quedadra, huit près d'Alcazarquivir, puis trois au delà de Larache. Cette migration continuait en Espagne, le 28 et le 29 avril, jusque près de Madrid.

Le Loriot, qui niche aussi au Maroc et semble y être en accroissement arriva à Tanger du temps de Payn au 13 avril. Le 24 et le 25 avril 1951, Dorst et Pasteur le virent en migration dans le Sud marocain. Déjà Geyr von Schweppenburg (1917 a, pp. 43-45) les observa dans le désert qu'il appelle « occidental », le premier au 13 avril. Stresemann considère essentiellement le Loriot comme un migrateur « oriental » tandis que Heim de Balsac (1949-1950 b, p. 206) croit en son hivernage dans l'Ouest de l'Afrique. Comme nous l'avons observé également, les mâles adultes en migration prénuptiale précèdent les plus jeunes et les femelles.

Grand corbeau — *Corvus corax tingitanus* Irby.

Signalé dans la région de Rabat, dans les bois autour de cette ville, à Mon[illegible]l, en bande de trente individus près de Meknès, à Fès et dans toute la plaine autour de cette ville, jusqu'en bandes de cent individus, près de Moulay Idriss, en nombre considérable dans le Moyen Atlas et dans la plaine aride au Sud, à Midelt, le long du Ziz à la poursuite des sauterelles en bande de cinq cents individus, régulièrement le long de la piste de Ksar es Souk à Ouarzazate dans le Grand Atlas et à Tizi n'Tichka à Marrakech, puis de nouveau dans la montagne en grand nombre, dans le Sous plus rarement présent à Agadir ou Anzzen, enfin un peu partout le long de la côte. En somme une espèce répandue partout le Maroc, observée chaque jour.

Les Grands Corbeaux, observés à plusieurs reprises dans le Tafilalet à quelque distance, étaient sans doute des Corbeaux du désert (*Corvus corax ruficollis* Lesson), qui se reconnaissent assez aisément à bon éclairage, et à leurs cris différents (Dorst et Pasteur, 1954 a, p. 261). Meinertzhagen (1940) les observa à Erfoud. Le même auteur observa des bandes de milliers de Grands Corbeaux à Tinerhir en automne 1939, où, probablement ils se rassemblaient lors de la récolte des dattes (Geyr von Schweppenburg, 1918, p. 143).

Choucas des tours — *Corvus monedula* L.

Le 9 avril, une bande de plus de quatre cents individus à 5 km au Nord d'Imouzzer dans le Moyen Atlas, puis quatre à Dayet Aoua.

Hartert, en 1923 (p. 91), mentionne le Choucas près de Tanger et Tetouan, où l'espèce devait être extrêmement locale,

Lynes (1924) ne parle que de Tetouan ; Hartert, en 1926 (b), parle de Choucas dans le Moyen Atlas : voilà tout ce que j'ai pu trouver dans la littérature à ce sujet.

Pie bavarde — *Pica pica mauritanica* (Malh.)

Espèce locale, rare, qui ne vit qu'en colonies restreintes et espacées (Heim de Balsac, 1921). Nous avons trouvé la Pie du Maroc, d'extérieur et de voix bien différents de ceux de la Pie d'Europe, à Mehdia, à plusieurs endroits sur la route de Rabat à Aïn el Aouda, près d'Ifrane, en route pour Telouet, près de Taddert, dans le Sous, dans la montagne à Agadir ou Anzizen, dans les environs d'Imouzzer et à l'embouchure de l'Oued Sous ; ce qui veut dire dans la plaine comme dans le Moyen et le Grand Atlas, et pendant 8 de nos 22 jours au Maroc.

Geai des Chênes — *Garrulus glandarius* (L.)

Observé le 10 avril dans le Moyen Atlas au delà d'Aïn Leuh, et le 20 avril dans le Grand Atlas, dans les environs d'Argana et d'Imouzzer.

Crave à Bec Rouge — *Pyrrhocorax pyrrhocorax* (L.)

Le 10 avril, une centaine au delà de Timhadit dans le Moyen Atlas, puis une colonie à Toum Khoneg, où les Craves nichaient parmi les Ibis chauves ; après encore une bande de soixante individus, et enfin quelques individus au Col du Zad. Quoique oiseau de haute montagne, le Crave se trouve à des altitudes plus basses que le Chocard à bec jaune (Heim de Balsac, 1948, p. 82).

Chocard à bec jaune — *Pyrrhocorax graculus* (Linn.)

Une seule observation, pendant ce voyage, de cinq individus sur Tizi n'Tichka, le 15 avril. Caractéristique de la haute et très haute montagne (Heim de Balsac, 1948, p. 82).

TRAVAUX CITES

BANNERMAN, D. A. — Notes on birds observed in Morocco. *Bull. Brit. Orn. Cl.*, 1937, pp. 5-7.
— and PRIESTLEY, J. — An ornithological journey in Morocco in 1951. *Ibis*, 1952, pp. 406-433, 654-682
— and BANNERMAN, J. W. M. — An ornithological journey in Morocco in 1951. *Trav. Inst. sc. chérifien*, 10, Tanger, 1953, pp. 1-68.
— and BANNERMAN, J. W. M. — A second journey to the Moroccan Sahara (in 1952) and over the Great Atlas. *Ibis*, 1953, pp. 128-139.
BÉDÉ, P. — Notes sur l'ornithologie du Maroc. *Mém. Soc. Sc. nat. Maroc*, 1926, 16, pp. 1-24.
BIERMAN, W. H. — Ornithologists' trip to Morocco. *Bull. Brit. Orn. Cl.*, 1957, 77, pp. 53-55.
— and VOOUS, K. H. — Birds observed and collected during the whaling expeditions of the « Willem Barendsz » in the Antarctic, 1946-1947 and 1947-1948. *Ardea*, 1950, supplément, pp. 1-123.
CHAWORTH MUSTERS, J. L. — Some notes on the birds of the High Atlas of Morocco. *Ibis*, 1939, pp. 269-281.
DORST, J. — Observations ornithologiques dans le Moyen-Atlas. *Ois. et Rev. franç. Orn.*, 1952, pp. 288-303
— et PASTEUR, G. — Notes ornithologiques prises au cours d'un voyage dans le Sud marocain. *Ois. et Rev. franç. Orn.*, 1954, pp. 248-266.
— et PASTEUR, G. — Les Cochevis du Maroc. *Bull. Soc. Sc. nat. Maroc*, 1954, 34, pp. 255-261.
— Les migrations des oiseaux. Paris, 1956.
EMBERGER, L. — Aperçu général sur la végétation du Maroc. *Mém. Soc. Sc. nat Maroc*, 1939, pp. 40-157.
ETCHÉCOPAR, R. D., et HUE, F. — Données écologiques sur l'avifaune de la zone désertique arabo-saharienne, in : Ecologie humaine et animale. *Publ. Unesco*, 1957, pp. 138-163.
GEYR VON SCHWEPPENBURG, H. Frhr. — Vogelzug in der Westlichen Sahara. *J. Orn.*, 1917, 65, pp. 43-65.
— Ins Land der Tuareg I : *J. für Orn.*, 1917, 65, pp. 241-312 ; II : *J. für Orn.*, 1918, 66, pp. 121-176.
HARTERT, E. — Die Vögel der paläarktischen Fauna. Berlin, 1910-1938.
— Frühlingsausflug nach Marokko und Tenerife. *Novit. zool.*, 1902, pp. 310-339.
— On some birds from Marocco. *Bull. Brit. Orn. Cl.*, 1902-1903, pp. 70-71.
— and JOURDAIN, F. C. R. — The hitherto known birds of Morocco. *Novit. zool.*, 1923, pp. 91-146.
— L'Ornithologie au Maroc et ses formes tropicales. *Bull. Soc. Sc. nat. Maroc*, 1924, pp. 59 60.
— An ornithological journey in Marocco in 1924. *Bull. Soc. Sc. nat. Maroc*, 1925, pp. 271-304.
— Remarks on *Oenanthe oe. seebohmi* and its difference from *Oe. oe. oenanthe*. *Bull. Brit. Orn. Cl.*, 1925-1926, pp. 43 45.
— Atlas und Sahara. *J. für Orn.*, 1926, 74, pp. 273-280.
— On another ornithological journey to Marocco in 1925. *Mém. Soc. Sc. nat. Maroc*, 1926, 16, pp. 1 24.
— On some birds from the Muluya valley, East Morocco. *Novit zool.*, 1927, pp. 46-49
— A rush through Tunisia, Algeria and Morocco. *Novit. zool.*, 1928, pp. 337-361.

Hartert, E. — Journey to Algeria and Morocco in 1929. *Novit. zool.*, 1933, pp. 331-335.

— Crossing the Great Atlas in Morocco in 1930. *Novit. zool.*, 1933, pp. 336-338.

Heim de Balsac, H. — Voyages d'études ornithologiques dans la région Nord du Sahara. *Rev. franç. Orn.*, 1924, pp. 167-171, 194-197, 218-225, 241-245, 264-266, 282-289, 303-306, 322-332, 338-357, 372-392, 411-422, 433-446.

— Exploration ornithologique dans le Sud oranais et le Maroc oriental. *Rev. franç. Orn.*, 1928, pp. 226-237, 279-286.

— Premières données sur les oiseaux du Sahara occidental. *Alauda*, 1930, pp. 451-463.

— Etudes ornithologiques en Afrique du Nord pendant la période hivernale. *Alauda*, 1932, pp. 89-102, 227-237.

— Les oiseaux des biotopes de grande altitude au Maroc. *Alauda*, 1948, pp. 75-96.

— Les dates de migration et de reproduction du Martinet pâle en Afrique du Nord. *Alauda*, 1949-1950, pp. 108-112.

— et Heim de Balsac, T. — Les migrations des oiseaux dans l'Ouest du continent africain. *Alauda*, 1949-1950, pp. 129-143, 206-221, et 1951, pp. 19-39, 97-112, 157-171, 193-210.

— Rythme sexuel et fécondité chez les oiseaux du Nord-Ouest de l'Afrique. *Alauda*, 1952, pp. 213-242.

— et Heim de Balsac, T. — De l'Oued Sous au fleuve Sénégal ; Oiseaux reproducteurs. *Alauda*, 1954, pp. 145-[illegible]

Hoffmann, L., Hüe, F., Schwarz, M., et Wackernagel, H. — Nouvelles observations sur les Martinets pâles. *L'Ois. et Rev. franç. Orn.*, 1951, pp. 304-309.

Hüe, F. — Oiseaux rencontrés au Tafilalet et au Sud du Haut-Atlas. *Alauda*, 1953, pp. 128-131.

Lynes, H. — Ornithology of the moroccan « Middle Atlas ». *Ibis*, 1920, pp. 260-301.

— An ornithological visit to N. W. Morocco. *Novit. zool.*, 1924, pp. 49-103.

— L'ornithologie des territoires du Sous. *Mém. Soc. Sc. nat. Maroc*, 1925, 12, pp. 1-82.

Meade-Waldo, E. G. B. — Description of new species from Morocco. *Bull. Brit. Orn. Cl.*, 1901-1902, pp. 27-28.

— On his exploration in the Atlas mountains and other parts of Morocco. *Bull. Brit. Orn. Cl.*, 1901-1902, p. 70.

— Bird notes from Morocco and the Great Atlas. *Ibis*, 1903, pp. 196-214.

Meinertzhagen, R. — Birds of Morocco. *Bull. Brit. Orn. Cl.*, 1938-1939, pp. 61-69.

— Autumn in central Morocco. *Ibis*, 1940, pp. 106-136, 187-234.

Nemeth, F. — Contribution à la faune ornithologique du Sud Marocain. *Bull. Soc. Sc. nat. Maroc*, 1934, pp. 88-89.

Mountfort, G. — The larks of Andalucia. *Ibis*, 1954, pp. 111-115.

Payn, W. A. — Spring migration at Tangier. *Ibis*, 1938, pp. 33-38.

Rothschild, Lord W. — *Comatibis eremita* in Morocco. *Bull. Brit. Orn. Cl.*, 1901-1902, p. [illegible]

Snow, D. W. — A contribution to the ornithology of N. W. Africa. *Ibis*, 1952, pp. 473-498.

Stresemann, E. — Die Sahara als Durchzugsgebiet europaischer Vögel. *Orn. Mber.*, 1944, pp. 126-132.

— Die Wanderungen der Blauracke. *Orn. Mber.*, 1944, p. 137.

NOTES ET FAITS DIVERS

Note sur le type de *Trochalopteron Styani* Oustalet

Dans une note parue assez récemment dans les « *Proceedings of the Biological Society of Washington* », vol. 70, 1957, p. 189, H. G. Deignan avait cru devoir soulever, au sujet d'un type d'Oseau Timaliidé existant au Muséum de Paris : *Trochalopteron Styani* Oustalet (= *Garrulax cineraceus Styani* Oust.), une curieuse controverse de nomenclature. Son argumentation reposait sur le fait que, dans les deux premières notes concernant cet Oiseau (*Bulletin du Muséum nat. d'Hist. nat.*, 1898, p. 221 et 1898, p. 253), l'auteur Oustalet avait admis comme probable que le nom de *Tr. Styani*, proposé par lui après étude et description de plusieurs spécimens du Yunnan, pût être substitué un jour à celui de *Tr. cinereiceps* Styan, fondé sur des Oiseaux de Chine, s'il devenait prouvé que tous ces Oiseaux ne constituassent qu'une seule et même « espèce ».

Cette substitution prévue basée sur des questions de coloration de la tête, n'était guère conforme, c'est bien certain, aux règles de la nomenclature actuelle. Or ces deux textes d'Oustalet, un peu confus, auraient pu en conséquence justifier dans la suite des argumentations et des interprétations variées, si, trois ans plus tard, le même auteur Oustalet, revenant sur ces mêmes Oiseaux (*Nouv. les Archives du Muséum nat. d'Hist. nat.*, 1901, p. 276), n'avait rejeté cette fois ses hésitations antérieures et affirmé au contraire sans ambiguïté possible, la distinction très nette qu'il faisait (et qu'il avait jusqu'alors seulement suggérée) entre son « *Tr. Styani* » et le « *Tr. cinereiceps* » de Styan, donnant ainsi une validité incontestable au nom attaché par lui à ses spécimens provenant de Tsé-kou (Yunnan) et de Ta-tsien-lou (Setchuan).

spécimens déclarés « types » par lui même dans les archives du laboratoire d'Ornithologie du Muséum.

Pour plus de simplification et de conformité avec les usages actuels, j'ai moi même, dans un travail ultérieur (*L'Oiseau et la Rev. fr. d'Orn.*, 1930, p. 20), choisi comme « type », parmi les trois spécimens types d'OUSTALET, le spécimen le plus ancien que cet auteur ait pu connaître, c'est à dire un Oiseau envoyé de Tsé kou en 1896. Il n'y a donc finalement aucune raison de mettre en doute la validité du nom subspécifique *Stymi*, appliqué pour la première fois par OUSTALET aux populations à calotte noire de « *Garrulax cinereiceus* » habitant le Yunnan, et l'appellation de *strenuus* proposée par DEIGNAN pour ces mêmes populations (*l. c.*) n'en est qu'un strict synonyme.

J. BERLIOZ

La Tourterelle turque (*Streptopelia decaocto*) à Nancy

Traversant le jardin de la Pépinière à Nancy, le 30 mai 1959, dans la matinée, mon attention fut attirée par le chant caractéristique de la Tourterelle turque. Je l'imitai et, presque aussitôt, un couple de ces oiseaux vint se poser tout près de moi sur une grosse branche de Catalpa, où j'eus tout le loisir de l'examiner. A ce moment un second couple traversa la pelouse devant laquelle je me tenais, pour aller se percher un peu plus loin dans de grands arbres où le mâle se mit à chanter.

Jusqu'alors nous n'avions observé cette espèce qu'à l'Est des Vosges, qui semblaient jouer un rôle de barrage dans l'expansion — vers l'Ouest — de cet oiseau (bien qu'on en ait trouvé un individu — mort — il y a quelques années dans les Ardennes). La présence de *Str. decaocto* à Nancy semble bien prouver que la poussée vers l'Ouest se poursuit, étant donné qu'il n'y a pas d'obstacles naturels sérieux entre la Lorraine et l'Atlantique, celle-ci devrait maintenant être rapide.

Georges OLIVIER.

A propos des Spatules en Dombes

L'observation de Spatules en Dombes par M. Pierron le 24 mai 1958, aux environs du village de Joyeux, est à rapprocher de celle de deux oiseaux fait également en mai (vers le 15, en 1953), au cours d'une visite à la héronnière du Marais des Echets, par M. Gérard Berthet. Ce dernier m'en avait parlé quelque temps après, mais, désireux d'observer à ce sujet le maximum de discrétion afin d'éviter tout risque de voir compromise une éventuelle tentative de nidification, nous avions convenu de n'en rien dire de cette rencontre mémorable qui, du reste, ne s'est pas renouvelée au cours des années suivantes. Si deux au moins des exemplaires de la collection Cl. Côte (ce dernier me l'avait confirmé de vive voix, il y a une dizaine d'années), au Muséum de Lyon proviennent bien des Dombes, les observations de cette espèce sont cependant assez rares pour mériter d'être retenues (cf. *L'O. et R. F. O.*, 1958, p. 270).

Marc LAFERRÈRE.

Notes complémentaires sur la distribution du Moineau soulcie

A l' « Essai de Distribution » que publie notre collègue H. D[illegible] en annexe à ses « Remarques sur la Biologie du Soulcie » (*L'O. et R. F. O.*, 1958, p. 122), je crois pouvoir être en mesure d'ajouter le petit complément suivant :

Localités aux confins des trois départements du Lot, de la Dordogne et de la Corrèze :

a) Entre Beaulieu-sur-Dordogne et Saint-Céré : Château féodal de Castelnau-Bretenoux ; en juin 1949 (date de ma première rencontre avec cette espèce), gîtait là une colonie apparemment très prospère.

b) J'ai noté sa présence également près de Rocamadour, à Lacave et, au voisinage du gouffre de Padirac, entre Alvignac-les-Eaux et Miers, où j'ai capturé un mâle adulte désailé (sans doute par un lance-pierre), qui courait sur un chemin caillouteux devant ma bicyclette (observations relatées au cours d'une petite étude de J. PENOT et M. LAFERRÈRE sur le

Soulere (*Oiseaux de France*, n° 1, organe du Groupe des Jeunes Ornithologistes).

— Dauphiné : Notée à deux reprises, dans la région de La Mure (Isère), entre cette localité minière et Corps, à 3 km environ à l'écart de la route de Gap, autour des bâtiments anciens d'une ferme fortifiée et, dans la même région, à Saint-Georges-de-Commiers, village qui domine la basse vallée du Drac, en amont de Pont-de-Claix.

— Béarn : Les Eaux-Chaudes (Basses-Pyrénées). J'ai remarqué le cri si caractéristique de l'espèce au cours d'une brève halte dans cette station thermale le 23-7-58.

— Jura : Aucun élément nouveau ne permet de décider si l'espèce n'a pas complètement « disparu » de Franche-Comté. Une avifaune locale ancienne (du Frère Ogérien) et les assertions d'un naturaliste du pays (décédé aujourd'hui) n'ont pas pu être vérifiées, même dans les localités présumées particulièrement favorables : le Revermont et la région des Côtes et des Reculées (région lédonienne et région polinoise).

Marc LAFERRÈRE.

Passage de Guêpiers en Gironde

Le 8 avril courant, j'ai eu la grande surprise de voir évoluer, pendant une bonne partie de la matinée, dans mes environs immédiats (1 km à l'ouest de l'agglomération de Saint-Emilion) une bande de huit Guêpiers (*Merops apiaster*).

Au pourchas des insectes ailés, ils pratiquaient des vols aller-retour à leur perchoir momentané ou bien circulaient d'un b[illegible]eau à l'autre. Certains se sont posés dans mon jardin même. Peu farouches, ils se sont laissé observer avec la plus grande facilité.

Ils ont ensuite progressivement disparu, sans qu'il ait été possible de voir la direction prise, pas mieux connue d'ailleurs, que celle d'où ils étaient venus.

A ma connaissance, cet oiseau n'avait été jusqu'à présent observé ou capturé dans le département, et encore exceptionnellement, que dans la partie couverte de landes.

A. DAVID-BEAULIEU.

Capture d'un Aigle Criard (*Aquila clanga*) en Haute-Marne

Nous avons eu l'occasion d'examiner récemment chez un naturaliste d'Ormoy-sur-Aube (Haute-Marne) un rapace de grande taille, d'un marron foncé, presque noir, portant sur les couvertures alaires trois rangées de larges taches blanches, d'un effet très joli. Le naturaliste M. Canard, ayant eu l'obligeance de nous confier l'oiseau, celui-ci fut identifié avec soin par les membres du Centre d'Etudes ornithologiques de Bourgogne, lors de leur réunion hebdomadaire à la Faculté des Sciences de Dijon. Les descriptions et croquis de Witherby, Hollom et Géroudet, ainsi que la formule alaire citée par Verheyen permirent de reconnaître un Aigle Criard en livrée juvénile, mais avec la taille d'un adulte.

Ce rapace a été tué au début de l'automne 1958 par un garagiste de Villers le Sec (Haute-Marne), à la limite de la Côte d'Or. Nous ignorons si d'autres captures ont été faites auparavant dans la région.

A. MORISEAU.

Passages de Grues cendrées en Indre-et-Loire

Je vous signale un passage massif de Grues cendrées le 9 mars au-dessus de Loches, en quatre groupes différents au cours de la journée, dont un a été decompté : 600 sujets environ. »

R. DEVAULX DE CHAMBORD.

A propos de l'Aigle de Bonelli

Dans leur intéressante « Note sur l'Avifaune de la Forêt d'Iraty » (*L'O. et R.F.O.*, 4e trim. 1958), J. et S. BROSSE signalent une observation d'Aigles de Bonelli dans les Pyrénées occidentales.

En me reportant à l'étude RIVOIRE et HUE (*L'O. et R.F.O.*, n° 2, 1949), je constate que ce rapace ne semble pas avoir été,

jusqu'à présent, signalé dans le bassin du Var et, personnellement, je ne l'y ai pas remarqué au cours de deux séjours en juillet-août 1957 et 1958 dans la partie moyenne de ce bassin.

Mais le 10 avril 1958, j'ai eu la chance de pouvoir admirer, au cours d'une présentation privée à la Société d'Histoire Naturelle des Alpes-Maritimes à Nice, le film « Altitude Chamois » tourné en couleurs par M. M. Vienne dans le Parc National du Grand Paradis, pendant la belle saison. Or l'une des meilleures séquences de ce remarquable document présente la poursuite, le meurtre et le dépeçage d'un lièvre alpin (encore en pelage d'hiver, si mes souvenirs sont exacts) par un rapace qui n'est certainement pas un Aigle royal. Aucun commentaire n'était fait de cette scène et, procédant par élimination, d'après les caractères que j'ai pu en saisir, principalement la queue barrée, je ne puis identifier le dit rapace que comme un *Hieraaëtus fasciatus*.

Je n'ai pas eu l'occasion de revoir ce film pour mieux l'observer mais notre collègue, mon éminent ami le Dr Marcel Couturier, de Grenoble, qui l'a également admiré ailleurs, et à qui j'avais fait part de mon opinion, est fort sceptique sur ce point. Je serais donc très heureux si quelque autre ornithologiste ayant vu et revu à loisir cette bande filmée pouvait apporter dans les pages de notre revue une certitude d'identité à l'égard de cet aigle.

Lucien Blancou.

Le Coucou-Geai à Noirmoutier

L'Abbé Parquin nous communique :

« ... Un Coucou geai a été trouvé à Noirmoutier et naturalisé au Musée. Il s'est bien confirmé qu'il n'était pas unique dans l'île. Il en a été vu et entendu plusieurs, et particulièrement à l'Herbaudière, non loin des usines. On aurait même remarqué qu'ils se nourrissaient volontiers de petits lézards... »

La Cigogne en Bretagne

M. Bonnin nous signale que le 17 mai il a observé dans les pacages marécageux de l'Ile Tudy (Finistère) une Cigogne blanche.

Le 18, la Cigogne fréquentait toujours les mêmes pacages, mais dès le 21 elle avait disparu, ainsi que le fait fut confirmé par un fermier de la région

Réapparition de *Cisticola juncidis* en Vendee

On sait que de 1936 à 1939 *Cisticola juncidis* a colonisé certaines zones du littoral atlantique comprises entre les Pyrénées et le parallèle de Noirmoutier en Vendée. Plusieurs auteurs — Fjerdingstad, Bonnet de Paillerets, Durand, Dalmon, Guérin — ont signalé et commenté à l'époque l'expansion de cette espèce, expansion éphémère puisqu'à la suite des froids prolongés qui marquèrent l'hiver de 1939-40, les Cisticoles disparurent du pays basque et du littoral vendéen et charentais. Contrariée depuis par d'autres saisons rigoureuses, ou faute d'apports migrateurs, l'espèce ne s'était plus, semble-t-il, manifestée dans l'Ouest. En 1946 elle n'existait pas en pays basque (N. Mayaud, *Alauda*, XIV, 1946, p. 141). Pour la Vendée, les informations négatives manquent. Cependant, lors des visites que J. Veuillet et moi-même fîmes à la Pointe d'Arçay en août 1955 et juillet 1956 nous n'avions pas noté cette espèce et je crois pouvoir assurer qu'elle ne s'y trouvait pas. Cette localité est l'une de celles où l'oiseau s'était établi en 1937-38. Il est fort probable, du reste, que les froids de février 1956 auraient anéanti les Cisticoles de cette région comme ils décimèrent les populations camarguaises. Kowalski, relatant des observations faites à la Pointe d'Arçay le 13 mars 1956, signale, pour seuls Sylviidés, 1 *Phylloscopus* sp. et 2 *Sylvia undata* (*Alauda*, XXIV-4, 1956).

Or, le 31 août 1959, j'ai observé à l'extrémité de la Pointe d'Arçay, dans une zone à *Suaeda fruticosa*, *Obione portulacoides*, *Agropyrum pungens* et autres plantes caractéristiques des vases salées, une dizaine de Cisticoles. C'est probablement dans les touffes d'*Agropyrum* qu'il eût fallu rechercher les

nids. Vers cette date (cf. Guichard, *Oiseau et R. F. O.*, XXIX 2, 1959) des oiseaux pouvaient être encore occupés à leur troisième nichée. Les chants, poursuites et querelles territoriales indiquaient, selon toute vraisemblance, des ♂♂ cantonnés.

L'extrême clémence de l'hiver et du printemps derniers a sans doute favorisé cette nouvelle expansion. Il importe maintenant de savoir où encore elle s'est manifestée et jusqu'à quand elle durera.

Francis Roux.

Demandes d'enquête

Nous recevons de notre collègue de Jersey, M. E. D. H. Johnson, une demande de renseignements concernant le passage inhabituel de Traquets pâtres, *Saxicola torquata* survenu en février et mars 1958.

M. Johnson serait vivement intéressé par les observations qui auraient pu être faites de ce phénomène, notamment dans l'Ouest de la France, et par toutes précisions concernant les nombres et les sexes des sujets observés, leur comportement (oiseaux isolés ou en groupes), les particularités du plumage, la durée du séjour, ainsi que sur le statut normal de l'espèce dans les régions où des passages furent constatés.

Ces renseignements devront être adressés à M. E. D. H. Johnson, Crabière Cottage, Route des Mielles, Saint Ouen, Jersey, Channel Islands.

*
* *

Veuillez communiquer à la rédaction de la Revue, 55, rue de Buffon, Paris V^e^, toutes vos récentes observations concernant :

a) *Loxia curvirostra* (Bec croisé),

b) *Bombicylla garrulus* (Jaseur).

BIBLIOGRAPHIE

ALEXANDER (W. B.)

Die Vogel der Meere

(traduit et remanié par le Prof. G. NIETHAMMER)

Verlag Paul Parey, Hamburg und Berlin. — Petit in 8°, 221 pp., 100 planches en noir. — Prix : D. M. 22,40.)

Ce livre est la traduction allemande du volume bien connu « The Birds of the Ocean », dont la dernière édition, presque inchangée, remonte à 1955.

Sans parler des quelques modifications de nomenclature et de distribution, et des quelques additions que les découvertes récentes ont imposées à cette version allemande (ceci surtout chez les Procellariiformes), et bien entendu de l'adoption du système décimal pour les mesures, quelques changements, à mon sens heureux pour l'observateur en mer, ont été introduits : le format, un peu agrandi, est plus mince, rendant le livre plus maniable sur place ; les 12 croquis d'ALEXANDER ont été conservés, quelques dessins à la plume ont été ajoutés, mais toute la documentation photographique a été renouvelée, et ces nouvelles planches se montrent, à mon avis, plus démonstratives pour l'observateur, représentant surtout des oiseaux au vol avec leur « pattern » caractéristique.

Enfin une carte des Océans, au revers de la couverture, comble une lacune de l'édition anglaise et permet de situer des îles ou même des récifs souvent peu connus, dont le texte fait mention.

Dr ENGELBACH.

BANNERMAN (D. A. et W. M.)

Birds of Cyprus

(Oliver and Boyd. — In-4°, 384 pp. × LXVI, 16 pl. coloriées, 15 pl. monochromes, nombreuses illustrations et cartes dans le texte — Prix : Sh. [illegible])

Le Dr BANNERMAN nous étonnera toujours par ses capacités de travail. N'est-il pas surprenant en effet de le voir nous offrir un livre de cette importance, alors qu'il est engagé dans la publication d'une monographie des oiseaux de l'Angleterre dont l'achèvement ne demandera pas moins d'une douzaine de volumes in-4°, ce qui, pour bien des ornithologistes, serait l'œuvre d'une vie entière !

Malgré cette tâche écrasante, l'auteur, aidé de sa femme il est vrai, n'a pas hésité à s'attaquer entre temps à la collation et à la mise au point de tous les renseignements qui ont été collectés sur les oiseaux de Chypre depuis un demi-siècle, que ces renseignements aient été ou non publiés. C'est donc une source précieuse d'informations pour tout ce

qui concerne l'ornithologie du Moyen Orient, qui est ainsi mise à notre disposition.

On pourra chicaner les auteurs sur leur fidélité à une séquence qui n'a pas toutes les faveurs et sur le fait qu'en systématique ils préfèrent regarder en arrière plutôt qu'en avant, mais peut-être n'ont-ils pas toujours tort. Aussi, pour notre part, ne les critiquerons-nous pas sur ce point. Par contre, nous pensons qu'à notre époque d'étude sur le terrain ce livre aurait gagné à être traité avec moins de luxe dans le détail, ce qui aurait permis d'en réduire le format et l'aurait ainsi rendu plus facile à consulter *in natura*.

Il n'en reste pas moins que cet ouvrage restera pour longtemps l'œuvre de base pour les recherches sur les oiseaux de la Méditerranée orientale. Il est rare en effet de trouver réunis des renseignements biologiques aussi intéressants et parfois inédits sur *Emberiza caesia*, *Lanius nubicus*, *Sylvia rüppelli* et *melanothorax*, *Oenanthe leucomela*, etc...

Comme toujours lorsqu'il s'agit d'un ouvrage édité par la Maison Oliver and Boyd, la présentation est extrêmement soignée. L'illustration presque entièrement due au talent de M. Robin Henry, est en tous points remarquable.

R.-D. Etchécopar.

Berndt (R.) et Meise (W.)

Naturgeschichte der Vögel

Kosmos Gesellschaft der Naturfreunde, Franckh'sche Verlagshandlung, Stuttgart. — In 4°, fascicules 1, 2 et 3, 192 pp.
Nombreux dessins au trait. Planches en noir et une planche d'œufs coloriée. — Prix : DM 6.50 par fascicule ; 170 pour l'ouvrage complet (20 fasc. reliés]).

Les trois premières livraisons de ce nouveau traité viennent de paraître et forment le début du premier volume. Celui-ci s'ouvre par une introduction donnant l'énumération des différentes branches composant l'ornithologie — génétique, écologie, éthologie, ornithographie, etc. — avec leur définition, puis un résumé de l'histoire de cette science. Viennent ensuite les généralités traitant en détail de l'anatomie de l'oiseau (revêtement cutané et ses dépendances, en particulier plumage — structure, développement, coloration — squelette, musculature) et des grands systèmes organiques (sens, nerveux, digestif, etc...). Les auteurs, suivant un plan dont il faut leur savoir gré, ont eu l'idée pratique de faire immédiatement suivre la description morphologique des différents organes par leur rôle biologique ou physiologique, ce qui facilite et simplifie les recherches.

Cette section se termine enfin par une substantielle étude des glandes endocrines et de l'action réciproque de leur sécrétion, dont on connaît l'importance dans certains comportements aviens.

L'ouvrage est illustré de nombreuses figures soigneusement dessinées et facilement lisibles, et la topographie est excellente.

L'ensemble, avec ses chapitres et ses sections nettement délimités et la succession des faits clairement exposés, est donc de consultation agréable. Nous espérons que la suite se montrera aussi excellente.

P. Engelbach.

Bruns (H.)

Schutztrachten im Tierreich

(Die Neue Brehm-Bucherei, Ziemsenverlag, Wittenberg-Lutherstadt, 1958.)

Dans ce petit livre d'une centaine de pages, l'auteur décrit d'abord minutieusement les différents dispositifs de protection existant dans le règne animal : Divers modes de camouflage, depuis l'homochromie et la morpholyse (rupture de « pattern ») jusqu'au mimétisme proprement dit ; Colorations prémonitrices (aposématiques), depuis la simple coloration inhabituelle jusqu'à la « mimicry » (mimétisme batesien), dans lequel une espèce comestible copie une espèce non comestible ou vénéneuse ; Comportements protecteurs enfin.

Les nombreux exemples cités au cours de cet exposé se rapportent bien entendu à l'ensemble du règne animal, mais certains d'entre eux concernant les oiseaux — ou leurs œufs — intéresseront plus particulièrement l'ornithologiste dans les chapitres consacrés à l'homochromie (Alaudidés), les ruptures de « pattern » et les comportements de protection (défense des jeunes par simulation de blessures ou par simulation d'attaque des adultes par exemple).

Dans une dernière partie le Dr Bruns décrit les expériences faites pour éclaircir divers points de la question et termine en traitant de la signification écologique et de la genèse de ces divers dispositifs protecteurs.

L'importante bibliographie annexée à ce travail rendra certainement de grands services aux curieux de cette question.

Dr Engelbach.

Norris (Robert A.)

Comparative biosystematics and life history of the Nuthatches Sitta pygmaea *and* Sitta pusilla

(Université de Californie. — In-4°, 300 pp., nombreuses cartes graphiques et dessins au trait. — Prix : $ 3.50.)

Cet ouvrage, qui représente le 56e volume des publications de Zoologie de l'Université de Californie, a pour but, comme l'indique l'auteur lui-même, d'approfondir l'étude bio-systématique de deux espèces très voisines mais aux populations non adjacentes, afin de savoir si ces deux oiseaux sont spécifiquement séparables.

Chaque sous-espèce de *Sitta pygmaea* et *Sitta pusilla* est prise à part et consciencieusement étudiée non seulement dans sa morphologie mais également dans son écologie et son éthologie : dimensions, plumage, voix, reproduction, font l'objet de tableaux comparatifs avec coefficients de rapport, ce qui permet à l'auteur de conclure à la valeur spécifique de ces deux oiseaux que beaucoup d'auteurs avaient eu jusqu'ici tendance à grouper sous un même nom, mais en se basant beaucoup plus sur des impressions plus ou moins personnelles que sur des données mathématiquement appréciables. Ce type d'étude pourrait servir d'exemple pour beaucoup d'autres espèces, mais il présente un inconvénient, celui d'exiger un matériel qu'il n'est pas toujours facile d'avoir à sa disposition.

R.-D. Etchécopar.



Ouspenski (S.)

[*Les Oiseaux de l'Arctique soviétique*]

(en russe)

(Publication de l'Académie des Sciences de Moscou. Petit in-8°, 166 pp., nombreux dessins au trait, cartes, planches en couleurs.)

Après son étude sur la Nouvelle-Zemble, l'auteur nous donne cette fois une sorte de Field Guide sur les oiseaux du Grand Nord russe, avec des dessins qui viendront appuyer l'identification sur le terrain. Il y donne aussi quelques conseils de taxidermie. Il énumère ce que l'on doit observer dans la nature, nous parle enfin de la photographie, du baguage, et termine par une courte bibliographie.

R.-D. Etchécopar.

Rand (A.-E.)

Notes on african Bulbuls

(Chicago Natural History Museum, sept. 26, 1958. — Extrait du volume 35 de *Fieldiana* : Zoology.)

Nouvel essai sur la systématique des Bulbuls, après celui de notre ami Delacour paru dans *Zoologica* 1948. Même si l'on se limite au continent noir, cette famille est difficile à classer harmonieusement et logiquement. Il faut être un spécialiste de la systématique et du groupe lui-même pour rester clair tout en respectant la réalité, autrement dit pour dominer la complexité des faits sans tomber dans une schématisation arbitraire. Nous avons apprécié dans cet ouvrage son désir de simplification. Là où Sclater reconnaissait 25 genres et 70 espèces, l'auteur ne retient plus que 13 genres et 60 espèces. Autre exemple : on sait toutes les variations que *Pycnonotus barbatus* affecte à travers l'Afrique. Les uns n'en font qu'une seule espèce alors que d'autres, trop précis, les multiplient. Rand n'élève que 4 formes au rang spécifique (il semble même par la suite les ramener à 3 en supprimant *P. capensis*) mais, pour souligner les incontestables variations, il ne reconnaît pas moins de 18 sous-espèces pour *P. barbatus* proprement dit.

Etude sincère faite par un ornithologiste qui connaît l'Afrique et a pu disposer d'un matériel important. Nous aurions tendance à considérer l'opinion de Delacour plus facile à suivre en certains points, mais c'est une façon de voir personnelle (comme toujours lorsqu'il s'agit d'apprécier les travaux de pure systématique), et de plus nous ne nous sommes jamais spécialement penché sur ce groupe, ce qui peut-être aurait grandement modifié notre façon de voir.

R.-D. Etchécopar.

Roznowska-Feliksiakowa (Janina)

Wydawnictwa Ciagle W Bibliotece Instytutu Zoologicznego Polskiej Akademii Nauk

Table des ouvrages et périodiques de la librairie de l'Institut de Zoologie à l'Académie des Sciences de Varsovie.

Scott (Peter)

A Couloured Key to the Wildfowl of the World

(Wildfowl Trust, Slimbridge. — In-8°, 99 pp., 23 pl. coloriées, nombreux dessins au trait. — Prix : Sh. 9/6.)

Pour ceux qui ne peuvent ou ne veulent acheter l'important ouvrage de Delacour, « Waterfowl of the World » (également illustré par P. Scott), mais qui cherchent un guide pratique pour la détermination des Ansériformes, ce petit livre sera l'ouvrage rêvé.

Déjà l'auteur nous avait présenté un opuscule avec dessins au trait. Il s'agit cette fois d'un précis où toutes les espèces sont représentées en couleurs et dans leurs différents plumages, ce qui est particulièrement nécessaire pour ce groupe. Parfois une carte de distribution (Merganetta), une série de becs (Cygnes, Macreuses, etc...) viennent heureusement fixer les idées. L'ouvrage débute par une clé illustrée en noir, astucieusement conçue, qui accuse encore le caractère pratique de ce travail, lequel s'adresse non seulement aux ornithologistes mais à tous ceux qui aiment les oiseaux, ne serait-ce que pour agrémenter les pièces d'eau de leur propriété. On souhaiterait que tous les groupes aviens puissent être ainsi traités. La vulgarisation de l'ornithologie en serait considérablement facilitée, mais pour arriver à une telle clarté dans un exposé aussi concis, il faut non seulement que le groupe soit sans embûche (ce qui est le cas pour les Ansériformes), mais qu'il soit de plus traité par quelqu'un qui le connaisse à fond ; c'est le cas de Peter Scott, lequel ajoute à ses connaissances scientifiques son talent de peintre, dont l'éloge n'est plus à faire, et l'on ne saurait choisir entre le texte et l'illustration quant à l'aide qu'ils nous apportent.

Du point de vue systématique il y a peu de changement ; l'ordre observé reste celui qu'avaient recommandé Delacour et Mayr en 1957, sous réserve de quelques modifications d'ailleurs suggérées par Delacour lui-même dès 1958.

R.-D. Etchécopar.

Snow (D. W.)

A study of Blackbirds

(George Allen and Unwin Ltd, Museum street, London, 1958. — In-8°, 192 pp., nombreux graphiques et dessins au trait. — Prix : Sh. 21/-.)

Etude poussée sur le peuplement en Merles des jardins d'Oxford. L'auteur nous décrit ses méthodes de travail et les résultats obtenus. Voilà qui réconfortera tous les ornithologistes qui demeurent convaincus de l'inutilité de leurs efforts sous le prétexte qu'ils ne peuvent sortir de chez eux, car D. W. Snow nous démontre qu'avec un peu de volonté, beaucoup de patience et d'esprit de suite, on peut faire œuvre utile, même en limitant à l'extrême le champ de ses investigations.

Abordant le chapitre de la dynamique, l'auteur nous donne des chiffres stupéfiants concernant la mortalité chez les jeunes, et par suite la densité moyenne d'une espèce très commune.

L'utilisation de bagues colorées permet de connaître en quelque sorte chaque individu. C'est une méthode encore peu utilisée en France (quoiqu'elle le soit pour les Mésanges), elle donne d'excellents résultats lorsqu'il s'agit d'observer le comportement d'oiseaux sédentaires. Cet ouvrage en est la meilleure preuve.

R.-D. Etchécopar.

STÜLCKEN (Karl)

Kleiner Vogel Greif
(Das Buch vom Sperber)

(Bartmann Verlag Frechen, Köln, 1958. — In-8°, 80 pp., 80 planches photos en noir. — Prix : D. M. 9,80.)

Le « Livre de l'Epervier ».

Dans ce petit volume, l'auteur décrit, d'une plume alerte et dans une langue imagée, les minutieuses observations qu'il a pu rassembler au cours de plusieurs années, en suivant, dans diverses aires, la nidification de l'Epervier, dont il surnomme d'ailleurs le mâle « Sprinz ».

Depuis l'établissement du nid, la ponte, les diverses étapes du développement des jeunes jusqu'à leur envol, aucun détail n'a été laissé dans l'ombre. Le texte, que de nombreux sous-titres rendent agréable à lire, est suivi par une riche série de 80 belles photographies, se rapportant à un fait précis du récit, chaque photographie ayant, d'ailleurs, une copieuse légende explicative.

Bref, un volume d'aspect sympathique, dont il faut féliciter l'auteur.

Dr ENGELBACH.

A hand-list of the Japanese Birds

(Société Ornithologique du Japon, Yamashina Institute for Ornithology and Zoology, Tokyo, 1958, 4e édition, 364 pp. — Prix : Yens 1000.)

C'est la quatrième édition, revue et corrigée, d'un travail classique et accessible à tous puisque écrit en anglais. Il nous donne la liste des 424 espèces et 128 sous-espèces propres au Japon compris au sens large du terme puisqu'on y trouve la distribution des espèces aviennes depuis les îles Sakhaline jusqu'à Formose. Un gros effort de simplification systématique a été opéré par les auteurs si l'on compare les chiffres ci-dessus aux 1087 espèces de la précédente édition. Par contre on trouve en plus ici un aperçu rapide sur la distribution et l'habitat de chaque oiseau.

R.-D. ETCHÉCOPAR.